

Avis divers.....	A-26
Carrières et Professions.....	A-24
Cartes d'Affaires.....	B-8
Cinéma.....	B-21-23
Commentaire.....	A-4
Croc L'Oeil.....	A-16
Mots Croisés.....	B-4
Mot Mystère.....	B-6
Petites annonces.....	A-26-27
Sports.....	B-15
Télévision.....	A-22



Qu'advient-il des locaux actuels du CEGEP La Pocatière si on en construit un neuf?

Cegep La Pocatière: le projet de construction est sur le bureau du ministre

(A.S.) Depuis le 4 octobre 1976, le projet de construction d'un CEGEP neuf à La Pocatière est sur la table du Ministre de l'Éducation. Bien qu'il y ait un nouveau gouvernement au pouvoir, le projet de structuration physique, c.a.d. la construction d'un nouveau CEGEP à La Pocatière avait auparavant reçu l'approbation de l'ancien ministre de l'Éducation.

C'est en substance une partie de l'entrevue que le directeur général du CEGEP La Pocatière, M. Camille Castonguay, accordait récemment à Chouinard TV de La Pocatière. Selon M. Castonguay, depuis un an, la direction du CEGEP étudie sérieusement la possibilité de donner un enseignement plus adéquat à sa population étudiante. "La situation actuelle ne nous permet pas de donner satisfaction aux attentes des étudiants, de dire l'abbé Castonguay".

Un manque d'espace empêche d'aménager de nouveaux services pédagogiques. Cependant, malgré tous ces obstacles, on a réussi à donner un enseignement convenable depuis 1969.

Menace d'injonction.

En date du 11 janvier dernier, la direction générale du CEGEP recevait par la voie des procureurs du Collège Ste-Anne, une lettre les enjoignant de signer un bail dans les plus brefs délais

sans quoi elle recevrait éventuellement une ordonnance de quitter les lieux. Afin d'éviter la mise à exécution de l'injonction, le CEGEP a soumis au Collège, une offre d'un bail indexé pour l'année en cours.

Cette offre prévoit une indexation du taux de location qui passerait de de \$1.30 à \$1.70 du pied carré et le maintient au taux antérieur, soit 57% de la participation aux coûts des services.

Études sérieuses.
Depuis un an, la direction du CEGEP a entrepris conjointement avec le Ministère de l'Éducation l'étude de 3 hypothèses quant à la restructuration du CEGEP. Selon l'abbé Castonguay, la première hypothèse consiste en un projet de construction de nouveaux locaux par le CEGEP.

Une étude très sérieuse de ce projet a permis d'en déterminer le coût sur une période de 20 ans. L'investissement dans l'achat du terrain, la construction, l'ameublement, l'électricité, le chauffage, l'entretien et les modalités de financement, coûteraient après 20 ans d'opération, environ \$28,000.00. Aux dires du Directeur Général, après 20 ans, le CEGEP est propriétaire de ses locaux et n'a pas de dette.

La seconde hypothèse qui a été retenue consiste en la construction par une entreprise privée qui louerait les

locaux au CEGEP avec un bail comportant possibilité ou non de rachat. A ce sujet, M. Castonguay a déclaré qu'une offre avait été déposée. Quant aux coûts de construction dans cette hypothèse, il est sensiblement le même que la première avec une variance de quelques centaines de milliers de dollars.

La troisième hypothèse consiste en la signature d'un bail de location à long terme avec aménagement de nouveaux espaces. Les termes de ce bail comporteraient une clause d'indexation annuelle de 8% croissant ou décroissant selon le taux d'inflation. Cette proposition coûterait après 20 ans d'opération, \$52,000,000 sans qu'il reste quoique ce soit au CEGEP. Selon l'abbé Castonguay, ce projet s'avérerait beaucoup trop coûteux.

Justification du retard.

Le retard à signer un bail avec le Collège Ste-Anne s'explique du fait que la direction du CEGEP attend une décision imminente du Ministère de l'Éducation sur les trois hypothèses retenues comme solution définitive au problème de restructuration physique du CEGEP.

Solution définitive.

Aux dires de l'abbé Castonguay, le CEGEP de La Pocatière est le seul Collège francophone qui n'a pas résolu son implantation phy-

sique. "Ainsi a-t-il déclaré, les nouveaux locaux devront permettre au CEGEP une autonomie complète d'action et de service, avec des espaces suffisants, fonction-

nels et libérés de tout partage pouvant entraver sa liberté pédagogique et administrative.

Selon le contenu de cette dernière phrase, il semble

donc que la direction du CEGEP soit favorable à la construction de locaux tout neufs qui permettront de donner satisfaction aux attentes des étudiants.



BONHOMME CARNAVAL FAIT LA TOURNEE DES INSTITUTIONS A MONTMAGNY. — Le Bonhomme Carnaval de Québec et les officiels du duché de Lévy, qui intègre la Côte-du-Sud, ont passé l'après-midi et la soirée de samedi dernier à Montmagny où ils ont fait le tour des centres hospitaliers et d'accueil. Cette visite coïncidait avec l'ouverture du Festival d'Hiver des Galeries Montmagny et précédait la vente de la bougie du Carnaval de Québec qui se fera samedi prochain. Carnaval et Festival, c'est le temps; tant mieux si ça peut faire oublier les rigueurs de l'hiver! Nous sommes ici au Foyer de l'Enfance de la Côte-du-Sud alors que la duchesse Claudette Ière, le directeur général du Foyer M. André Wingen, les musiciens Gilles Gosselin et Clément Cyr ainsi qu'un bon nombre de pensionnaires entourent allègrement le Bonhomme. [C.M. Peuple-Courrier]

La construction de la polyvalente de La Pocatière débiterait dès le 1er mars

(C.C.) Le contrat relatif à la construction de la polyvalente de La Pocatière a été signé le 19 janvier à Montmagny; par la même occasion on a procédé à l'officialisation des plans et devis.

La brève cérémonie s'est déroulée à la salle des commissaires du centre administratif de la Commission scolaire Pascal-Taché.

Étaient présents M. Rosaire Laprise, directeur général de la commission scolaire, M. Raymond Coulombe, président, M. Claude Langlais, directeur de l'école secondaire de La Pocatière ainsi que MM. Yvan Chabot et Fernand Houle, respectivement responsables des plans

et de la construction du futur ensemble scolaire.

D'un coût de \$5,580,000 l'édifice sera érigé sur la 12^{ème} avenue à La Pocatière. A cette somme il faut cependant ajouter des déboursés de \$50,000 qui ont servi à l'acquisition des terrains.

C'est le bureau d'architectes Côté et Chabot de Neufchâtel qui a été chargé de dessiner les plans de l'école tandis que la firme Les Entreprises du Bon Conseil de Québec s'occupera de la construction. Rappelons en terminant que les travaux doivent débiter le 1^{er} mars pour se terminer à la même date l'an prochain.



On signait, mercredi dernier, le contrat relatif à la construction de la polyvalente de La Pocatière. On aperçoit, dans l'ordre habituel, M. Yvan Chabot architecte, M. Fernand Houle président des Entreprises du Bon Conseil, M. Laverdière administrateur de la même compagnie ainsi que M. Rosaire Laprise directeur général de la commission scolaire Pascal-Taché.

Augmentation du nombre de permis de construction mais baisse de leur évaluation à La Pocatière

(A.S.) Une brève analyse permet de constater qu'à La Pocatière, bien que le nombre de permis de construction et de réparation soit passé de 182 qu'il était en 1975 à 194 en 1976, leur

évaluation a baissé comparativement à 1975. Celle-ci passe donc de \$3,778,535 à \$1,822,630.

CONSTRUCTIONS UNIFAMILIALES

En 1976, Ville La Pocatière

a émis 21 permis pour la construction de maisons unifamiliales comparativement à 46 en 1975. Aussi, on note que 8 permis ont été émis pour des réparations majeures et 94 pour des répara-

tions mineures. L'évaluation des 124 permis de construction et réparation de maisons unifamiliales se chiffre à \$944,330 comparativement à \$914,000 en 1975.

RESIDENTIEL MULTI-

PLE

Pour des constructions et agrandissements de résidences à logements, 2 permis ont été donnés en 1976 contre 1 en 1975, cependant celui-ci a été émis pour une construction de 22 logements dont le coût s'élevait à \$200,000. En 1976, la réparation de maisons à logements a nécessité des dépenses de \$20,000.

CONSTRUCTION ET AGRANDISSEMENT COMMERCIAL

Ce type de construction a bénéficié de l'émission de 10 permis en 1976 comparativement à 6 en 75. Un montant de \$420,800 a été dépensé en 76 contre \$1,633,000 en 1975. Il faut noter qu'en 1975-76, on a assisté à la construction des Galeries La Pocatière.

CONSTRUCTION INDUSTRIELLE

Au cours de l'année 76, il y a eu émission de 3 permis

pour des constructions et agrandissements industriels comparativement à aucun en 1975. L'évaluation de ces types de travaux se chiffrent à \$127,500.

En 1976, un seul permis a été émis pour la construction agricole dont les coûts ont été évalués à \$6,000.

CONSTRUCTION ET AGRANDISSEMENT D'ÉDIFICE GOUVERNEMENTAL

On notera que pour la construction et l'agrandissement d'édifices gouvernementaux, 2 permis ont été accordés tout comme en 1975. Le montant des travaux effectués en 1976 se chiffre à \$200,000 comparativement à \$425,000 en 1975.

Une analyse permet de constater que ce sont la construction et la réparation de maisons familiales qui ont nécessité les plus importants déboursés soit \$944,330.

La Boulangerie Deroy et Bonbons Belvedair deviennent propriété de Gailuron Inc.

(A.S.) La Compagnie Blé d'Or Inc., membre du groupe Gailuron Inc., devenait récemment propriétaire de la Boulangerie Deroy de St Philippe de Néri et de l'industrie Les Bonbons Belvedair de St Pascal. Cette transaction apportera des changements pour ces deux industries du comté de Kamouraska.

Désirant conserver le plus de monde possible, la Compagnie Blé d'Or a présenté pour la Boulangerie Deroy de St Philippe, un plan de transformation par lequel elle deviendrait une

pâtisserie, ce qui exigerait une augmentation de près du double des employés, passant de 8 à 15.

Selon les dires de certains membres de la Compagnie Blé d'Or, les employés actuellement en place peuvent se prévaloir de leur droit de transfert en priorité dans d'autres établissements que possède la Compagnie. Seulement, d'après les premières constatations, la proportion des employés désirant bénéficier de ce droit de transfert semblerait se chiffrer à seulement 2 sur 8.

Lors d'un passage près

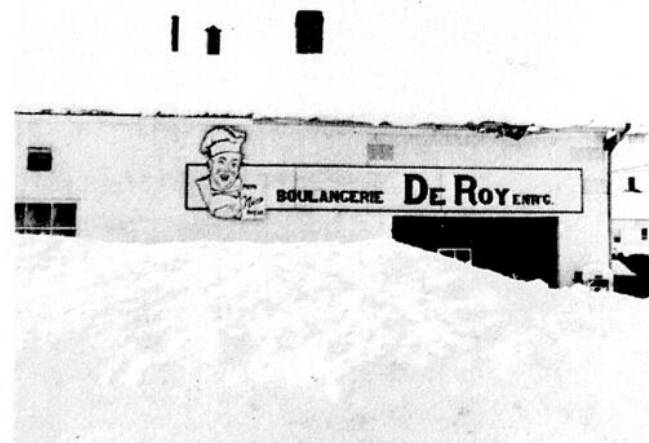
des locaux de la Boulangerie Deroy à St Philippe, on constate que ceux-ci sont fermés et qu'un immense rempart de neige les entoure. Il semble selon certaines sources que les locaux deviendront un entrepôt pour les distributeurs de Blé d'Or. **LES BONBONS BELVEDAIR**

Tout comme la Boulangerie DeRoy, les industries Bonbons Belvedair sont devenues elles aussi la propriété du consortium Blé d'Or Gailuron.

Selon certaines sources d'information, il appert que dès

février prochain, il y aura ouverture d'une pâtisserie à même la confiserie des Bonbons Belvedair qui fonctionnera désormais sous la raison sociale, les Aliments Belvedair. L'implantation d'une pâtisserie créera conséquemment de nouveaux emplois.

Rappelons que le groupe Gailuron Inc. qui opère une chaîne de boulangeries au Québec, est contrôlé par des intérêts canadiens-français dans une proportion de 100%. Soulignons que le groupe Gailuron se classe au troisième rang en importance au Québec.



Les aliments Belvedair de St-Pascal connaîtront un essor important d'ici quelques semaines lorsque la pâtisserie sera en opération.

(A.S. Peuple-Courrier)



Les locaux qui abritaient la Boulangerie De Roy de St-Philippe de Néri sont maintenant fermés. Quel avenir leur réserve-t-on?

(A.S. Peuple-Courrier)

Hôpital de St-Jean: il ne manque que l'approbation du ministère.

Les autorités du C.L.S.C. des Trois-Saumons attendent toujours le feu vert du ministère des Affaires sociales pour entreprendre les travaux de construction de l'hôpital de St-Jean Port-Joli.

On sait que la Corporation du C.L.S.C. avait accepté la soumission présentée par les Entreprises Charles E. Roy de Québec. Cette firme s'engage à construire le futur ensemble au coût de \$2,517,400.

Même si cette soumission a été acceptée au niveau local, elle doit recevoir l'approbation du ministère avant

que les travaux puissent débiter. Légalement cette approbation doit venir avant le 3 février.

En effet la période de validation se termine 45 jours après l'ouverture des soumissions. Au bout de ce laps de temps, l'entrepreneur peut retirer l'offre qu'il avait faite.

Au téléphone samedi dernier, M. Jean-Marc Bourgault, président du C.L.S.C. des Trois-Saumons nous a déclaré qu'il attendait des nouvelles dans les jours qui viennent. Si tout va bien, les travaux devraient pouvoir être entrepris dès le 15 mars.

Année record pour la construction résidentielle à Montmagny

(B.M.) La valeur des permis de construction accordés par la ville de Montmagny en 1976 s'établit à \$3,777,180 soit approximativement le même niveau qu'en 1973 et 1974.

Un communiqué émanant de M. Jean-Guy Kirouac, inspecteur en bâtiments, relatif au rapport annuel des permis de construction laisse entendre que l'année 1976 est une année record au niveau des permis de construction.

En effet, 340 permis ont été émis en 1976 comparativement à 256 pour l'année dernière qui était déjà une année record. Cette hausse au niveau des permis de construction est due en raison de l'augmentation des constructions des maisons familiales. En effet, 71 permis ont été émis pour ce type de construction pour un total de \$1,914,175, comparativement à 53 en 1973, la meilleure des six dernières années et 47 pour l'année 1975, soit une augmentation de 51%. Deux maisons multifamiliales ont aussi été construites pour un total de \$70,000. Donc 79 unités de

logement ont été créées en 1976.

De ces 71 maisons neuves, 42 soit 60% ont été construites sur des terrains desservis par les services municipaux.

Actuellement, dans les secteurs de la 11^{ème} et 12^{ème} rue et du carré du Roi, il ne reste que 52 emplacements vacants. Considérant le rythme actuel de développement de ces secteurs, il est à prévoir qu'environ 25 maisons neuves se construiront dans ces secteurs en 1977 et environ 10 maisons sur des terrains déjà desservis dans les limites de la Cité. Ceci nous donne donc 35 maisons neuves sur des terrains desservis.

Or en 1976 il s'en est construit 42. Si la demande se maintient au même niveau en 1977 qu'en 1976, nous aurons un déficit de 7 emplacements.

Où iront donc s'installer ces nouvelles maisons s'enquiert M. Kirouac dans son rapport. Les propriétaires auront le choix entre le secteur rural non desservi par le réseau municipal et une autre municipalité. La

Cité de Montmagny devrait donc envisager le problème et analyser les diverses solutions qui lui sont offertes.

Par ailleurs 12 permis ont été émis en 1976 pour de nouveaux commerces totalisant un valeur de \$786,000. 17 autres commerces ont été réparés ou agrandis pour une valeur totale de \$259,000. Un fait très important à noter, pour la deuxième année consécutive aucun investissement ne s'est fait dans le secteur industriel à Montmagny si ce n'est l'agrandissement des entrepôts de deux industries déjà existantes.

Il est à noter de plus que cette année encore aucun des trois palliers de gouvernement n'a fait d'investissement immobilier à l'intérieur des limites de la Cité.

Enfin, M. Kirouac a suggéré au Conseil Municipal d'engager un inspecteur en bâtiments à temps plein et d'amender le règlement no. 354 article cinquième considérant que le tarif des permis de construction n'a pas changé depuis juin 1969.



Le nouveau bureau de direction du Festival de l'Oie Blanche pour l'année d'opération 1977. Debouts, de gauche à droite, Réjeanne Lachance, Jean-Guy Boulet, Jeannine Robin, Sylvie Painchaud et Chantal Blais. Assises, dans le même ordre, Madeleine Boulet, trésorière, France Blanchet, présidente et Nicole Blouin secrétaire. Pierre Cloutier, vice-président, n'apparaît pas sur la photo.

(D.G. Peuple-Courrier)

S.E.P.T.

Signature de l'entente locale le 31 janvier

(B.M.) Les négociations entreprises par les représentants de la Commission Régionale Pascal Taché et le Syndicat de l'Enseignement Pascal Taché aux tables sectorielles de l'élémentaire et du secondaire sont terminées depuis le 19 janvier dernier.

C'est ce que nous déclarait vendredi M. Denis Leclerc, représentant du Syndicat de l'Enseignement Pascal Taché et conseiller technique aux tables de négociations. Mardi le 18 janvier dernier le secteur de l'élémentaire se réunissait pour négocier les derniers points soit, la réaffectation des instituteurs, l'affectation aux changements d'école, la distribution des tâches et les objets et mécanismes de consultation.

Le lendemain il y eut séance de négociations de la

table régionale ou les cinq commissions scolaires de la régionale étaient représentées. Au cours de cette réunion tous les points qui ont été négociés depuis le 16 septembre dernier ont été revus en six blocs différents, soit pour l'élémentaire ou pour le secondaire, sauf en ce qui concerne les blocs cinq et six où les négociations étaient faites séparément. Ces points sont, pour le bloc 1; la déduction des cotisations syndicales, la documentation à fournir au syndicat, l'utilisation des locaux de la commission, l'affichage des avis syndicaux et les modalités de versement de la rémunération; pour le bloc 2: les procédures et critères d'engagement, les procédures de non-réengagement et de renvoi, la démission et le bris de contrat, la promotion et le dossier personnel

de l'enseignant; dans le bloc 3, les points négociés étaient la répartition des congés fériés, la répartition des congés sociaux, les congés sans solde, la réglementation des absences et l'aménagement de l'année de travail. Le bloc 4 pour sa part, ne comprenait qu'un point soit, les plans complémentaires d'assurance. Le bloc 5, traitait des objets et mécanismes de consultation et le bloc 6 de la distribution des tâches, mutations et les affectations.

L'application des contenus négociés se fait depuis le 20 janvier, et le 31 janvier prochain l'entente survenue entre le S.E.P.T. et la régionale devrait être ratifiée par les représentants des deux parties.

Entretemps, les contenus des textes de négociations seront vérifiés.

de l'enseignant; dans le bloc 3, les points négociés étaient la répartition des congés fériés, la répartition des congés sociaux, les congés sans solde, la réglementation des absences et l'aménagement de l'année de travail.

Le bloc 4 pour sa part, ne comprenait qu'un point soit, les plans complémentaires d'assurance. Le bloc 5, traitait des objets et mécanismes de consultation et le bloc 6 de la distribution des tâches, mutations et les affectations.

L'application des contenus négociés se fait depuis le 20 janvier, et le 31 janvier prochain l'entente survenue entre le S.E.P.T. et la régionale devrait être ratifiée par les représentants des deux parties.

Entretemps, les contenus des textes de négociations seront vérifiés.

Mme France N. Blanchet devient présidente du Festival de l'Oie Blanche

(D.G.) Le Festival de l'Oie Blanche de Montmagny avait son assemblée générale annuelle mercredi le 19 janvier, suite à une première réunion tenue le 14 décembre dernier et qui avait dû être ajournée à cause d'une anomalie présente dans le bilan de l'année 1976. La présentation de ce bilan, les discussions sur les modalités d'exécution du prochain festival et l'institution d'un nouveau bureau de direction constituaient les composantes de l'ordre du jour.

Seulement une vingtaine de membres disséminés dans la grande salle du Centre Sportif "Le Bûcheron" assistaient à cette assemblée. En début de soirée, on a procédé à la lecture et l'adoption du bilan pour l'année financière 1976 et semble-t-il que l'erreur a été décelée et corrigée.

Ensuite, les deux membres restant du bureau de direction Mmes France

Blanchet et Réjeanne Lachance ont ouvert la période de mise en nomination de candidats en vue de la formation du nouveau bureau de direction. A la suite de l'élimination de quelques uns par leur refus d'accéder à ces postes, d'autres membres ont accepté leurs nouvelles charges.

La présidence sera donc assurée par Mme France Blanchet assistée du vice-président M. Pierre Cloutier de la trésorière Mme Nicole Blouin et de la trésorière Mlle Madeleine Boulet. Mmes Chantal Blais, Réjeanne Lachance, Jeannine Robin, Mlle Sylvie Painchaud et M. Jean-Guy Boulet complètent la formation du nouveau bureau de direction. En tout, neuf membres ont été assignés à ces fonctions dont quatre nouveaux. Rappelons que c'est Mme Jeannine Robin qui cumulait le poste de présidente l'année dernière.

Déjà, quelques suggestions très intéressantes ont été présentées aux nouveaux directeurs. M. Claude Roy a proposé l'abolition de la tente, comme cadre des activités internes, pour conserver le Palais de l'Industrie et du Commerce. De son côté, Mlle Nicole Dassylva a demandé de réétudier le tirage du véhicule à quatre roues motrices à cause de sa non-rentabilité. D'autres membres ont pensé à la réorganisation de la mascotte Pan-Pan, qui semble-t-il souffrirait de malnutrition que l'on peut observer par son aspect rachitique. Par ailleurs, M. Claude Roy, a suggéré aux directeurs de contacter l'atelier du Carnaval de Québec afin de retoucher la mascotte et de la rendre plus confortable pour ses cobayes. Les directeurs ont réaffirmé leur malléabilité et leur disponibilité face à ces suggestions.

Commentant
TACHÉ
 le 4 février

Le film aux 5 Oscars
JACK NICHOLSON
VOL AU DESSUS D'UN NID DE COUCOU

Commentant
LAFOURMIS
 le 11 février

King Kong

Commentaire

Un nouvel art de vivre basé sur la communication

Si le Québec a tourné une page de son histoire le 15 novembre dernier avec l'arrivée au pouvoir d'un parti politique riche en idées originales à tendance socialisante, il n'en est de toute évidence pas de même pour la région de la Côte-du-Sud qui n'a pour la représenter au sommet qu'un seul et lointain député membre de ce parti à savoir Léonard Lévesque dans Kamouraska-Témiscouata.

Voyons voir, de 1973 à 1976 avec trois députés du bon bord, la Côte-du-Sud n'a pas connu d'évolution vraie basée sur un progrès réel. On n'a jamais profité de quelque programme d'aide que ce soit émanant du gouvernement provincial, surtout dans l'industrie, du fait qu'on n'entre pas dans une zone spéciale désignée. Et on ne tire même pas avantage de la décentralisation puisqu'on fait partie de la région administrative de Québec, sans toutefois bénéficier d'aucune retombée économique, culturelle ou seulement sociale.

Que peut-on espérer alors d'un gouvernement pratiquement improvisé et guère au courant de certaines disparités régionales comme nous en rencontrons sur la Côte-du-Sud? Vraisemblablement aucun secours financier capable de transformer un berceau de chômeurs en une roue de fortune; mais peut-être finalement ce changement de mentalité qui découle d'un nouvel art de vivre axé sur une production non pas tant monétairement rentable qu'humainement viable.

Eh oui! alors qu'on brise les

frontières de toutes parts et que priment les échanges internationaux dans tous les secteurs d'activités, sur les plans économique, politique, culturel et sportif, nonobstant le coût élevé des transports et des communications, des gens d'une même région semi urbaine et semi rurale n'ont pas encore senti le besoin de se rapprocher par la communication. Par préjugés ou par ignorance on n'a aucun contact les uns avec les autres, sauf peut-être par le moyen des média d'information locaux et régionaux qui n'arrivent pas encore à jouer pleinement leur rôle de véhicule de la connaissance nécessaire au développement.

C'est précisément ce qui nous fait croire que la Côte-du-Sud n'est jamais parvenue à exister comme entité propre et distincte et que les concepts telles la fraternité, solidarité, conscience collective et prise en main de ses propres affaires n'ont jamais servi qu'au jeu de la spéculation pure.

La gêne et la dépendance, on n'ose pas trop le crier mais on le devine volontiers, ont toujours été le lot des citoyens de la Côte-du-Sud qui sans cesse ont espéré, éblouis par le prestige illusoire de quelques leaders sans véritable influence, sans jamais osé rien réclamer.

Or ce temps est probablement révolu et le résident de la Côte-du-Sud, s'il veut être reconnu et considéré, devra au moins connaître son voisin sinon faire avec lui un bout de chemin.

Claude Marchand



Interdiction de souffler de la neige sur les arbres.

La voix du peuple

Déneigeurs, protégez nos arbres

Cité de Montmagny
97 Ste-Julie
Montmagny, Qué.

A qui de droit,

Avant de critiquer, je m'efforce de présenter au moins une solution de rechange.

La photo incluse représente un panneau de signalisation que j'ai fixé en bordure de ma propriété et qui l'espère attirera l'attention des déneigeurs de bonne volonté...

S.V.P. ne soufflez pas de neige dans les arbres et arbustes.

L'hiver est long et difficile la neige abondante, aussi faut-il protéger les arbres qui grâce à leur feuillage

serviront à nous faire oublier les rigueurs de cette saison durant les mois d'été.

Si, par l'inconscience des employés municipaux, les arbres ne devaient pas survivre à l'hiver, je me verrai dans l'obligation d'exiger le remboursement de la taxe sur le déneigement afin de pouvoir confier cette tâche à un entrepreneur privé qui je l'espère montrera plus de respect envers l'environnement.

En plus de libérer les employés municipaux d'un énorme casse-tête, j'aurai contribué à embellir ma ville.

Benoît Buteau
29 Valcourt
Montmagny, Qué.

LE PEUPLE

COURRIER DE LA CÔTE DU SUD

55, Rue de la Fabrique
Montmagny: 248-0415
248-0419
248-0430

La Pocatière:
856-1514

Directeur général
THOMAS TREMBLAY

Responsable de la distribution
ROSAIRE TREMBLAY
248-0447

Directeur de l'information
CLAUDE MARCHAND

Secrétariat:
MLLE ANDRÉE MORIN
MLLE GINETTE LACOMBE
MMÉ DANIELLE CARON

Rédaction
ALAIN SOUCY
BERNARD MORIN
MME LEOPOLD FLAMAND
(COLLABORATRICE)

Abonnement
R. LAMONTAGNE
MME DENIS FORTIN

Publicitaires
MLLE LOUISE LAVALLÉE 248-0430
MARCEL OUELLET 248-0419
PIERRE DUMAIS 498-3317

Graphiste
MME LYNDY LEVESQUE

Composition
MLLE DIANE GAUMOND

Comptabilité
MLLE DOROTHY BERMINGHAM



Directeur de la production
CLEMENT BOULANGER

HEBDO DE LA
CÔTE-DU SUD



Port payé à Montmagny
Courrier de la deuxième
classe
Enregistrement no 0420
Dépôt légal - Bibliothèque
Nationale du Québec

IMPRIME A L'IMPRIMERIE ST-ROMUALD OFFSET

Toute reproduction des annonces ou informations est interdite

À MONTMAGNY → ANNÉE RECORD POUR LA CONSTRUCTION RÉSIDENIELLE
INVESTISSEMENTS INDUSTRIELS RÉELS → NULS



Création d'un comptoir alimentaire dans le comté de L'Islet

Un groupe de citoyens du comté de L'Islet, venant principalement de Ste Louise et de St-Jean Port Joli, s'active présentement à mettre sur pied une coopérative d'aliments naturels de base.

Au nombre d'une trentaine, les membres du comptoir alimentaire La Cuillère se réunissent dimanche le 23 janvier au C.L.S.C. de St Jean Port Joli. Le mouvement dont l'idée a germé il y a un peu plus d'un an, profitait de l'occasion pour élire son premier exécutif.

M. Jacques Roussel de Ste

Louise occupera les fonctions de président au cours de l'année qui vient, M. Jacques Boulanger de St Jean sera à la vice présidence, Mlle Danielle Caron de L'Islet sera la secrétaire du groupe tandis que Mlle Tessa Goulet de Ste Louise sera chargée de la comptabilité. Enfin c'est M. Gilles Robichaud de St Jean qui assumera la tâche de coordonnateur chargé du transport et de la distribution des denrées.

Le comptoir alimentaire La

Cuillère n'est pas encore incorporé en tant que coopérative. A l'heure actuelle sa seule existence légale réside dans le fait d'être membre sociétaire du Centre de Recherche alimentaire du Québec (CRAQ) dont les bureaux principaux sont situés à Montréal et à Québec. Cependant des démarches sont sur le point d'être entreprises pour procurer au mouvement une chartre de coopérative.

La Cuillère pourrait ainsi acquérir une certaine autonomie tout en demeurant

membre du CRAQ de Québec à titre de coop affiliée.

Rencontrés après la réunion de dimanche quelques uns des membres nous ont fait savoir qu'on songe, pour la prochaine saison, à entreprendre les premières expériences de production locale d'aliments naturels. Présentement le CRAQ de Québec importe des Etats Unis les produits qu'il redistribue, ce qui est à tout le moins paradoxal.

Cette production locale serait consommée ici même. Par contre, s'il venait à y

avoir des surplus, ceux-ci pourraient être acheminés vers Québec qui verrait à les distribuer à d'autres groupes locaux. On voit que, assez rapidement, on pourrait en venir à un réseau qui couvrirait une bonne partie du territoire québécois.

A plus long terme, le comptoir alimentaire songe à se doter d'un local permanent. Quand on sait que les commandes faites à Québec suffisent déjà à emplir un petit camion, on imagine que le besoin d'espace d'entrepôt doit se faire urgent. Ce

local pourrait aussi servir de magasin ouvert deux ou trois jours par semaine à l'usage des membres.

Le coût d'une part sociale pour devenir membre à vie de La Cuillère est de \$30. Cette somme peut être payée en six versements de \$5. En plus d'avoir à acheter une part sociale, chaque membre du groupe doit donner quelques heures de son temps à tous les mois. En effet, à la Cuillère, tout fonctionne selon le principe du bénévolat.

L'assurance-maladie couvrira prochainement les services chiropratiques

(D.G.) Si l'on s'en tient à certaines déclarations du ministre des Affaires sociales, le Dr. Denis Lazure, les services chiropratiques devraient bientôt être couverts par le régime d'Assurance-maladie du Québec.

C'est ce dont nous faisons part vendredi dernier le Dr. André Dionne, président de l'Ordre des Chiropraticiens du Québec, qui a précisé qu'il doit rencontrer M. Lazure au début de février pour discuter avec lui des modalités d'application de cette mesure. C'est une victoire pour la population, d'ajouter M. Dionne.

Par ce geste, le ministre Lazure veut respecter ses engagements pris au cours

de la récente campagne électorale afin d'assurer l'accessibilité à la population en matière de soins chiropratiques. Cette mesure, où l'on retrouve une certaine tendance socialisante, effrayait une partie des chiropraticiens qui craignait l'application d'un contrôle trop sévère. D'ailleurs, lors du lancement de la pétition en faveur de cette mesure, en juillet 1976, environ le tiers des professionnels de cette discipline se prononçaient contre, le tiers en désiraient l'application et l'autre tiers demeuraient indifférents à la question. L'Ordre des chiropraticiens du Québec compte 464 membres. Actuellement, le Dr. Dionne révèle que 131 étudiants suivent leurs cours afin de devenir des professionnels en chiropratique. "D'ailleurs, la crédibilité de la profession augmente gra-

duellement surtout depuis la reconnaissance légale de cette discipline par les lois 250 et 269 qui a eu lieu en juillet 1974" affirme le président.

Concernant la couverture des services chiropratiques, nous avons interrogé le Dr. Dionne sur l'aspect abusif, provenant des deux parties impliquées c'est à dire les chiropraticiens et la clientèle, face à l'application d'une telle mesure. "D'une part, le contrôle de la qualité des soins offerts à la population qui appliquera des mesures sévères afin d'éliminer l'incompétence et l'abus de certains. A cet effet, l'association professionnelle dresse les critères d'un code de déontologie sévère. Tout le contrôle possible sera effectué afin de rendre à la population des services de qualité."

D'autre part, la clientèle

peut être tentée de consulter de manière abusive et ainsi enlever la place aux cas urgents. "Les praticiens devront être clairvoyants et prendre les mesures qui s'imposent" déclare le Dr. Dionne. Cependant, celui-ci serait en faveur de l'installation d'un système de frais modérateurs qui consiste à déboursier un montant d'argent minime à chaque visite, ceci afin de modérer la demande de services. "Par contre, cette mesure, si elle existait, devrait être appliquée à tous les services de santé, ajoute le Dr. Dionne. Cette proposition semble

condamnée à être reléguée aux oubliettes.

Quoiqu'il en soit, la population pourra recourir, dans

quelques temps, aux services chiropratiques en présentant sa carte d'assurance-maladie.



Le Docteur André Dionne D.C., président de l'Ordre des Chiropraticiens du Québec, qui exerce sa profession à Montmagny.

ALAIN BOULAY



PHARMACIEN

87, 7^e rue
L'Isletville, P.Q.

GOR 2C0

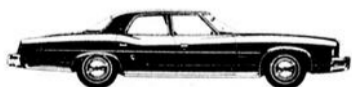
SPECIAL CETTE SEMAINE



1975 BUICK

Le Sabre, Custom 4 ptes
H.T. Vitres électriques, air
climatisé, volant ajustable,
toit vinyl, radio AM-FM,
stéréo-tape, suspension
raffermie.

\$3925.



1975 PONTIAC

Parisienne 4 ptes, Sedan,
V-8, Servo-freins, servo-
direction, Radio AM, air
climatisé, dégivreur arrière
suspension raffermie.

\$3595.

Garantie Wvns 12 mois ou 12,000 milles

Bellechasse, composez: **884-2819**

REDARD
AUTOMOBILES L^{TÉE}

116 Ouest, St-Jean-Baptiste, Montmagny

Tél.: **248-3553**

PONTIAC/BUICK/CADILLAC/G.M.C.

ONNE SORT PAS À pied...

**A NOTER NOUVELLES
HEURES D'AFFAIRES**

VOTRE MAGASIN D'ESCOMPTE

ECONO-Prix

sera ouvert de 9 heures A.M. à 9 heures P.M.

du lundi au vendredi incl.

le samedi de 9 heures A.M. à 5 heures P.M.

Ces changements toujours pour améliorer notre

service auprès de notre distinguée clientèle

ECONO-Prix

89, St-Jean-Baptiste Est,

Montmagny

Tél.: **248-5890**

Diminution de taxe à St-Onésime

(A.S.) Même si cela semble inusité, les citoyens de St-Onésime bénéficieront d'une diminution de taxe en 1977. La taxe générale passe de .15 cent du \$100 qu'elle était en 1976, à .10 cents du \$100, en 1977. La taxe spéciale de .95 cent en 1976, baisse à .80

cent en 77. Le maire de la municipalité de St-Onésime, M. Alexandre Ouellet, nous expliquait ce phénomène par le fait qu'en 1977, la part de la taxe provinciale de 8% revenant aux municipalités augmentera de \$2,000 par rapport à l'an dernier. De plus, le gouvernement a accordé une augmentation de \$100, par mille de chemins entretenus durant

l'hiver. Le total de l'évaluation passe de \$1,903,790 en 1976 à \$2,001,330 en 1977 ce qui donne une augmentation de \$97,540. Au chapitre des dépenses, St-Onésime a prévu un montant de \$53,027 comparativement à \$46,598 en 1976. Quant aux revenus pour l'année 77, ils se chiffreront à \$53,027 ce qui constitue un budget équilibré.

La Pocatière

paroisse:

un budget

équilibré

(A.S.) La municipalité de La Pocatière Paroisse adoptait récemment un budget équilibré pour l'année 1977. On prévoit un montant de \$80,824 au chapitre des dépenses et des recettes. La taxe foncière demeure à .30 cent du \$100 d'évaluation. Le total de l'évaluation se chiffre à \$5,250,720. Aux fins du secrétaire municipal, M. René Pelletier, il n'y aura pas d'augmentation de taxes en 1977 pour les résidents de La Pocatière paroisse.

Un P.I.L. favorisera la nomenclature des rues et le numérotage des résidences à Cap St-Ignace

Un projet d'Initiatives Locales, "La Chaîne", a été accordé dans la Municipalité de Cap St-Ignace. Ce projet s'étend du 10 janvier au 28 mai et emploiera jusqu'à six personnes.

"La Chaîne" qui bénéficie d'un budget de \$16,900, a pour but de préparer un projet en vue d'une réglementation municipale concernant le nom des rues et le numérotage civique des résidences.

Nous avons l'intention de référer à la riche histoire du

Cap Saint-Ignace. Nous comptons sur la collaboration de tous et chacun afin de nous aider à faire un choix judicieux de noms qui pourront être soumis au Conseil Municipal. Pour nous communiquer vos suggestions ou commentaires, nous serons à votre écoute le 31 janvier et le 1 février 1977 au no. 246-5820, aux heures de bureau.

Nous vous remercions à l'avance de votre collaboration.

Nicole P. Pelletier, Coordinatrice



Bonnes Transactions

Garantie 100% - 30 jours sur la plupart de nos voitures usagées.

1976 CHEVROLET IMPALA
Cust, 2 portes,
du gérant des pièces
Rég. Notre prix:
~~\$6848.00~~ **\$5100.00**

1976 CHEVETTE
4 cyl., hatchback
Rég. Notre prix:
~~\$3827.00~~ **\$3200.00**

VOITURE DU GERANT DE SERVICE
1976 Cutlass Sedan 4 portes
Rég. Notre prix
~~\$5,857.00~~ **\$4,800.00**

1976 NOVA 8 cyl., 2 portes
Rég. Notre prix:
~~\$4783.00~~ **\$4000.00**

1976 VEGA 4 cyl., hatchback
Rég. Notre prix:
~~\$3894.00~~ **\$3200.00**

Graissage et changement d'huile \$4.50

Nous faisons la location d'autos et camions neufs.

CHEVROLET



Blais & Trahan inc.

140, Boul. Taché Ouest, Montmagny, G5V 3A5
Tél.: Bur. 248-2323 - Ligne directe Québec: 884-2310

CHEVROLET - OLDSMOBILE
CAMIONS CHEVROLET

Démission du président de l'A.C.P.K.

Suite à une réunion du conseil exécutif de l'Association de Chasse et Pêche de Kamouraska tenue le 17 janvier 1977, monsieur Gérald Rousseau a remis sa démission au titre de président de l'Association.

Il est remplacé à cette fonction par monsieur Benoît Arbour. Monsieur Gaston Simard accède à la vice-présidence.

Toutefois, monsieur Gérald Rousseau demeure à l'exécutif comme directeur, ceci lui permettant de se consacrer davantage à ses nouvelles obligations professionnelles.

Exposition de technologie physique des étudiants du Cégep de La Pocatière

Une exposition des travaux et des réalisations des étudiants de Technologie physique du Cégep de La Pocatière aura lieu aux Galeries La Pocatière, les 27, 28 et 29 janvier 1977.

L'exposition est entièrement organisée et réalisée par les étudiants de troisième année de l'option Technologie physique. Ceux-ci présenteront et commenteront à l'intention du public

intéressé leurs inventions technologiques.

Quelques-unes des inventions présentées ont déjà valu à certains étudiants des succès lors d'expositions scientifiques.

Dans la présentation des réalisations, l'accent sera surtout mis sur l'aspect spectaculaire de la technologie physique.

André Martin
Service d'information

DENTUROLOGISTE



André Normand

21 Valcourt, Montmagny
248-0849

w.h.perron

NOUVEAU CATALOGUE



Amateurs de jardins
Écrivez aujourd'hui afin de recevoir le **GUIDE DU JARDINIER**

77

Un guide précieux pour mieux soigner votre jardin renfermant de nombreuses pages sur les soins à y apporter.

Prix \$1.00 seulement, remboursable avec toute commande de \$5.00

- Un catalogue de format 8 1/2" x 11"
- 120 pages abondamment illustrées
- 44 pages aux belles couleurs naturelles
- Semences pour fleurs et légumes
- Dahlias — Glaieuls — Bulbes, etc.
- Arbustes et arbres fruitiers, plantes vertes, roses, arbrisseaux, etc.
- Semences à gazon, fertilisants, insecticides, etc.
- Outils et accessoires pour le jardinage, tracteurs, livres et brochures, etc.



w.h.perron

515, boul. Labelle, Chomedey, Laval, Québec. H7V 2T3

Remplir et poster le bon dès aujourd'hui. Joindre \$1.00 en indiquant si vous désirez le guide en français ou en anglais.

Pas de C.O.D.

FRANÇAIS ANGLAIS

Nom
Adresse App.
Ville Prov. Code

H.1

Deux nouvelles figures au sein du projet de loisirs inter-municipaux

(B.M.) Le projet P.I.L. qui a pour nom Inter-Loisirs phase 2 est en cours depuis novembre dernier. On sait que ce projet a pour but l'intermunicipalisation des loisirs de St-François, St-Pierre, St-Vallier et Berthier-sur-Mer.

Suite à une augmentation du budget un animateur

sportif a pu être engagé la semaine dernière; il s'agit de M. Guy Rouleau, technicien en loisirs diplômé du cegep de Rivière-du-Loup. Celui-ci désire former des ligues intermunicipales au niveau des sports dans le but de favoriser la collaboration entre les quatre municipali-

tés.

Une nouvelle figure a aussi fait son apparition dans ce projet, en l'occurrence M. Henri Cantin qui a terminé son cours en récréologie à Ottawa. Celui-ci remplace M. Louis Lecompte à titre de coordonnateur en charge du projet. M. Cantin veut établir une continuité en essayant de présenter deux nouveaux projets dans les cadres de "Jeunesse Canada au Travail" et "Canada au travail".

Une autre personne oeuvre aussi dans ce projet depuis novembre dernier; il s'agit de Mlle Christiane Bertrand, animateur socio culturel, qui est en charge d'un cours de folklore québécois: dispensé actuellement aux centres des Loisirs de St-François et St-Vallier par M. Marcel Guay.

Ces trois personnes vous invitent donc à leur faire part de vos idées et besoins en allant les rencontrer au Centre des Loisirs de St-François ou en communiquant au numéro de téléphone (259-7929). Des renseignements relatifs à leurs activités vous seront communiqués dans les semaines à venir.

Une baie vitrée a l'aréna de St-Pamphile

(A. Fl.) En novembre lors de l'étude des prévisions budgétaires 1977, les édiles municipaux ont projeté l'achat d'une baie-vitrée qui entourerait la glace de l'aréna pour protéger davantage les spectateurs. A l'assemblée de janvier, on procéda à l'ouverture des soumissions et le soumissionnaire, H.L. Leclair de Montréal obtint le contrat au coût de \$11,300. dollars contre l'offre de \$10,700 de J.L. Chevalier.

Ce qui a motivé les administrateurs municipaux a choisir cette proposition,

c'est que le contracteur s'engage à exécuter les travaux avec un matériel de meilleure qualité en plus il laisse des vitres et poteaux supplémentaires.

Cette baie-vitrée sera de verre trempé d'une épaisseur de cinq huitième de pouce dans les bouts sur une hauteur de 4 pieds et d'un demi-pouce sur les côtés de 2 pieds.

Cette nouvelle installation sera munie d'un filet invisible et inflammable au côté nord de l'aréna afin de préserver en bon état les murs et vitraux.

ENTRE NOUS... L'ENTRAIDE CA RAPPORTE



COMMENT CALCULER

Les gains en impôt d'une personne qui contribue à un plan enregistré d'épargne-retraite



**Caisse d'entraide
Economique
de Montmagny**

Pour plus de renseignements, veuillez
communiquer avec les recruteurs suivants:

Lauréat Fournier: **246-5617** Albert Dumas: **469-2175**
Gilbert Leblanc: **248-5508** Richard Lévesque: **248-4822**
Georges Deroy (bureau): **248-4822**

CORDIALE INVITATION A TOUTE LA POPULATION

LE FESTIVAL D'HIVER 77 DE L'ASSOCIATION DES MARCHANDS DES GALERIES MONTMAGNY SE POURSUIT



PROGRAMME DES ACTIVITES DE LA FIN DE SEMAINE

JEUDI-27 JANVIER - 8.45 P.M.

SUR LA PROMENADE: PARADE DE MODE
A L'EXTERIEUR: COURSES DE WAITERS

SAMEDI 29 JANVIER EN APRES-MIDI

ATTRACTIONS SPECIALES

SUR LE TERRAIN

SAUTS EN PARACHUTE

SLALOM DE MOTONEIGES

BIENVENUE...

ON FRATERNISE ENSEMBLES

LES GALERIES MONTMAGNY

LA PLACE DU FESTIVAL 77

VIENS T'AMUSER AVEC NOUS

équilibrez mieux votre budget avec vous préférerez le



**KETCHUP
AUX TOMATES
PROVIGO**

Bouteille 25 onces

.69

**GATEAUX
ASSORTIS
STUART**

Boîte familiale

.66

SOYEZ ALERTE !

La politique de Prix de Provigain, ne signifie pas que vous ne verrez pas certains de nos concurrents annoncer des prix plus bas que les nôtres. **VOUS EN VERREZ** mais rappelez-vous qu'en général une page publicitaire ne vous accomode que sur une cinquantaine d'item alors qu'il y en a au moins 7,000 dans un super-marché.

Et c'est ici au Provigain que vous économisez le plus parce que vous réalisez des économies constantes sur tous nos produits, chaque jour, chaque semaine, chaque mois à l'année longue.

...c'est une raison pour laquelle

VOUS PREFEREREZ LE TOTAL DE PROVIGAIN.

Provigain ne vend que des viandes approuvées Canada



CUISSE DE POULET

Fraiche pour griller La livre

.79

POITRINE DE POULET
Fraiche, viande blanche La livre .99

HAUT DE PATTE DE PORC FRAIS
La livre .48

JAMBON EPAULE
Marque Populaire La livre .78

POULET 2 A 4 LIVRES
Categorie A Canada congelé, evisceré La livre .68

EPERLAN DU LAC
Nettoyé, congelé. Cello 1 livre .49

BREUVAGE A L'ORANGE HONEY DEW

Format 12 onces .69

MINI-CAROTTES MC LEAN

Format 2 livres 1.09

TARTE AUX POMMES VERTES Mc CAIN

Format 24 onces 1.09

VOICI QUELQUES-UNS DE NOS "PRIX CHAMPION", ...IL Y EN A PLUS DE 7,000 AUTRES SEMBLABLES DANS CHAQUE PROVIGAIN!

LIQUEUR SEVEN UP Bouteille 24 onces Plus déplié .29	FROMAGE KRAFT CANADIEN Tranche individuelle Cello 16 onces 1.49	PAIN DE VIANDE ROYAL BURNS Boîte 12 onces .84	CERISES ROUGES MARASHINO AYLMEYER Bocal 4 onces .66	CREME RINCE OU SHAMPOING PERFECTION Contenant 12 onces .79
JUS DE POMMES ROUGEMENT Boîte 15 onces .25	MACEDOINE LIBBY Boîte 14 onces .36	ALIMENTS ASST. HEINZ POUR BEBES Jarre 4 onces .21	BISCUITS VIAU VILLAGE ET ROYAL Format 2 livres 1.16	COUCHE SCOTT Nouveau No. Format de 30 1.87
CEREALES POUR BEBES HEINZ ASSORTIS Format 8 onces .57	THON CLOVER LEAF EN MORCEAUX Boîte 7 onces .64	MARGARINE GOLDEN GIRL DURE Aluminium La livre .48	CHAPELURE DE BISCUITS OU BISCUITS GRAHAM DE CHRISTIE Format 400 grammes .79	MOUSSE A BAIN NATURE ALGUE MARINE Contenant 24 onces 1.39
BISCUITS SODA PLUS AU FROMAGE PREMIUM DE CHRISTIE Boîte 8 onces .49	SAUCE DU CHEF ROSBIF OU HOT CHICKEN Enveloppé 7 onces .82	CARAMEL KRAFT MELANGE Format 14 onces .82	CROUSTILLES DULAC Requierees et ondulees Format 250 grammes .69	SAVON DE TOILETTE LUX 4 barres pour .79

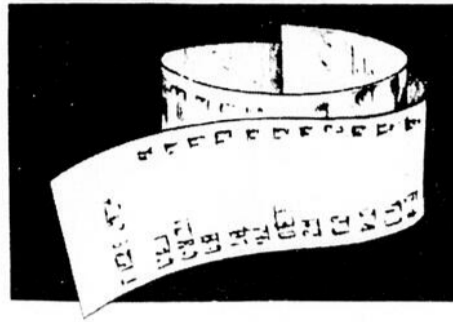


Nous nous réservons le droit de limiter les quantités

Prix en vigueur jusqu'au 29 janvier

...avec tout ça,

nos "Prix Champion" total de Provigain!



**PATE
A DENTS
PROVIGO**

Tube 150 ML

.99

**PAPIER
DE TOILETTE
COTTONELLE**

Blanc Cello de 4 rouleaux

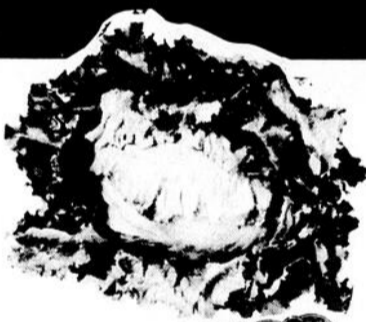
.89

**DETERGENT
ABC**

Format 5 livres

1.59

Aux fruits et légumes, vous préférerez le total de Provigain !



POMMES DE TERRE P.E.I.

Canada No. 1 Sac 10 livres **.99**

POMMES SPARTON

Grosneur 125, produit de B.C. Canada de fantaisie La livre **.35**

RUTABAGA

Produit du Québec Canada No. 1 Cello 5 livres **.45**

- NETTOYEUR LIQUIDE LESTOIL**
Contenant 28 onces 1.26
- AMPOULES ELECTRIQUES WESTINGHOUSE**
de 60a 100 Watts Format de 2 .74
- ESSUIE TOUT LADY SCOTT**
Couleurs assorties Cello 2 rouleaux .98
- PAPIER MOUCHOIR LADY SCOTT**
Couleurs assorties Boîte de 200 .61

PRODUITS PROVIGO

JUS DE TOMATES PROVIGO Fantaisie Boîte 48onces .56	HUILE VEGETALE PROVIGO Contenant 32 onces 1.22
COMPOTE DE POMMES PROVIGO Jarre 28 onces .75	CHOCOLAT PROVIGO Caramel Roll, Rosebuds ou Wafers Cello 12 onces 1.09
FEVES VERTES COUPEES PROVIGO Boîte 19 onces .36	POIRES BARTLETT PROVIGO Boîte 19 onces .61
POIS ET CAROTTES PROVIGO Choix Boîte 19 onces .42	ADOUCISSEUR DE TISSU PROVIPRIX Gallon 128 onces 1.29
FEVES AU LARD PROVIGO Avec sauce aux tomates Boîte 28 onces .61	NOURRITURE POUR CHIEN PROVIGO Boeuf, Foie ou Poulet Boîte 25 onces .34



pourquoi pas ...Provigain!



Le président du Carnaval, les Duchesses et leurs intendants. De gauche à droite, M. François Gagnon et la Duchesse Sylvie Laflamme, M. Noël Bélanger et la duchesse Hélène Landry, M. Louis Dubé et la duchesse Carole Dubé et le président du Carnaval, M. Jean-Yves Bélanger.

[A.S. Peuple-Courrier]

Le Carnaval de La Pocatière est déjà en marche

(A.S.) Ca fêtait en grand à La Pocatière samedi dernier alors que près de 300 personnes ont assisté au souper inter-clubs qui était une avant-première du Carnaval 77.

La soirée de samedi s'est déroulée aux sons de la musique d'orgue exécutée par une artiste dont la renommée n'est plus à faire, Mme Ginette Allard. Le

président du Carnaval, M. Jean-Yves Bélanger déclarait que les activités du Carnaval 77 seront une réussite si la population manifeste autant d'enthousiasme qu'elle l'a fait samedi soir.

Au cours de la soirée, on a procédé à la présentation des duchesses qui sont Mesdemoiselles Carole Dubé, Hélène Landry et Sylvie

Laflamme.

Vente de la bougie

Samedi le 22, plusieurs bénévoles de La Pocatière ont procédé à la vente de la bougie du Carnaval dans les municipalités sises entre St-Pascal et Ville de L'Islet. Aux dires du président, M. Jean-Yves Bélanger, ce fut une réussite inattendue.

L'ouverture officielle du Carnaval de La Pocatière est prévue pour le 10 février.

Le coin du 150ième de St-Pascal

(A.S.) Dans les cadres des fêtes du 150ième anniversaire de St-Pascal, le 15 janvier dernier s'est déroulé en la salle de l'école Marguerite Bourgeois de St-Pascal, la soirée du Bon Vieux Temps à laquelle plusieurs centaines de personnes ont participé.

Revêtus de leurs cotillons, plusieurs y sont allés de leurs chansons qui ont créé une ambiance formidable. Organisée par M. Clément Lavoie, cette soirée a connu un immense succès.

Nouveau local du 150ième

Depuis quelque temps, les bureaux du 150ième de St-Pascal sont situés au second étage de l'édifice Laplante lequel abrite la Banque Provinciale. A noter que M. et Mme Guy Laplante propriétaires de l'édifice, prêtent gratuitement ces locaux au comité du 150ième.

Le P.I.L. du 150ième

Le financement de base des fêtes du 150ième est assuré par un projet d'Initiatives Locales comportant un montant de \$18,500 qui crée 5 emplois. Les membres de ce projet sont M. Clément Lessard coordonnateur, Mme Hélène Dubé et Mlle Denise Laplante recherchistes, Mlle Lucie Caron secrétaire, Mme Nicole Vachon agent de publicité et Mme

Nicole Dumais, agent de relations publiques.
Soirée Canadienne

Le 22 janvier, le maire, M. Ernest Ouellet, le curé Yvan Morin et plusieurs représentants de St-Pascal, se sont rendus à Sherbrooke afin de participer à l'enregistrement de la Soirée Canadienne qui sera transmise sur les ondes de CKRT TV

en mai prochain.

Activités Carnavalesques
Les activités Carnavalesques qui ont été intégrées dans les cadres du 150ième, se dérouleront du 5 au 14 février. Le 13 février, il y aura un tournoi de hockey "Invitation" du 150ième. Cette rencontre sportive qui mettra aux prises plusieurs anciens joueurs de St-Pascal se déroulera à l'Aréna locale.

Achat de fourrures brutes de toutes sortes, à très bon prix

Distributeur de pièges, au prix le plus bas sur le marché

Jean-Louis Pelletier

248-3475 = le jour 248-3353 = le soir



DENTUROLOGISTE

Roger Hallé d.d.

(Technicien-Dentiste)

MONTMAGNY:

107, Clurter Montmagny

248-4928

Rés. 259-7246

ST-PAMPHILE:

R.R. #1

(Bas de la Paroisse)

356-5231

La tournée "Consommer, peux-tu encore" à St-Gabriel

A St-Gabriel, le 20 janvier soit jeudi dernier, se tenait la première des huit rencontres sur la consommation. Cette rencontre rentre dans le cadre d'une tournée que le Service d'Action Communautaire du C.S.S.Q. a entrepris.

Les gens de St-Gabriel présents ont participé activement aux discussions. Ils

en ont conclu que le monde de la consommation tournait autour de deux pôles: publicité et crédit. Que faire face à cette situation? Pour affronter la publicité, pour juger de la qualité des produits, les participants conviennent que leur seul secours est leur propre expérience ou celle de leur voisinage. Pour eux, l'orga-

nisation d'un regroupement pour renseigner le consommateur n'est pas possible à court terme en raison d'un manque d'information sur les différentes associations.

Rappelons que la tournée "Consommer, peux-tu encore?" se poursuivra au couvent de Rivière-Ouelle, le 27 janvier, et l'école centrale de St-Roch, le 1 février.

J.P.

DISTRIBUTEUR

gros et détail

- Tuyaux et équipement de creuseurs de puits
- Acier de toutes dimensions
- Broche et clôtures de ferme

248:3800

:3870

:3872

MANUFACTURIER

- Barrières métalliques
- Usinage, soudure tout genre
- Travail sur presse hydraulique de 200 tonnes

Location: *Service de GRUES MOBILES*

J. PICARD & FILS INC.

St-Pierre, cté. Montmagny

GRAND SPECIAL
SUR SKIS-BOTTES DE SKI-PATINS

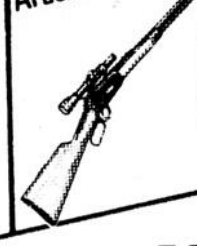


248-3402

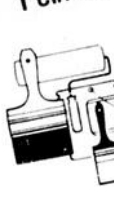
Quincaillerie



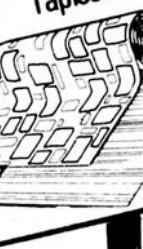
Articles de sport



Peinture



Tapiserie



Bois Matériaux de construction

GROS
DETAIL

LP



LEMIEUX & PROULX INC.

47 est, St-Jean Baptiste, Montmagny
248-3400

Ligne directe Québec 884-2882

ENTREPOSAGE DE FOURRURES 248-3402

Nous fermons le Samedi à 4 heures P.M. durant toute l'année.

Offres d'emplois

TOUTES LES OFFRES QUI SUIVENT SONT ASSUJETTES A LA LOI NO 50: LES EMPLOIS ANNONCES SONT DONC OFFERTS AUX HOMMES ET AUX FEMMES.

- Serveuse de bar pour St-Pamphile. Possibilité de loger sur place pour \$21.00 par semaine.
- Agents d'assurance pour le comté de l'Islet.
- Aiguiser de band saw à la machine.
- Millwright de moulin à scies.
- Peintre aufusilsur bois ou métal avec expérience.
- Des bouchers et des boulangers pour un hyper marché de Montréal.

POUR LA BAIE JAMES:

- Chef de bureau avec expérience dans construction.
 - Commis de pièces de machinerie lourdes.
 - Mécanicien de foreuse [drills docters]
- Le 25 janvier 77, des agents de projet du bureau de la création d'emplois seront à la Polyvalente de St-Pamphile à 7.30 hres p.m. pour une soirée d'information sur les programmes Canada au travail et Jeunesse Canada au travail pour St-Pamphile et les localités environnantes. Les organismes, sociétés et associations sont invités à se rendre rencontrer ces agents.

Le 26 janvier, ils seront à la salle des Chevaliers de Colomb de l'Islet à 8.00 hres p.m.

Le 27 janvier, ils seront à la salle des Chevaliers de Colomb de l'Islet à 8.00 hres p.m.

Le 27 janvier à 9.00 hres a.m. et le 1er février à 10.00 hres a.m. et cela pour toute la journée, ils seront au Centre de Main d'Oeuvre du Canada, 115 ave de la Gare, Montmagny. Fixez un rendez-vous dès maintenant.

Les formulaires pour les programmes Canada au travail et Jeunesse Canada au travail sont disponibles à notre C.M.C. Notez que vous avez jusqu'au 4 février seulement pour présenter votre demande.

NOUS INVITONS TOUS LES EMPLOYEURS A NOUS FAIRE PART DE LEURS BESOINS EN PERSONNEL. SI NECESSAIRE, UN CONSEILLER EN MAIN D'OEUVRE BRAVOUS RENCONTRER.

POUR PLUS AMPLES INFORMATIONS, CONTACTER LE CENTRE DE MAIN D'OEUVRE DU CANADA, 115 AVE DE LA GARE, MONTMAGNY, 248-1102.

N.B. Cours de perfectionnement de Sténo-dactylo à Rivière du Loup débutant le 31 janvier 77, pour des personnes ayant au moins 6 mois d'expérience et désireuses de se perfectionner.

LA POCATIERE.

1- Un stagiaire à la gérance pour une compagnie de finance. Emploi permanent, 37 1/2 heures par semaine. Exigences: secondaire V, 18 ans et plus, bonne présentation, bonnes références. Sujet au transfert rapide après la formation. Salaire: \$600.00 mois, augmentation après trois mois.

2- Un technicien de laboratoire physique. Exigences: DEC en techniques de laboratoire physique ou technicien en électronique ou équivalent. Fonctions: assister les professeurs et les étudiants au laboratoire. Salaire: \$9,555.00 à \$15,506.00 par année.

3- Besoin urgent de conseillers en épargne pour La Pocatière et les environs. Exigences: secondaire IV ou plus. Bonne présentation, bonnes références. Fonctions: sollicitation auprès des clients pour offrir différents plans d'épargne. Possibilité de travail à plein temps ou à temps partiel. Salaire: à commission, possibilité de négocier un salaire de base garanti.

4- 10 aides-familiales pour La Pocatière et les environs. Travail dans des maisons privées où il y a 1 à 3 enfants. Fonctions: soin des enfants, entretien ménager, préparation des repas. Pension fournie selon le cas. Les salaires varient entre \$40.00 et \$50.00 par semaine.

POUR DE PLUS AMPLES INFORMATIONS, VEUILLEZ COMMUNIQUER AVEC VOTRE CENTRE DE MAIN D'OEUVRE DU CANADA, SITUE 41,000 6E AVENUE, LA POCATIERE. TEL: 856-2041.

A La Pocatiere Le Centre de Main-d'Oeuvre du Canada ouvert jeudi soir le 27 janvier

(A.S.) Dans le cadre des nouveaux programmes d'emplois, Jeunesse Canada au Travail et Canada au Travail, le bureau du Centre de Main d'Oeuvre du Canada à La Pocatière sera ouvert jeudi soir le 27 janvier à compter de 19 heures, soit 7 heures p.m.

Deux agents seront présents afin de fournir l'assistance technique et répondre aux questions de tous les organismes, sociétés ou groupements intéressés à présenter un projet.

Résidences pour étudiantes du Cégep de La Pocatière

Concernant la demande du Cégep d'obtenir l'autorisation et les sommes nécessaires pour la construction prochaine (printemps 1977) de logements additionnels pour les étudiantes, il semblerait que la Direction générale de l'enseignement collégial (DGECC) ait recommandé la construction de résidences pouvant accommoder 100 filles, et ce, dès septembre 1977.

La construction de telles résidences est financée par des sommes d'argent prove-

nant de la Société d'Habitation du Québec.

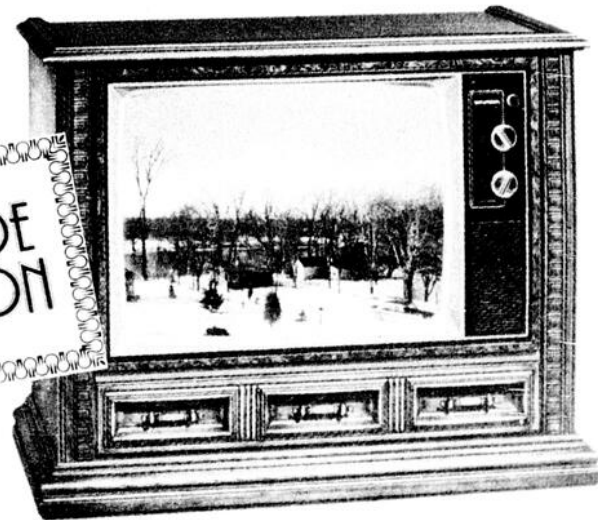
Actuellement une réponse finale d'acceptation ou de refus est attendue de la part de la S.H.Q.

Advenant l'acceptation, les futurs résidences demeureraient la propriété de la S.H.Q. Le Cégep serait locataire au coût de \$1.00 par année et assumerait les frais d'opération. Comme on le sait, les quatre résidences actuelles appartiennent à la Corporation du Cégep de La Pocatière. La raison de ce

changement intervenu au niveau des politiques de la S.H.Q. concernant la propriété découle du fait que celle-ci veut pouvoir changer la vocation résidentielle de tels logements au gré des besoins d'une population, c'est-à-dire qu'advenant une baisse de clientèle au Cégep, les logements inoccupés seraient loués comme n'importe lequel H.L.M., soit à des personnes à faible revenu, soit à des personnes âgées, etc.

André Martin
Service d'information

VOTRE ARGENT REMIS S'IL NE SATISFAIT PAS!



Sylvania vous offre une occasion vraiment unique - parce que ses télécouleurs ont des avantages uniques.

OFFRE DE GARANTIE LIMITEE "GARANTIE DE SATISFACTION"

Achetez un nouveau télécouleur GT-Matic de Sylvania, entre le 1er janvier 1977 et le 30 juin 1977. Complétez une formule d'enregistrement. Si vous n'êtes pas entièrement satisfait de l'appareil, appelez votre marchand dans les 30 jours qui suivent la date d'achat. L'appareil sera repris et votre argent remboursé, à l'exception des frais de service, s'il y en a. Cette offre est en plus des obligations de GTE Sylvania durant les premiers 30 jours de la "Garantie Limitée" que vous recevez avec l'appareil.

CECI EST L'OFFRE DE GARANTIE DE SATISFACTION DE



GT-MATIC SYLVANIA. PREMIER télécouleur qui s'ajuste lui-même.

Grand choix de modèles et de grandeurs d'écran.

Radio Shack® C.V.A.

GERARD MONTMINY, prop.

134 Rue St-Louis, Montmagny

Tél. 248-2818

**IL Y VA DE VOTRE INTERET
DE BIEN PLACER VOTRE ARGENT!**

10%

HOPITAUX
C.E.G.E.P.
MUNICIPALITES
UNIVERSITES



JACQUES GAUDREAU

158, Ave. Collin, Montmagny
248-2700

tassé & associés. Itée

360, rue St-Jacques Montréal 126

membres de la bourse de Montréal
membre de l'Association canadienne
des Courtiers en valeurs mobilières.



Bonjour les Filles,
Comment ça va cette semaine? Bien? Décidément Mère Nature ne nous donne pas trop de chance. Une autre pratique qui nous échappe, le temps qui passe et nous voilà rendu au 26 janvier. Savez-vous les filles que dans un peu plus de quatre mois, nous serons tout près de nos premières sorties? C'est bien d'être prêts mais il ne faut pas oublier qu'il faut aussi être prêts; et pour se préparer on commence longtemps avant le premier geste à poser.

Lors de notre dernière assemblée, nous avons parlé de présence, d'absence, de motivation.
Il y a aussi l'auto-motivation cette discipline très difficile à acquérir mais qu'il vous faut apprendre. Apprenez à travailler seules, en section, sans surveillance, ayez pour but d'apprendre la leçon que vos instructeurs vous demandent. Je sais, ce n'est pas toujours gai et facile de reprendre le même geste, la même mesure sachant que vous venez de faire erreur et que vous êtes la seule à vous le dire.

Ne regardez pas les autres. Les autres ont leur leçon et travaillent vers le

même objectif et le même but que vous, vous travaillez. Vous devez avancer ensemble.

En ce 19 janvier, il n'y a plus de temps à perdre. Maintenant nous devons fonder et fort. Je vous dis très sérieusement, les filles, qu'il vous faudra apporter plus d'ardeur aux pratiques.

N'oubliez pas que les plaques d'indentification qui vous seront remises devront être utilisées à chaque pratique et vous savez pourquoi.

Comme convenu les absences devront être contrôlées, vous devrez donc en aviser la responsable.

Ces mesures vous semblent peut-être sévères, mais dites vous bien qu'il s'agit là d'une question de contrôle.

Ce système étant bien appliqué, l'été prochain, lors de vos sorties, vous serez notre fierté et notre orgueil, vous serez **Les Marionnettes**.

Le sérieux que je vous demande d'apporter à vos pratiques ne veut pas nécessairement dire que je veux voir des visages de bois, non! Je veux aussi des sourires dans les classes, les corridors, durant les pauses, je veux des bonjour, de la camaraderie, je veux des Marionnettes sérieuses, oui, mais aussi des Marionnettes joyeuses et heureuses.

Passons maintenant au côté technique. Si vous avez aimé le premier article, vous aimerez aussi le deuxième. Nous verrons cette semaine, toujours avec la collaboration de votre instructeur en percussion, la caisse claire (snare) et les cymbales.

Caisse-claire [snare]
On en utilise déjà plusieurs sortes dans les orchestres, mais généralement le format 12" x 15" est le plus répandu chez les corps. Ce qui fait l'intérêt d'un groupe dit de corps de tambours et clairons, c'est que l'exécution sur la caisse claire se fait à plusieurs joueurs, qui en général exécutent la même partition. Inutile de dire que ces joueurs doivent se restreindre à une technique de base très exigeante. Ainsi pour quatre joueurs par

exemple, ces personnes doivent fournir le volume de quatre, mais ce qui est très difficile doivent exécuter comme un seul. On estime en général que pour former une ligne de snares trois heures de pratique individuelle par jour sont nécessaires sans compter les pratiques de groupe. La caisse claire est encore l'instrument premier d'une ligne de percussion; c'est la section la plus reluquée par les juges lors de compétitions.

Le son particulier du snare est du au fait que, sur la peau inférieure passent des genres de cordes faites, soit en fibre de verre, soit en métal. Le coup de baguette donné sur la peau du dessus fait vibrer celle-ci, qui à son tour transmet cette vibration à la peau du dessous, qui elle, fait entrer en action les "cordes" (snares). Bien entendue toute cette combinaison de secousses se fait instantanément lorsque le coup de baguette est donné.

Cymbales.
On en fait une grande utilisation dans le corps de tambours, et le plus souvent la ligne se compose d'au moins quatre joueurs. On se sert généralement de trois paires de 15" de diamètre moyen et d'au moins une paire de grosses cymbales pouvant varier de 20" à 28" de diamètre.

Il y a mille façons de frapper les cymbales pour obtenir des sons particuliers nécessaires à la musique jouée. La ligne de cymbales constitue ainsi un élément très important d'effet général visuel sur le terrain.

La semaine prochaine, je vous parlerai de la grosse caisse et des ténors.

Pour faire suite à notre dernière rencontre, qui s'est très bien déroulée, nos félicitations à Sandra Collin, gagnante de la poupée, et à Solange Montminy pour le poster.

Nos excuses auprès des parents à cause de l'heure un peu tardive où cette réunion s'est terminée.

Les tirages qui n'ont pu être faits mercredi dernier, seront au programme de la prochaine rencontre au début de février si mère nature est de notre bord.

Permettez-moi de vous dire en terminant que grâce à notre persévérance dans le recrutement notre ligne de couleurs est maintenant de vingt.

Merci les filles et continuez.

Bonne température.
Pierre Vaillancourt
Directeur général

On fêtera les 75 ans de Ste-Apolline en juin

Les 24, 25 et 26 juin 1977 sont les dates choisies et retenues par les délégués des différents comités de Ste-Apolline responsables de l'organisation des fêtes du 75 ième anniversaire de la paroisse, lors d'une réunion qu'ils ont tenue le 28 décembre dernier.

En plus des dates et de la durée de ces fêtes, un autre point important à l'ordre du jour de la réunion était la formation d'un exécutif. Les membres de l'exécutif sont Mme Hélène Couture, représentante du Cercle des Fermières et présidente du 75 ième anniversaire, M. Jean-Baptiste Couture, représentant des Chevaliers de Colomb et vice-président, M. Marcel Leblond, représentant de la Garde paroissiale et secrétaire, Mme Jeanette Guimond Lapointe, représentante du Comptoir artisanal et trésorière, ainsi que Mme Cécile Gagné Couture, représentante du Club 4-H et publiciste.

Pour ce qui est du choix des activités les membres ont dû faire un choix parmi toutes les suggestions données ce soir-là. Avant la levée de l'assemblée, M. Raynald Bernard a remis un porte documents à chacun des membres présents; c'était là une grâceuse de la Caisse Populaire de Ste-Apolline. Après quoi le Comité s'était donné rendez-

vous le 18 janvier.

La réunion du 18 janvier porta sur les sujets suivants: acceptation du programme définitif, formation de sous-comités, méthode de travail pour chacun des sous-comités, nomination des responsables des sous-comités pour

la réussite de ces fêtes.

Disons enfin que le programme sera complété lors d'une prochaine réunion en février, et que nous aurons besoin de toutes les gens de Ste-Apolline.

Cécile Gagné Couture
Publiciste



Germain Simoneau A.V.A.
Assureur-vie agréé
L'ASSURANCE-VIE DES JARDINS

15 Nord, Du Bassin, Montmagny (Québec)
Lévis (418) 837-2421 Montmagny (418) 248-2802

WELLIE GARANT

Entrepreneur
en construction




6, Ave Bélanger
Montmagny
248-1556

Représentant pour
LES CONSTRUCTIONS MARCOUX INC.



MARIONNETTE DE LA SEMAINE.
La Marionnette qui attire notre attention cette semaine se prénomme Kathy Fournier. Agée de 14 ans, elle est native de Montmagny et membre d'une famille de deux enfants. Ses sports favoris sont le patin, le hockey, la raquette et surtout le drum Corps. Elvis Presley et Tom Jones sont ses chanteurs préférés, alors que ses acteurs préférés sont Fess Parker et Ron Ely. Actuellement étudiante en Secondaire 11, Kathy est toujours à rechercher la perfection dans le domaine du drum Corps; elle est Marionnette depuis quatre ans.

SERVICE AU COMPTOIR



PAINS CHAUDS
tous les jours
Ouvert du lundi au samedi de 8 hres A.M. à 6 hres P.M.
Choisissez vous-même!

Bons produits
Patés à la viande - petits et gros - Patés au saumon.

Jaime les savoureuses pâtisseries Mokas, Four glacés, Feuilletés.

Chauuds, quels pains délicieux - Baguettes, à salade, sur le long. Etc...

Frais en tout temps
Gâteaux pour toutes les circonstances.

La Boulangerie
JEAN-CLAUDE FORTIN

109, Rue St-Louis Montmagny
248-1062

C'est la saison des aubaines!

C'est le temps d'en profiter!

★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★

Véritables économies saisonnières

SUR TOUTE LA MARCHANDISE D'HIVER

BOTTES ET SOULIERS

Chaussez bien chacun des membres de votre famille "sous un même toit"

★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★

LE MAGASIN DE L'OUVRIER ENR.
100 Rue St-Thomas
Montmagny
248-1082
Une visite sera appréciée

Subventions du MEER à Nilus Leclerc Inc. et Buckland Métal

(D.G.) Jeudi le 20 janvier, le ministre fédéral de l'Expansion économique régional, M. Marcel Lessard, annonce que des subventions sont accordés à six entreprises du Québec dont deux se retrouvent sur la Côte-du-Sud.

Nilus Leclerc Inc. de Ville de L'Islet obtient la somme de \$112,000. pour l'agrandissement de la modernisation de

son atelier de fabrication de métiers à tisser et de rouets. D'autre part, Buckland Métal Inc. hérite de \$40,000. pour l'installation de machinerie additionnelle.

A L'Isletville, la subvention accordée permettra la création de 14 nouveaux emplois et des investissements de plus de \$560,000. Cette entreprise industrielle fonctionne actuellement

avec un personnel de 70 employés. "L'édification des aménagements supplémentaires aura lieu au printemps" d'après M. Robert Leclerc directeur de l'entreprise. Celui-ci nous a confirmé ces déclarations lors d'un bref entretien, vendredi dernier. De plus, il nous a mentionné que l'usine comptait 101 ans d'existence.

Par ailleurs, à Buckland, le versement de la subvention permettra la création de cinq nouveaux emplois. Au cours d'une conversation téléphonique, M. Fernand Pichette, qui dirige l'entreprise, déclarait: "Ces argentés à recevoir serviront à l'installation d'un atelier de peinture électro-statique. Ces appareils pourront effectuer trois systèmes d'opérations automatiques c'est à dire le lavage, la cuisson et l'application de la peinture". Selon M. Pichette, les nouveaux employés entreraient en fonction le 15 février suite à l'installation des machines requises. Pour l'instant, un nombre de 25 travailleurs oeuvrent à Buckland Métal Inc.

Cette industrie a vu le jour en 1971 et depuis sa création, elle a obtenu la somme de \$135,000. sous forme d'aide gouvernementale. L'une, lors de sa fondation, l'autre en 1976 et la dernière subvention lui a été accordée jeudi dernier.

Taxe foncière haussée de 5 cents à Honfleur

(B.M.) La municipalité de Honfleur opérera un budget de \$41,175 pour la présente année fiscale.

Une partie de cet argent provient de la taxe foncière qui passera en 1977 à 30 cents le \$100 d'évaluation comparativement à 25 cents l'an dernier. Cette taxe rapportera à la municipalité \$24,174. De plus le service d'enlèvement des ordures coûte \$27,25 par année à chaque contribuable. Le trésor municipal prévoit recevoir \$27,411 sous forme de subvention et taxe de vente, \$3,707 pour la protection civile et \$21,310 pour l'entretien des

chemins d'hiver.

Le secrétaire du Conseil municipal, M. Pierre Fournier, prévoit un budget dont les dépenses et les recettes devraient s'équivaloir. Les dépenses seront de l'ordre de \$6,297 pour l'administration générale, \$1,000 pour la sécurité publique, \$42,089 transport routier, \$2,500 hygiène du milieu et \$24,716 pour les autres dépenses.

De plus M. Fournier ne signale aucun projet pour l'année 1977 et d'après ses affirmations, les biens imposables à Honfleur seraient évalués à \$6,404,000.



Une salade 8 oz et 16 oz liq. de sauce Kentucky gratuits

2 JOURS SEULEMENT!

Samedi & dimanche
29 janvier & 30 janvier

avec l'achat d'un seau ou d'un baril de

Poulet Frit à la Kentucky "bon à s'en lécher les doigts."

La Villa du Poulet

110, Boul. Taché Ouest, Montmagny 248-3065

DUNOUEAU AMONTMAGNY 2SPECIALITES POUR HOMME

Pour celui de petite taille

Vous qui êtes de taille forte

Nous avons en magasin des PANTALONS dans les tailles 28 à 44

Complets à sa mesure... (CUSTOM - SHORT) d'une élégance assurée.

Ces complets, vous les trouverez maintenant en exclusivité à notre boutique masculine.

Petit ou grand, mince ou gros, l'homme d'aujourd'hui s'habille à la



JEAN GRENIER
Boutique

248-5511

POUR LUI

Galeries Montmagny
Le magasin de l'homme... tout simplement!



Voici le conseil étudiant de l'école de Ste-Perpétue. Sur la première rangée, de g. à d. Nathalie Gagnon 5e année, la présidente Sylvie Cloutier, 6e année, Dany Chouinard 5e degré. Dans le même ordre 2e rangée: Martine Robichaud, 4e Louise Robichaud, 6e degré, Marcellin Jean 5e année, Joël Thériault 3e année.

[Photo A. Flamand]

"L'école c'est nous" appliqué à l'école de Ste-Perpétue

(A. Fl.) Afin d'impliquer davantage les étudiants dans leur milieu, l'équipe de professeurs, la direction et les étudiants de l'école élémentaire de Ste-Perpétue ont composé, de candidats valables un conseil étudiant. C'est dans une chaude campagne électorale que les élèves se sont élus des représentants à chaque niveau. Depuis, cette nouvelle formation a réussi avec le comité d'école une excellente fête de Noël. Ces responsables tiennent à remercier le comité d'école pour sa généreuse collaboration ainsi que les donateurs.

Les membres du conseil étudiant se plaisent dans cette nouvelle expérience qui favorise les contacts avec leurs collègues pour définir des activités qui conviennent à tout le monde.

Suite à un sondage positif auprès des parents le conseil a mis sur pied des équipes de ballon balai et organise pour vendredi 28 janvier un patinothon dont les participants seront commandités. Pour les élèves du couvent le temps limite est de 60 minutes et de 30 minutes pour ceux du collège, en plus pour ceux qui ne pratiquent par ce sport, d'autres activités en plein air leurs seront offertes.

Les 377 élèves de cette institution auront à s'élire bientôt une reine parce que le carnaval étudiant se tiendra du 28 février au 3 mars. Le directeur M. Michel Chabot nous souligne la bonne participation des élèves, des professeurs et des parents à toutes les activités. En impliquant tout ce monde, il essaie de vivre le mieux possible le thème de cette année scolaire.

M. Clément Pelletier préside l'Association des Artisans de St-Jean Port-Joli

C'est mardi le 11 janvier que les membres de l'Association des Artisans de St-Jean Port-Joli tenaient leur assemblée générale annuelle. A cette occasion ils ont procédé à l'élection d'un nouvel exécutif composé de sept membres.

M. Clément Pelletier a été élu à la présidence; il aura pour le seconder, à la vice présidence, M. Roger Bourgault. Ont été élus aux postes de directeurs MM Pierre Bourgault, Benoit Deschênes Maurice Harvey, Yvon Noël et André Pelletier.

Bien avant l'assemblée, le président sortant, M. Lucien Leclerc, avait indiqué son intention de ne pas accepter de renouvellement de mandat, estimant avoir fait sa juste part pour l'Association des Artisans.

Rencontré le soir même de son entrée en fonction, M. Pelletier nous a fait part des projets de l'organisme qu'il

dirige pour l'année à venir. Ainsi, dans le cadre du tricentenaire de St-Jean Port-Joli, les artisans locaux ont l'intention de participer à la plupart des manifestations relatives à cet événement.

De plus l'Association des

Artisans songe sérieusement à se doter d'un local permanent, local où elle pourrait tenir ses réunions ainsi qu'exposer en permanence les oeuvres de ses membres.

En terminant M. Pelletier n'a pas manqué de souligner que la tâche serait passable-

ment lourde pour lui et son équipe puisque le nouvel exécutif compte cinq nouveaux membres sur sept. Il a cependant l'intention de faire de son mieux et de mettre toute sa compétence au service de l'association qui l'a élu.



Avec un Plan d'épargne-retraite et un Plan d'épargne-logement, ça va de mieux en mieux!

Qu'il s'agisse de préparer sa retraite ou de planifier l'achat d'une maison... songer à l'avenir implique un programme d'investissement personnel. La Banque Royale vous en propose deux: un Régime d'épargne-logement et un Régime d'épargne-retraite. Vous pouvez donc accumuler les fonds nécessaires pour réaliser vos projets tout en profitant de dégrèvements d'impôt intéressants. Vous pouvez contribuer à l'un de ces plans, ou aux deux à la fois, en optant pour un seul ou une combinaison des trois formes suivantes de placement.

1: **Dépôts REL et RER de la Banque Royale:** des dépôts auprès de La Banque Royale du Canada rapportant des intérêts élevés dont le taux dépend de ceux qui sont généralement accordés dans le domaine des dépôts à long terme, il nous est possible d'accorder un taux d'intérêt plus élevé que sur les dépôts d'épargne habituels.

2: **Fonds à revenus:** un portefeuille d'obligations à rendement élevé, de certificats de dépôt et d'hypothèques assurées en vertu de la Loi nationale sur l'habitation. Ce fonds, géré par des experts, vise à

procurer un revenu courant aussi important que possible tout en recherchant la protection du capital investi et une plus-value modérée.

3: **Fonds d'actions:** il s'agit d'un portefeuille géré par les mêmes experts et qui se compose surtout d'actions ordinaires canadiennes. L'objectif de ce fonds est d'assurer la plus-value à long terme du capital et un revenu courant raisonnable.

À vous de jouer. Le directeur de votre succursale est prêt à vous aider à élaborer votre programme. Passez donc le voir dès aujourd'hui, il vous attend.

Marcel Boisvert

Directeur de succursale
72, rue du Palais de Justice
Montmagny, Québec

 **BANQUE ROYALE**
l'équipe d'experts à l'esprit ouvert

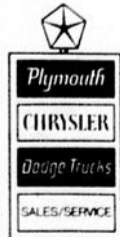


BALAYAGE DE LA COUR

10%

d'escompte sur voitures usagées

et garantie sur toutes ces voitures



W. FORTIN AUTOMOBILE INC.

78, 9e Rue Ville de L'Islet
247-3914

DU 1^{er} AU 12 FEVRIER INCLUSIVEMENT

LAROUÉ DE FORTUNE TOURNE POUR VOUS

C'est le temps de faire la ronde des bons prix

Faites votre choix sans tourner de l'oeil

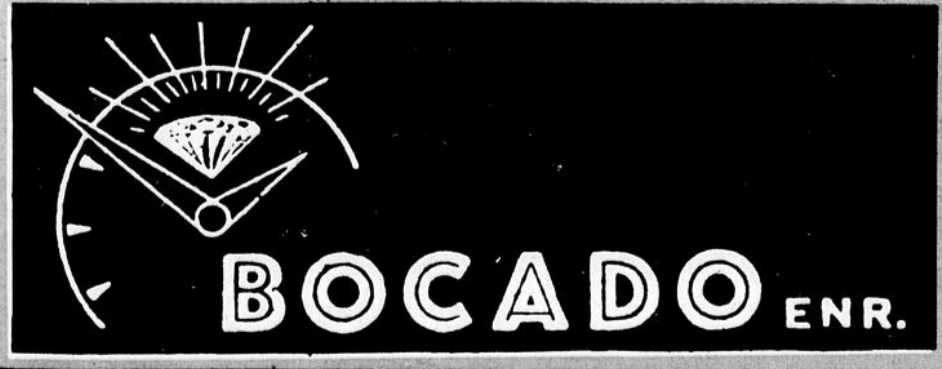
**20%
D'ESCOMPTE**

CHAINES MONTRES BRACELETS BAGUES
 BRIQUETS PENDINGS REVEIL-MATIN
 PORCELAINE BOUGLES D'OREILLES
 GRAND-PERE HORLOGES POTERIE
 HORLOGES GRAND-PERE HORLOGES DECORATIVES
 RASOIRS BRELOQUES ALLIANCES BIBELOTS

UNE VENTE A NOTRE GOUT

UNE VENTE POUR VOS GOUTS

Pensez aux économies et entrez dans le tourbillon des aubaines à votre maison de service



MAITRE HORLOGER-BIJOUTIER

98, rue St-Thomas, Montmagny

248-3302

croc-oeil

MEDITATION TRANSCENDANTE.— Vous êtes invités à une Conférence d'introduction à la technique de Méditation Transcendantale, jeudi le 27 janvier à 20 heures à l'école Beaubien de Montmagny. L'entrée est libre. Bienvenue à tous.

TOURNOI DE PICHENOLLES.— Les amateurs de cette discipline sportive pourront exercer leurs talents, seulement à la baguette, au cours d'un tournoi qui aura lieu au Château Canadien, dimanche le 30 janvier de 10.30 à 12 heures.

WEIGHT-WATCHERS.— Pour tout ceux et celles ayant des livres en trop et qui ne se sentent pas bien dans leur peau, venez nous rencontrer au Centre Sportif "Le Bücheron" tous les mardis soir à 8 heures. Si vous le voulez, nous pouvons vous aider. Une amie.

ST-PAMPHILE.— Le couronnement de la reine du Carnaval de St-Pamphile se déroulera samedi 29 janvier. Tous les carnavaliers sont attendus pour célébrer avec l'élu de ce jour. A cette même occasion, attribution des prix de la vente de billets. Danses canadiennes et modernes avec l'orchestre "Les Frères Lizotte".

ST-OMER.— Il y aura marathon de ballon-balai avec permis de boisson à St-Omer, le 12 février 1977. Toutes les équipes masculines et féminines sont les bienvenues. Le soir même, il y aura remise des trophées aux équipes gagnantes tout en couronnant notre reine du carnaval 1977. Pour inscription: Mme Conrad Godbout 356-3629, Francine L. Fortin 356-5098.

AGE D'OR ST-PAMPHILE.— Les membres du club de l'Age d'Or sont invités au souper du 3 février au club "Escale". Tous les intéressés devront donner leur nom à un membre du conseil avant le premier février.

ARENA ST-PAMPHILE.— Des Pee-Wee du Cap de la Madeleine visiteront les Pee-Wee de St-Pamphile samedi 29 janvier à 5 hres et le 30 à 12 hres. Ça promet ces deux rencontres, c'est donc un rendez-vous à ne pas manquer.

AGE D'OR ST-JEAN PORT-JOLI.— Le Club de l'Age d'Or de St-Jean Port-Joli vous invite à une soirée dansante samedi soir le 29 janvier à la salle du couvent. Tous les membres de St-Jean Port-Joli sont admis gratuitement. Invitation est faite aux membres des autres clubs de la région. Il y aura de nombreux prix de présence.

CARNAVAL ST-VALLIER.— Dans le cadre du Carnaval de St-Vallier de Bellechasse, le couronnement de la Reine se fera samedi prochain le 29 janvier lors d'une soirée récréative à la salle des Loisirs. L'orchestre invité sera Les Dauphins. On vous attend.

EN CARAVANE AU JAMBOREE DE MOTONEIGISTES.— La Corporation des Sentiers de Motoneige Trans-Québec Inc. organise présentement le plus grand Jamboree de Motoneigistes jamais tenu encore au Québec. L'événement aura lieu le 5 février prochain au complexe sportif du terrain d'exposition de la Ville de Trois-Rivières. On invite donc les membres des clubs de la région à se regrouper en caravanes et à se rendre à Trois-Rivières le 5 février. Pour de plus amples renseignements, on peut communiquer avec Robert Petit ou Noella Tessier au bureau de la Fédération [tel. 374-4700].

FESTIVAL DES NEIGES.— Le Festival des Neiges débutera des activités le 29 janvier à Notre-Dame-du-Rosaire avec la présentation des duchesses lors d'une soirée dansante à la salle paroissiale suivi le 30 janvier par un tournoi de Charlemagne et de 4-7 à la salle paroissiale; les inscriptions se feront au même endroit de 12 à 13 heures. Le 29 février soirée de danse à l'hôtel chez Yvon Gaudreau, prix d'entrée \$1.00 qui donne droit à un livret de billets. Le 6 février, glissade sur le Côteau chez Germain.

LA PETITE HISTOIRE DES GRANDES COOPERATIVES AU QUEBEC.— Tel est le titre d'une série documentaire sur le mouvement coopératif au Québec qui sera diffusée à la télévision de Radio-Canada les lundis 31 janvier, 7 et 14 février, à 19 heures et 30 à la station de Québec. Il s'agit de l'histoire du mouvement coopératif et de ses réalisations dans les différents secteurs d'activités comme l'épargne et le crédit, l'agriculture, les pêcheries, la consommation et les assurances. Bâties à partir d'entrevues et de commentaires appropriés, ces émissions sont une réalisation d'Expo-Mundo.

MESSAGE DE L'OUVROIR ST-VINCENT.— Il nous fait plaisir de vous informer que l'année 1976 a été une des meilleures pour venir en aide de toutes les façons à la population de Montmagny et des environs. Votre collaboration nous a été bien précieuse, par le linge propre et de qualité que vous nous avez apporté. Donc, un sincère merci à tous. Par ailleurs, durant tout le mois de février, nous aurons une vente à 10 sous sur tout le linge usagé. Les membres de l'Ouvroir St-Vincent.

Bal Musette

Le traditionnel Bal Musette des Filles d'Isabelle du Cercle Elise Blouin de Montmagny se tiendra samedi prochain le 29 janvier à 21 heures au Centre Sportif le Bücheron. M. Julien Giasson député de Montmagny-L'Islet, et son épouse en seront les hôtes d'honneur.

L'orchestre Laprise fera les frais de la musique moderne, canadienne et bavaroise. De plus un buffet froid terminera la soirée.

Toute la population de Montmagny est cordialement invitée à cette activité sociale au profit des oeuvres du Cercle Elise Blouin.

Un écho des Cavaliers

(A. Fl.) Les majorettes sont en pleine activité depuis le mois de septembre; leur formation musicale se poursuit toujours avec M. Raymond Rhéaume de Montmagny. A date, les majorettes sous l'habile direction de Mlle Bergerette Vaillancourt ont fait belle figure à l'Arrivée du Père Noël et à l'ouverture du carnaval St-Pamphile.

Toujours subventionné par le club Lions de St-Pamphile, le corps de majorettes jouit maintenant d'un conseil consultatif de parents; ces personnes disponibles semblent bien décider à aider cet ensemble dans leur sortie et pour organiser des activités rémunératrices pour les Ca-

valières. En 1976, les Cavaliers se sont classés troisième sur une quarantaine de corps au congrès du club Lions à Québec.

Toujours dans le but de financer cet organisme, des bingos sont organisés tous les jeudis et la semaine dernière le gros lot de \$100. dollars fut remporté par Mlle Julie Blanchet, deux \$50. dollars ont été gagnés par Mme Jean-Léo Bélanger et Mme Jean Caron de St-Adalbert, quatre \$25.00 dollars sont allés à Milles Danielle Leblanc, Diane Jalbert, M. Janin Pelletier et Aline Flamand. Dix autres gagnants ont reçu chacun \$10.00.

C'est Carnaval à Ste-Apolline

Dans le cadre du Carnaval d'Hiver de Ste-Apolline qui se tient depuis le 16 janvier jusqu'au 12 mars 1977, un tournoi de hockey de calibre Pee-Wee se déroulera samedi prochain le 29 janvier sur la patinoire locale.

Les inscriptions se feront sur place de 9 à 10 heures a.m. Pour plus d'informations on peut communiquer avec le responsable de cette

activité M. Damien Bernard (tel.: 469-2950).

Par ailleurs le lendemain dimanche, il y aura rallye de motoneiges à compter de 13 heures. Les inscriptions seront prises de 12 à 13 heures à la salle paroissiale, d'où se fera le départ. Un café sera offert aux participants à leur retour et des trophées seront remis aux gagnants. Tous sont les bienvenus.

COUPON D'ABONNEMENT

J'aimerais m'abonner au PEUPLE/COURRIER

Pour une période de ans

Ci-inclus.....en paiement de cet abonnement.

NOM.....
ADRESSE.....

6 mois \$6.00
1 an \$10.00
2 ans \$18.00
Etats-Unis 1 an \$18.00
Ca melots \$0.30

RETOURNEZ A:
"PEUPLE/COURRIER"
55, Rue de la Fabrique
Montmagny, Qué.

NOUVEAUTES BIBLIOTHEQUE

Sous cette rubrique, chaque semaine, à l'intention de notre distinguée clientèle du soir, nous suggérons quelques titres dans différentes disciplines.

GENERALITES Furet, Yves	"Savoir parler en toutes circonstances"
PHILOSOPHIE — PSYCHOLOGIE Delisle, Isabelle	"J'ai le goût de vivre"
Inhelder, Bärbel	"Le diagnostic du raisonnement chez les débilés mentaux"
Mahig, Jean	"L'athanasie: mort douce ou meurtre"
Préaut, Robert	"Combat contre la peur"
RELIGION Didier, Raymond	"Les sacrements de la foi: la Pâque dans ses signes"
Gignac, André	"Quand l'espoir se fait parole". [Liturgie et rituel]
SCIENCES SOCIALES Adler, Marie-Hélène	"Passport pour le troisième âge". [Vieillesse]
Culture et liberté	"Les travailleurs face au capitalisme: Initiation à l'économie"
Grand'Maison, Jacques	"Le privé et le public". [Conditions sociales et morales au Québec]
Leconte, Jean-Claude	"A quoi sert la Bourse"?
SCIENCES APPLIQUEES [Technologie] Auguste, Pierre	"Apprenez vous-même à soigner votre visage, à vous maquiller, à vous coiffer"
Baruk, Henri	"Des hommes comme nous: mémoires d'un neuropsychiatre"
Enjalbert, Henri	"Histoire de la vigne et du vin: l'avènement de la qualité"
Lenôtre, Gaston	"Faites votre pâtisserie comme Lenôtre"
Likoff, William	"Protégez votre coeur"
ARTS — SPORTS Hayes, Vincent	"Art et technique du bois"
Luthi-Amos Any	"La ronde des marionnettes"
Pellerin, Jean-Marie	"L'idole du peuple: Maurice Richard"
Ryall, Pierre	"Le tissage à la main"
LITTÉRATURE Bedard, Philippe	"Chambre 4154"
Bernard, Tristan	"Les parents paresseux"
Decaux, Alain	"Pourquoi je crois les Rosenberg innocents"
Hongre, Bruno	"Chansons, Jacques Brel"
Mann, Patrick	"La grande pagaille"
Onstott, Kyle	"Mandingo"
HISTOIRE — GEOGRAPHIE Carter, Jimmy	"Le meilleur de nous-même"
Corpataux Francis	"Dis, papa... c'est encore loin l'Alaska?"
Tessier, Claude	"Le voyage d'un brise-glaces dans l'Inukland"

N.B. Nous vous rappelons que la bibliothèque de la Polyvalente Louis-Jacques Casault est ouverte au public tous les mercredis en soirée de 20 à 22 heures.

Les livres de la semaine

— **LA LAMPE DANS LA FENETRE**
de Pauline Cadieux (Ed. Libre Expression)

— **LA CUISINE MICRO-ONDE**
de Jehanne Benoit
(Ed. de l'Homme)

— **COMMENT S'ARRETER DE FUMER EN 5 JOURS**
du Dr. J. W. Mc Farland et E. J. Folkenberg
(Ed. du Jour)

LIBRAIRIE CHEZ PAUL

Paul Fournier, prop.

149, Ave de la GARE,
MONTMAGNY, - G5V 2T4
Tél.: 248-2482



<p>GROS LOT \$162,532.40 approximatif VENDREDI</p>	NUMÉROS GAGNANTS PEU IMPORTE L'ORDRE							TIRAGE: 643 VENDREDI 21 janv. 77																																																														
	<table border="1"> <tr> <th>4</th> <th>8</th> <th>13</th> <th>15</th> <th>19</th> <th>26</th> </tr> <tr> <td>6 SUR 6</td> <td>0</td> <td>\$100,000.00</td> <td colspan="3">NO COMPLÉMENTAIRE S'APPLIQUANT SEULEMENT AU 5 SUR 6 +</td> </tr> <tr> <td>5 SUR 6</td> <td>169</td> <td>\$462.80</td> <td colspan="3">35</td> </tr> <tr> <td>4 SUR 6</td> <td>4247</td> <td>\$51.10</td> <td colspan="3">VENTES TOTALES \$905,371.00</td> </tr> <tr> <td>5 SUR 6+</td> <td>6</td> <td>\$8,691.50</td> <td colspan="3"></td> </tr> </table>	4	8	13	15	19		26	6 SUR 6	0	\$100,000.00	NO COMPLÉMENTAIRE S'APPLIQUANT SEULEMENT AU 5 SUR 6 +			5 SUR 6	169	\$462.80	35			4 SUR 6	4247	\$51.10	VENTES TOTALES \$905,371.00			5 SUR 6+	6	\$8,691.50				<table border="1"> <tr> <th>NO</th> <th>SÉRIE</th> <th>NUMERO</th> <th>PRIX</th> </tr> <tr> <td>1^{er}</td> <td>25</td> <td>25400</td> <td>\$50,000</td> </tr> <tr> <td>2^e</td> <td>19</td> <td>58924</td> <td>\$50,000</td> </tr> <tr> <td>3^e</td> <td>14</td> <td>67121</td> <td>\$50,000</td> </tr> <tr> <td>4^e</td> <td>27</td> <td>30663</td> <td>\$50,000</td> </tr> </table>	NO	SÉRIE	NUMERO	PRIX	1 ^{er}	25	25400	\$50,000	2 ^e	19	58924	\$50,000	3 ^e	14	67121	\$50,000	4 ^e	27	30663	\$50,000	<table border="1"> <tr> <th>GAGNANTS POSSIBLES</th> <th>NUMÉROS SANS SÉRIE</th> <th>PRIX</th> </tr> <tr> <td>176</td> <td>25400</td> <td rowspan="3">\$1,000</td> </tr> <tr> <td></td> <td>58924</td> </tr> <tr> <td></td> <td>67121</td> </tr> <tr> <td></td> <td>30663</td> <td></td> </tr> <tr> <td>16,020</td> <td>400 121</td> <td rowspan="2">\$25</td> </tr> <tr> <td></td> <td>924 663</td> </tr> </table>	GAGNANTS POSSIBLES	NUMÉROS SANS SÉRIE	PRIX	176	25400	\$1,000		58924		67121		30663		16,020	400 121	\$25
4	8	13	15	19	26																																																																	
6 SUR 6	0	\$100,000.00	NO COMPLÉMENTAIRE S'APPLIQUANT SEULEMENT AU 5 SUR 6 +																																																																			
5 SUR 6	169	\$462.80	35																																																																			
4 SUR 6	4247	\$51.10	VENTES TOTALES \$905,371.00																																																																			
5 SUR 6+	6	\$8,691.50																																																																				
NO	SÉRIE	NUMERO	PRIX																																																																			
1 ^{er}	25	25400	\$50,000																																																																			
2 ^e	19	58924	\$50,000																																																																			
3 ^e	14	67121	\$50,000																																																																			
4 ^e	27	30663	\$50,000																																																																			
GAGNANTS POSSIBLES	NUMÉROS SANS SÉRIE	PRIX																																																																				
176	25400	\$1,000																																																																				
	58924																																																																					
	67121																																																																					
	30663																																																																					
16,020	400 121	\$25																																																																				
	924 663																																																																					

Le maire de St-Cyrille élu préfet du comté de L'Islet

(C.C.) M. Jean Bernier, un agriculteur de St-Cyrille et maire de cette municipalité depuis quatre ans, a été nommé préfet du comté de L'Islet. Il remplacera à ce poste M. Joseph Dumont décédé accidentellement le 12 décembre dernier, peu de temps après sa nomination.

Au cours d'une assemblée tenue le 19 janvier au centre municipal de St-Jean Port-Joli les maires d'une douzaine de municipalités du comté de L'Islet ont choisi M. Bernier. Proposé par M.

Réal Gauvin, maire de St-Adalbert, et secondé par M. Daniel Fortin, maire de St-Omer, M. Bernier a été élu sans aucune opposition.

Taxation scolaire

Ce même soir, les maires présents ont discuté du nouveau rôle d'évaluation municipale en vigueur dans le comté. Ils se sont montrés

préoccupés de la façon dont les commissions scolaires locales, des Trois-Saumons et L'Islet-Sud allaient percevoir leurs taxes dans le cadre de ce nouveau rôle.

Après maintes discussions, il a été résolu que M. Benoit Lévesque, secrétaire du conseil de comté, entreprendrait des démarches

auprès des autorités de la C.S.R. Pascal Taché pour que celle-ci envoie un représentant à la prochaine réunion du conseil de comté, réunion qui doit avoir lieu le 9 mars prochain.

Interrogé à ce sujet, M. Bernier, le nouveau préfet, nous a affirmé que, bien que la taxation scolaire ne relève

pas des municipalités, les maires, en tant que représentants élus du peuple, doivent se préoccuper du fardeau fiscal de leurs administrés. Il ne faut pas négliger, non plus, le fait que les commissions scolaires se servent du rôle d'évaluation municipal pour établir une bonne partie de leurs reve-

nus. Avant de lever l'assemblée, le préfet par intérim, le Dr Fernand Lizotte, a tenu au nom du conseil, à présenter ses condoléances à la famille de M. Joseph Dumont. Il a aussi profité de l'occasion pour féliciter le nouveau maire de Tourville, Mme Fernande Fournier.

Nouvelle

convention pour

les chauffeurs

d'autobus de

Ste-Perpétue

et St-Pamphile

(A.F.I.) Le Syndicat des employés de transport scolaire de la Côte-du-Sud affilié à la CSN a signé le 15 décembre dernier un nouveau contrat de travail avec les deux contracteurs en transport scolaire M. Romuald Vaillancourt de St Pamphile et madame Marielle St Pierre de Ste Perpétue.

Le nouveau contrat d'une durée de deux ans entrera en vigueur le premier janvier 1977 pour se terminer le 31 décembre 1978.

À part le salaire qui passe de \$145 à \$162, par semaine, les syndiqués bénéficient d'avantages marginaux tels un 4% de vacances sur le salaire gagné au 30 juin 77. Tout salarié avec un an et plus de service touchera 4¼% et avec 8 ans de service 6%. En plus, les employés des transports scolaires ont maintenant droit à cinq jours de maladie par année; ces congés s'accumulent au rythme d'une demie journée par mois et sont remboursables à 100% si non utilisés, sans être cumulatifs.

Le publiciste des syndiqués M. Joseph Pelletier de Ste Félicité nous informait que cette convention s'est réglée à la satisfaction des deux parties.

Avis de décès

À Sherbrooke, à l'âge de 73 ans est décédé le Révérend Père Robert Lavallée, missionnaire chez les pères Blancs d'Afrique. La dépouille mortelle sera exposée à la sacristie de l'église de Berthier sur Mer à compter de mercredi après-midi. Les funérailles auront lieu en l'église paroissiale jeudi le 27 à 10 hres a.m.

AMONTMAGNY

UN TRAITEMENT QUI A FAIT SES PREUVES

Sa popularité grandissante le prouve

LA SOLUTION

A BEUCOUP DE PROBLEMES

Principalement la cellulite

LA BOUE VOLCANIQUE

—Applications locales—Traitements sans douleur

Spécialisée dans le domaine,

LYNE GUIMONT ESTHETICIENNE

vous invite à la consulter

UN AUTRE SERVICE DU

SALON GINA-LYN

Seulement à notre salon du

140 RUE ST-PIERRE, MONTMAGNY

248-3081

DU 24 JANVIER AU 4 FEVRIER

A toute nouvelle cliente pour le traitement

A LA BOUE VOLCANIQUE

NOUS ACCORDONS

30% D'ESCOMPTE

Pourquoi attendre? Pensez à vous...

LE
P
A
R
A
F
F
A
N
G
O

78 fondeurs prenaient le départ à la compétition du Centre de Plein Air de Montmagny

(B.M.) C'est par une température et des conditions excellentes que s'est déroulée la compétition de ski de fond du Centre de Plein Air de Montmagny, dimanche le 23 janvier dernier.

Selon M. Jean Poitras, organisateur de cette compétition, 78 skieurs prenaient le départ de la piste no. à qui a 8 kilomètres.

Ceux-ci étaient divisés en différentes classes selon l'âge dans l'ordre qui suit: vétérans 35 ans et plus, sénior 19 à 35 ans, junior A 16 à 19 ans junior B 12 à 16 ans et juvénile 12 ans et moins.

Dans la classe sénior, c'est Donald Renault qui s'est mérité la médaille d'or avec un temps de 37.04.47 min. Marcel Côté médaille d'argent avec un temps de 40.20.63 min. et Daniel Bélanger médaille de bronze avec un temps de 40.38.22 min.

Dans la classe des Vétérans, André Sasseville s'est mérité la médaille d'or avec un temps de 43.04.01 min.

suivi de Jean Mootz 45.08.59 min. et de Jean Poitras 49.13.37 min.

Du côté des Juniors A garçons, Bernard Bélanger s'est classé le premier avec un temps de 41.38.64 min. suivi de Marcel Fortin 44.02.52 min. et de Alain Roseberry 44.45.32 min.

Les plus jeunes et les femmes ne parcouraient que la moitié de la piste et c'est pour cela que les temps diffèrent.

Dans la catégorie Sénior, femmes, Christiane Lamarche première avec un temps de 28.04.90 min., Fernande Lévesque deuxième avec un temps de 32.27.01 et France Gosselin troisième avec un temps de 32.35.25 min.

Du côté Junior B filles, Hélène Ruel s'est mérité la médaille d'or avec un temps de 27.39.82 min. suivie de prépar Brigitte Leblanc 27.53.75 et de Louise Collin 28.28.14 min. Une petite erreur s'est glissée au cours de la remise de médailles et Nicole Généreux a gagné et Nicole Généreux a gagné la médaille d'or pour le Junior A femmes et non pour le B.

La médaille d'or des Juniors B garçons, fut gagnée par Martin Blouin qui a fait le parcours en 23.35.78 min. Marc André Blouin a pris la deuxième position avec un temps de 24.07.00. min et Jean Mercier la troisième avec un temps de 24.46.51 min.

Denis Ruel de la catégorie garçons Juvénile s'est mérité la médaille d'or avec un temps de 28.27.49 min. suivi de Pierre Richard et de François Jacques. La première place du Juvénile filles a été prise par Lucie Leblanc avec un temps de 26.15.10 min. suivie de Johanne Poitras et Nathalie Normand.

M. Poitras tient à remercier le Magasin Laurent Bouffard Sports qui a gracieusement fourni les médailles et les dossards.

A noter qu'il y aura un Ski-o-Thon dimanche le 13 février prochain. Tous ceux qui sont intéressés n'ont qu'à communiquer avec M. Jean Poitras ou au chalet du club de ski de fond pour avoir des formules.



Dans l'ordre habituel Magalie Normand, Jean Poitras, organisateur de cette compétition, Christiane Lamarche, médaille d'or, M. Adrien Lambert qui remettait les médailles, André Sasseville, Lucie Leblanc, Bernard Bélanger, Donald Reneau, Nicole Généreux, Denis Ruel et Martin Blouin tous gagnants d'une médaille d'or. N'apparaît pas sur la photo Hélène Ruel, gagnante elle aussi d'une médaille d'or.

[B.M. Peuple-Courrier]

Bonhomme Carnaval de Québec visite les institutions de Montmagny

(C.M.) Des visites éclairs du Bonhomme Carnaval de Québec, de la Duchesse de Lévy, Claudette Ière, des officiels de ce duché, le président Gaston Gourde en

tête, et des représentants des Galeries Montmagny dans les principales institutions de la ville de Montmagny ont marqué samedi dernier l'ouverture du Festival d'Hiver

de Montmagny.

Arrivée aux Galeries de Montmagny où elle a rencontré marchands et clients, la délégation du duché de Lévy s'est ensuite déplacée à l'Hô-

tel de Ville pour y signer le livre d'or de la Cité, au Foyer de l'Enfance de la Côte du Sud pour badiner un peu avec les jeunes déficients, au Foyer d'Youville pour y rappeler la gigue et le rigodon aux pensionnaires du troisième âge, à l'Hôtel-Dieu pour y remonter le moral des alités, et enfin au Manoir Couillard-Dupuis où l'on a clôturé cette tournée comme il se doit en période de réjouissances.

Le soupe vite pris à Place le Gerموir, et tous se retrouvaient sur la rivière pour une parade de motoneiges qui devaient se poursuivre dans les rues de la ville pour aboutir au centre d'achats où c'était place à la danse populaire.

Le Festival d'Hiver se poursuit avec une parade de modes le 27 janvier à 20 heures et 45, des sauts en parachute et du slalom de motoneige le 29 janvier, le jugement des monuments de glace et soirée dansante le 1er février à 21 heures et 30, des courses de waiters le 3 février à 20 heures et 45, et enfin la dernière journée soit le 4 février qui offrira des courses en raquettes d'un mille à 10 heures et 30, des courses à pieds de cinq milles à 11 heures et 30, un grand concours de sciotte, godendard et portage de billots à 13 heures et 30, compétition de 4 par 4 à 15 heures et du souque à la corde à 21 heures.

Le gymnase de la Polyvalente L'Islet-Nord sera accessible aussi aux adultes

Le club Lions de l'Islet en collaboration avec la Commission Régionale Pascal-Taché sera responsable du fonctionnement du gymnase de la polyvalente de l'Islet nord pour le trimestre d'hiver du 7 février 1977 au 15 avril.

Si vous êtes intéressés à participer aux activités suivantes: hand-ball, ballon panier, badminton, tennis et conditionnement physique,

vous êtes invités à venir vous inscrire samedi le 29 janvier 1977 de 9 heures à 16 heures à la polyvalente de l'Islet nord.

Les activités auront lieu du lundi au vendredi de 16 à 23 heures et le samedi de 9 à 17 heures. Toute la population desservie par la polyvalente de l'Islet nord peut disposer de ce service. L'âge des participants est de 12 ans et plus. Bienvenue à tous.

Richard Couillard secrétaire tél. 247-3931.

Ski-O-Thon Colombien

Comme l'an dernier, le conseil 2634-59 des Chevaliers de Colomb de Montmagny invite toute la population de Montmagny et des environs à participer à son ski-o-thon.

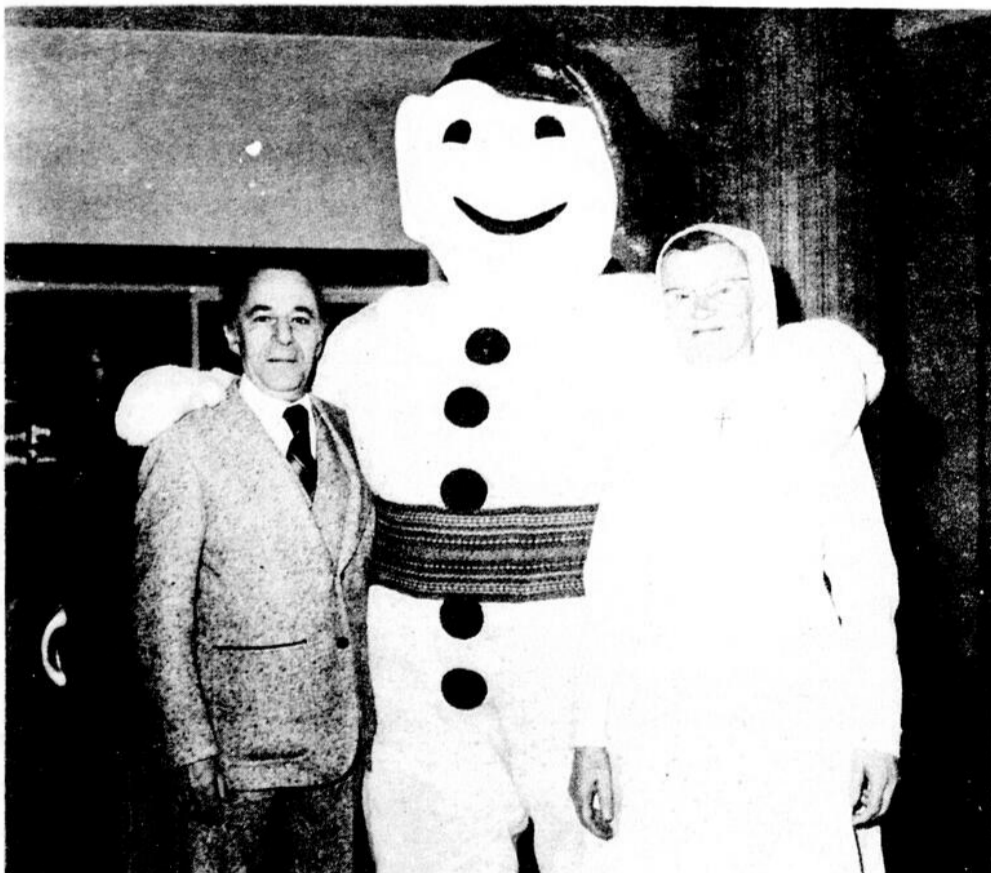
Cette activité se déroulera dimanche le 20 février 1977, sur la route du bras St-Nicolas non loin de la ville.

Toutes les personnes désirant participer pourront obtenir des renseignements

ainsi qu'une formule d'inscription en s'adressant à M. Serge Buteau (tél.: 248-1834) ou à M. André Lemieux (tél.: 248-2676).

Les profits de cette activité seront versés aux oeuvres des Chevaliers de Colomb de Montmagny pour l'aide à la Jeunesse. Jeunes et moins jeunes, nous comptons sur votre participation.

Réjean Thibault
Publiciste
Conseil 2634-59



A l'Hôtel-Dieu, Bonhomme Carnaval a été accueilli par le directeur général M. Réal Paradis et la directrice des soins infirmiers, Soeur Anne-Marie Leblond.

[C.M. Peuple-Courrier]

\$111,620 pour quatre nouveaux projets PIL dans Bellechasse

L'approbation de quatre nouveaux projets dans le cadre du programme des Initiatives locales permet à la population du comté de Bellechasse de bénéficier de la création de 26 emplois. Le ministre de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration, M. Bud Callen, de qui relève également la Commission d'assurance-chômage, a rendu public le 18 janvier dernier les montants des subventions allouées pour l'ensemble de ces projets, soit \$111,620.

Ces projets sont "Atelier des 16-17" qui bénéficie d'une subvention de \$29,745 pour créer sept emplois à Montmagny, "Opération Départ" avec \$29,005 pour sept emplois à St-Fabien de Panet, "Le circuit Boromé" avec \$21,930 pour cinq emplois à St-Charles, et "Les 30 semaines" avec \$30,940 pour sept emplois à St-Paul.

Par ailleurs, suite à l'augmentation des crédits annoncés en novembre dernier par M. Callen, neuf projets déjà approuvés dans Bellechasse bénéficient d'allocations supplémentaires totalisant \$68,463. Ces subventions permettront à 20 personnes sans travail de participer au mieux-être de leur collecti-

tivité par la réalisation de projets d'intérêt communautaire.

Les subventions supplémentaires touchent les projets "Rénovation du terrain de jeux et piste de ski de fond" avec \$4,590 pour trois nouveaux emplois à Ste-Lucie; "Récréation plein air" avec \$6,300 pour deux emplois à St-Philémon; "Relance agricole Bellechasse" avec \$7,098 pour deux emplois à

Lac Etchemin; "Continuons notre stade" avec \$7,440 pour deux emplois à Montmagny; "Inter-Loisirs" avec \$3,520 pour un emploi à St-François; "Aménagement du Lac Carré 111" avec \$14,960 pour quatre emplois à Ste-Apolline; "P.I.L. cunivole" avec \$13,260 pour trois emplois à St-Michel; "Les artisans bricoleurs" avec \$8,320 pour deux emplois à Montmagny; et enfin "Mon

concitoyen chez lui" avec \$2,975 pour un emploi à Ste-Justine et St-Luc.

Jusqu'à présent, pour le comté de Bellechasse, \$554,603 ont été alloués pour la création de 160 emplois et la réalisation de 20 projets d'intérêt communautaire. Ajoutons que les travailleurs aux projets perçoivent cette année un salaire moyen de \$140 par semaine.

Aucune augmentation de taxes à St-Roch-des-Aulnaies

(A.S.) Les citoyens de St-Roch-des-Aulnaies ne subiront pas d'augmentation de taxes en 1977. Selon les révélations que nous faisait le secrétaire municipal, M. Lionel Castonguay, lors d'une conversation téléphonique jeudi dernier, certains citoyens seront portés à croire qu'il y aura augmentation de taxes.

Ceci s'explique par le fait que la municipalité de St-Roch est maintenant régie

par un nouveau rôle d'évaluation qui, chez certains propriétaires, hausse leurs taxes tandis qu'il les baisse chez d'autres. Aux dires de M. Castonguay, il y a un équilibre même sous le nouveau rôle.

La taxe foncière générale demeure à .25 cent du \$100 à laquelle s'ajoute une taxe spéciale de .04 cent. Le total de l'évaluation se situe à \$5,665,800. Le montant total des taxes que la municipalité

devra aller chercher, se chiffre à \$19,131.

Au chapitre des recettes, les administrateurs de la municipalité de St-Roch ont prévu des revenus de l'ordre de \$82,291. Quant aux dépenses, on a prévu également un montant de \$82,291. La municipalité de St-Roch présente donc un budget équilibré pour l'année 1977.

Parlons affaires

avec l'A.F.A.M.



LES MATIERES(les tissus)

Au printemps, en pensant "tissu", on évoque en premier la couleur, mais quand on parle de l'automne, et, pis encore, de l'hiver, on pense d'abord à la texture des étoffes.

La mode pour la saison hivernale 76-77 est très rassurante du point de vue textures. Elle donne au froid une bise bien chaude. Chaude et douce. Car les grands vainqueurs des collections-manteaux sont des lainages très doux, et qui sont très chauds même quand ils sont minces. Plusieurs surfaces s'apparentent à la peluche, tant leur poilu est lisse, riche, velouté. C'est une nouvelle version, polisée, raffinée et soyeuse, du poil de chèvre nommé mohair.

Les shetlands, les meltons, les peignés, les matelassés, la gabardine, la flanelle, le tweed, les fins lignés, le velours uni, le tricot, le jersey, les tartans, complètent le tableau général des tissus d'automne. Ils sont pure laine, ou mélangés laine et synthétique, et il y a aussi, des polyesters dont la texture, et la doublure contrecollée, les rendent aptes à faire face à l'automne.

Bibyane Doyon



Economisez des \$\$\$

Faites l'érection de votre maison avec notre méthode Color-Fit.

25'8" X 40'0" 3 C.A.C. \$22,500.00

Nous faisons pour vous:

- Entrée 200 Amp.
- Plomberie
- Solage
- Creusage
- Ces maisons sont complètes et dépassent les normes S.C.H.L.

LES MAISONS DOMFAB

248-1055 Pierre Langlois concessionnaire 248-1055

POUR PRESERVER VOTRE INTIMITE



LA PETITE VENITIENNE "DESIGN"
créée une ambiance chaude et intime
EN SPECIAL PRESEMENT CHEZ-NOUS

GAMMACOLOR

119 Est St-Jean Baptiste, Montmagny 248-3743
1325 Route de l'Eglise, angle Chemin St-Louis,
Ste-Foy 653-2850



**POSSEDEZ
VOTRE
PROPRE
COMMERCCE**

Vous voulez travailler pour vous-même et assurer votre avenir et celui de votre famille?
McKERLIE-MILLEN vous offre l'occasion de lancer un commerce de pièces d'automobiles dans votre localité avec un investissement minimum d'environ \$15,000,00
Une protection d'inventaire et des conseils administratifs assureront votre réussite.
Notre ambition est votre succès. Bâissez un commerce prospère avec l'aide de **McKERLIE-MILLEN**.
Communiquez avec nous sans tarder.

R. DELISLE,
McKerlie-Millen [Québec] Inc.
C.P. 500 St-Laurent, Québec
H4R 1K1
[514] 332-5592



Possédez votre
**MAGASIN ASSOCIE
McKERLIE-MILLEN**

CHRONIQUE CULTURELLE



Dans l'ordre habituel les membres de l'exécutif, Richard Lemieux, Francine Cloutier, Yves Genest et Richard Létourneau.

[B.M. Peuple-Courrier]

Le Club de photo de Montmagny est sur pieds

(B.M.) Lundi le 16 janvier dernier avait lieu la première réunion du club de photo de Montmagny. Au cours de cette réunion les membres de l'exécutif ont été élus. Ce sont, Yves Genest président, Richard Létourneau, vice-président, Francine Cloutier secrétaire trésorier et Richard Lemieux directeur. L'optique de cette réunion était d'établir des politiques de base, discuter de la charte et du programme de l'année. Présentement le club compte 26 membres qui pourront assister à des

conférences et d'échanger des idées sur la pratique de cet art. On espère avoir bientôt une chambre noire et de l'équipement photographique. Des cours pourront possiblement être donnés d'ici quelques mois.

Une prochaine réunion est prévue pour lundi le 31 janvier prochain, toutes les personnes intéressées à faire partie de ce club sont les bienvenues et peuvent communiquer avec Mlle Francine Cloutier au no: 248-5823.

ATELIERS: Tissage mardi le 25 janvier au Manoir Dupuis; perfectionnement [complet] Projet P.I.L. Le triolet au Manoir Dupuis; tissage, secrétariat, techniques artisanales. Réouverture du comptoir d'artisanat au début de février. Exposition d'artisanat la semaine du 15 février. Popularti Inc.

Subvention de \$2,000 à l'O.T.J. de Ste-Euphémie

Le Haut Commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports, par l'intermédiaire du député de Montmagny-L'Islet M. Julien Giasson, versait récemment à l'O.T.J. de Ste-Perpétue une subvention de \$2,000 devant servir au développement des loisirs dans cette municipalité.

C'est ce que mentionne la présidente de l'O.T.J., Mme Marcel Chabot, dans un bref communiqué émis le 19 jan-

vier dernier où elle tient à remercier publiquement M. Giasson.

Mme Chabot souligne également la collaboration du Conseil municipal de Ste-Euphémie, notamment le maire Armand Brulotte, qui a favorisé l'obtention de cette aide financière. Le Conseil municipal, selon la présidente de l'O.T.J., a ainsi démontré son intérêt pour les loisirs des jeunes de l'endroit.

Bonjour chez-toi!



YVON, ptr

"Lorsqu'on dit que Dieu nous parle, encore aujourd'hui, certains se demandent parfois:

"Mais pourquoi Dieu ne le fait-il pas comme autrefois, comme au temps des prophètes ou au temps de Jésus lui-même?"

Si je n'entends plus Dieu me "parler" aujourd'hui, il se peut que ce soit parce que je suis convaincu que Dieu n'a plus rien à me dire depuis longtemps, convaincu qu'il a tout dit et qu'il pense maintenant tout à fait comme moi.

...ou bien c'est parce que je ne sais pas comment Dieu s'adresse aux hommes quels moyens il prend pour le faire. Il parle sûrement, mais je ne l'entends pas. Je ne sais peut-être pas qu'il peut me parler à travers ma petite vie toute simple de tous les jours. Qui me le dira?

...ou bien je n'entends pas toujours autour de moi de vrais prophètes qui soient capables de me livrer sa Parole, en se tenant, sans peur et sans détour.

...ou bien c'est que, l'ayant entendu, je me suis empressé de me convaincre que ce que j'avais entendu n'était pas de lui.

...ou c'est peut-être qu'au fond, je ne sais que faire de sa Parole, elle ne rejoint pas mes intérêts du moment.

...on pourrait continuer comme cela encore longtemps. Où donc est le problème?

Pour une bonne part en chacun de nous, les bons croyants, qui voulons trop souvent avoir la mainmise sur Dieu.

Or Dieu n'est-il pas libre d'agir et d'aimer comme il l'entend?

Le meilleur moyen de ne pas faire obstacle, nous dit St-Paul, c'est de nous ouvrir à la vraie charité, celle qui met sa joie dans la vérité et qui ne passera pas."

Téléroman de Mia Riddez-Morisset le mardi à 21 heures

Rue des Pignons

Comme Pigalle... c'est une rue, c'est une place, c'est même tout un quartier. C'est l'est populaire et populaire, avec ses braves gens aux revenus modestes, ses joies et ses peines, ses préoccupations quotidiennes.

Les figures qui dominent le quartier nous sont très familières: les unes éminemment sympathiques, les autres beaucoup moins. Peut-être parce que tout le monde se connaît dans cette rue avons-nous l'impression parfois d'y habiter.

On y passe du drame à la comédie, on y croise des hommes et des femmes de tous les milieux, de tous les

âges et de toutes les conditions sociales. Des enfants aussi, certains qu'on a vu grandir, d'autres dont on parlera cette année.

Avec Jean Duceppe, Louise Cousineau, Roland D'Amour, Anne Pauzé, Claude Préfontaine, François Tassé, Réjean Lefrançois, Huguette Oligny, Nicole Leblanc, Claude Michaud, Louise Deschatelets, Denise Proulx, Yvon Leroux, Reine France, Roland Bédard et Sébastien Dhavernas.

Réalisation: Yvon Trudel.



Un des sept téléromans de Radio-Canada

par des auteurs de chez-nous avec des comédiens de chez-nous

Deux accidents majeurs dans la région de Kamouraska

(A.S.) Un motoneigiste, M. Euclide Gagnon, 22 ans, a été blessé lorsque son véhicule est entré en collision avec une automobile à St-Gabriel dimanche le 23 janvier. Transporté à l'Hôtel Dieu de Lévis par les ambulanciers Marius Pelletier de La Pocatière, le blessé souffrait d'une fracture à une jambe.

Accident à La Pocatière

Dimanche le 23 janvier, un garçonnet de 12 ans, Patrice Aubé de La Pocatière, a été heurté par un véhicule alors qu'il traversait la route. Selon les renseignements recueillis auprès de la Sûreté du Québec, le jeune homme ne semblait pas avoir de fracture.

Piéton heurté par un véhicule

(A.S.) Vers 18 hrs dimanche le 23 janvier, un piéton a été heurté par un véhicule sur la route 132 à St-Jean Port-Joli.

Transporté à l'Hôtel-Dieu de Lévis par les Ambulanciers Roland Dubé de St-Jean Port-Joli, le blessé souffrait de multiples blessures. Quand à l'identité du blessé, la Sûreté du Québec ne la possédait pas au moment d'aller sous presse.

Fin de semaine paisible à Montmagny

Pour la dernière fin de semaine, la Sûreté du Québec du district de Montmagny ne déplore aucun accident grave sur le territoire qu'elle dessert.

Il y a bien eu quelques accrochages, 7 au total, mais ils n'ont fait que des dégâts matériels sans importance.

A La Durantaye on a enregistré le vol d'une motoneige. Le véhicule n'a pas encore été retrouvé et les auteurs du délit courent toujours.

Le manque d'emplois et les bas salaires expliquent l'exode des jeunes de Kamouraska

Mercredi dernier débutait à St-Bruno une série de rencontres - réflexion organisée par le Programme d'Action Communautaire du Centre de Services Sociaux de La Pocatière. Lors de la discussion qui suivit l'exposé de la situation de l'exode des jeunes de notre région, les participants ont tenté de définir les raisons qui amenaient tant de gens à quitter la région.

Il ressort de cette réflexion qu'on attribue au manque d'emploi et aux mauvaises conditions de salaire une portion importante des départs de gens de la région. Il a aussi été fait mention du fait que la proximité des services en milieu urbain, de même que la disponibilité d'emplois spécialisés pour lesquels nos étudiants sont formés constituent autant d'attraits d'importance pour

ces jeunes.

Quant aux moyens à prendre pour mettre un terme à cette situation, les participants ont insisté sur la nécessité pour les citoyens de se regrouper et de passer ensemble à l'action afin d'assurer un meilleur développement de leur milieu. Pour la localité de St-Bruno, le comité d'Action Communautaire a été reconnu comme étant cette forme de

regroupement à laquelle tous les citoyens se devraient d'apporter leur contribution. Cependant les participants ont également insisté sur le fait que les gouvernements devraient laisser plus d'initiative et accorder un meilleur appui aux citoyens qui veulent travailler au développement de leur milieu.

Les prochaines rencontres publiques se dérouleront à

St-Hélène mercredi le 26 janvier à l'école élémentaire et à St-Germain mercredi le 2 février à la salle des loisirs, à compter de 20 heures.

Toute la population de ces localités sont invitées à profiter de ces occasions pour chercher ensemble les moyens pour mettre fin un bon jour au problème de l'exode des jeunes de la région.

\$421,090 pour des PIL dans Kamouraska

Dans le cadre du Programme des Initiatives locales 21 projets déjà approuvés dans la circonscription de KAMOURASKA bénéficient d'allocations supplémentaires totalisant \$421,090. Cette augmentation des crédits alloués au Programme a été annoncée en novembre dernier par le ministre de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration M. Bud Cullen, de qui relève également la Commission d'assurance-chômage. Ces subventions permettront à 111 personnes sans-travail de participer au mieux-être de leur collectivité par la réalisation de projets d'intérêt communautaire.

Le Programme, mis sur pied il y a maintenant six ans, crée des emplois au moment où le chômage saisonnier atteint le plus durement les collectivités canadiennes. Les participants aux initiatives seront recrutés parmi les personnes sans emploi inscrites au Centre de main-d'oeuvre du Canada. Cette année, les travailleurs aux projets percevront un salaire moyen de \$140. par semaine.

Jusqu'à présent, pour le comté de KAMOURASKA \$845,410 ont été alloués pour la création de 222 emplois et la réalisation de 43 projets d'intérêt communautaire.



NOUVEAU A MONTMAGNY

AU SERVICE DES

CAMIONNEURS ET AUTOMOBILISTES

- Vaste et moderne atelier pour réparations et installations de ressorts et amortisseurs de toutes sortes
- Equipement complet servant à corriger tous problèmes de suspension
- Pour consulter des experts un seul endroit

MONTMAGNY AUTO-SPRING INC.

178, 4e Rue, Montmagny G5V-3L5

Rodrigue Bernier prés. Tél.: 248-5593

POURQUOI PAS NOUS?
NOUS SOMMES DE CHEZ VOUS...
CHEZ GODBOUT, ON A DE TOUT!
 MAISONS—AUTOS—PIECES
 SERVICE

Spécial du mécanicien:
 Inspection gratuite de
 votre véhicule avec «SCOPE»

GARAGE IRVING

St-Paul Est, Montmagny **469-2835**

INVITATION SPECIALE A TOUTES LES DAMES DE LA REGION

NOTRE SOUS-SOL D'ECONOMIES REGORGE D'AUBAINES
STOCK REGULIER

1 LOT DE 150 PAIRES DE BOTTES POUR DAMES
 1 SEUL PRIX: **\$9.95**

1 LOT DE 300 PAIRES DE SOULIERS
 1 SEUL PRIX: **\$5.00**

Le printemps est à l'horizon, nous devons faire de la place...

AU PREMIER PLANCHER
 1 LOT DE 300 PAIRES DE BOTTES
 1 SEUL PRIX: **\$14.95**

Le Comptoir de Chaussures Enr.

Réal Montminy, prop.

Réductions après inventaire

**CHARGEX ET
 MASTER CHARGE
 ACCEPTEES**

126 St-Jean Baptiste Est

Montmagny Tél. 248-3312

HORAIRE TV - HORAIRE TV

4 QUEBEC CANAL 4 QUEBEC CANAL

QUEBEC CANAL 4 QUEBEC CANAL

MERCREDI 26 JANVIER 1977

- 7.15 Mire et musique
- 7.24 Musique Marc Legrand
- 7.30 Dessins animés
- 8.00 Entre 8 et 9 A.M.
- 9.00 Au bout du fil
- 10.30 Pour vous Mesdames
- 11.00 Doigts de fée
- 11.30 Dessins animés
- 11.45 Monsieur Météo
- 11.50 L'Actualité
- 12.00 De tout de tous
- 1.00 Les Tannants
- 2.00 Cinéma: "Le désordre et la nuit"
- 3.45 Dessins animés
- 4.00 Les Sentinelles de l'Air
- 5.00 Pour tout le monde
- 6.00 Parle Parle Jase Jase
- 7.00 Aujourd'hui le 26 janvier
- 7.30 Chère Isabelle
- 8.00 A la Canadienne
- 8.30 L'Union fait la farce
- 9.00 Hawaii 5-0
- 10.00 Cabaret
- 10.30 Les Nouvelles TVA
- 11.00 Monsieur Météo
- 11.05 Ciné-4 "Une certaine Giuliana"
- 12.47 Musique Marc Legrand
- 12.53 Fin des Emissions

JEUDI 27 JANVIER 1977

- 7.15 Mire et musique
- 7.24 Musique Marc Legrand
- 7.30 Dessins animés
- 8.00 Entre 8 et 9 A.M.
- 9.00 Au bout du fil
- 10.30 Pour Vous Mesdames
- 11.00 Bonjour comment ça va?
- 11.30 Dessins animés
- 11.45 Monsieur Météo
- 11.50 L'Actualité
- 12.00 De tout de tous
- 1.00 Les Tannants
- 2.00 Cinéma: Rencontre à Paris
- 3.45 Dessins animés
- 4.00 Robin Fusée
- 4.30 Adèle
- 5.00 Pour tout le monde
- 6.00 Parle, Parle, Jase, Jase
- 7.00 Aujourd'hui le 27 janvier
- 7.30 Jeudi 19h30: Le mur de l'Atlantique
- 9.30 S.W.A.T.
- 10.30 Les Nouvelles TVA
- 11.00 Monsieur Météo
- 11.05 Ciné-4 "Miroir aux espions"
- 12.52 Musique Marc Legrand
- 12.58 Fin des Emissions

VENDREDI 28 JANVIER 1977

- 7.15 Mire et musique
- 7.24 Musique Marc Legrand
- 7.30 Dessins animés
- 8.00 Entre 8 et 9 A.M.
- 9.00 Au bout du fil
- 10.30 Pour vous Mesdames
- 11.00 Doigts de Fée
- 11.30 Dessins animés
- 11.45 Monsieur Météo
- 11.50 L'Actualité
- 12.00 De tout de tous
- 1.00 Les Tannants
- 2.00 Cinéma: Opération V-2"
- 3.45 Dessins animés
- 4.00 Au Pays des Géants
- 5.00 Pour tout le monde
- 6.00 Parle, parle, jase, jase
- 7.00 Aujourd'hui le 28 janvier
- 7.30 Medesins d'aujourd'hui
- 8.30 Nouveaux talents
- 9.00 José Todaro
- 9.30 Qu'en pense le Québec
- 10.00 La Corne d'abondance
- 10.15 Point d'orgue
- 10.30 Les Nouvelles TVA
- 11.00 Monsieur Météo
- 11.05 Ciné-4 "La rançon de la chair"
- 12.38 Musique Marc Legrand
- 12.44 Fin des Emissions

SAMEDI 29 JANVIER 1977

- 8.45 Mire et musique
- 8.54 Musique Marc Legrand
- 9.00 Denis la petite peste

- 9.30 Thierry la fronde
- 10.00 Tarzan
- 11.00 Les Champions
- 12.00 De tout de tous
- 1.00 Mag-Samedi
- 2.30 Ciné-Samedi: Monsieur Joe
- 4.00 Le Ranch L
- 5.00 Jinny
- 5.25 L'Actualité
- 5.30 Au Royaume des Animaux
- 6.00 Soirée Canadienne
- 7.00 Disco tourne
- 8.00 A la Brunante: Mademoiselle de Paris"
- 10.00 Les Protectors
- 10.30 Les Nouvelles TVA
- 11.00 Ciné-4 "Cette nuit ou jamais"
- 12.53 Musique Marc Legrand
- 12.59 Fin des Emissions

DIMANCHE 30 JANVIER 1977

- 8.45 Mire et musique
- 8.54 Musique Marc Legrand
- 9.00 Rex Humbard
- 10.00 La Soeur Volante
- 10.30 Joe 90
- 11.00 L'heure de la bonne nouvelle
- 11.30 Du désespoir à la vie
- 12.00 Il est écrit
- 12.30 Monsieur Country
- 1.00 Comment ça va les Jeunes?
- 1.30 Auto-patrouille
- 2.00 Cinéma: "Ange pourpre"
- 3.30 Mission Impossible
- 4.30 Québec régional
- 5.00 Flipper

- 5.25 L'Actualité
- 5.30 Mode en liberté
- 6.00 Petite maison dans la prairie
- 7.00 Show Bizz
- 8.00 Ciné-Comédie: Tout commence par un baiser"
- 10.00 Regards sur le monde
- 10.30 Les Nouvelles TVA
- 11.00 Les Gens qui font l'événement
- 12.00 Sauve qui peut
- 1.00 Musique Marc Legrand
- 1.06 Fin des Emissions

LUNDI 31 JANVIER 1977

- 7.15 Mire et musique
- 7.24 Musique Marc Legrand
- 7.30 Dessins animés
- 8.00 Entre 8 et 9 A.M.
- 9.00 Au bout du fil
- 10.30 Pour vous... Mesdames
- 11.00 Doigts de fée
- 11.30 Dessins animés
- 11.45 Monsieur Météo
- 11.50 L'Actualité
- 12.00 De tout de tous
- 1.00 Les Tannants
- 2.00 Cinéma: Agent Secret 003"
- 3.45 Dessins animés
- 4.00 Banana Splits
- 4.30 Captain Scarlet
- 5.00 Pour tout le monde
- 6.00 Parle, parle, jase, jase
- 7.00 Aujourd'hui le 31 janvier
- 7.30 Les Berger
- 8.00 Qui dit vrai?
- 8.30 Qui sera sera

- 9.00 Ciné-Choix: Les Hatfield et les mccooy"
- 10.30 Les Nouvelles TVA
- 11.00 Monsieur Météo
- 11.05 Ciné-4 "Marqué au fer rouge"
- 12.45 Musique Marc Legrand
- 12.51 Fin des Emissions

MARDI 1 FEVRIER 1977

- 7.15 Mire et musique
- 7.24 Musique Marc Legrand
- 7.30 Dessins animés
- 8.00 Entre 8 et 9 A.M.
- 9.00 Au bout du fil
- 10.30 Pour vous... Mesdames
- 11.00 Bonjour comment ça va?
- 11.30 Dessins animés
- 11.45 Monsieur Météo
- 11.50 L'Actualité
- 12.00 De tout de tous
- 1.00 Les Tannants
- 2.00 Cinéma: "Poursuite"
- 3.45 Dessins animés
- 4.00 Voyage au fond des mers
- 5.00 Pour tout le monde
- 6.00 Parle, Parle, Jase, Jase
- 7.00 Aujourd'hui le 1er février 77
- 7.30 Symphonien
- 8.00 Parlez-moi d'humour
- 8.30 Chantons bar
- 9.00 Les Arpents Verts
- 9.30 Cannon
- 10.30 Les Nouvelles TVA
- 11.00 Monsieur Météo
- 11.05 Dialogue
- 12.30 Musique Marc Legrand
- 12.36 Fin des Emissions

11 QUEBEC CANAL 11 QUEBEC CAN

QUEBEC CANAL 11 QUEBEC CAN

MERCREDI 26 JANVIER 1977

- 9.10 Ouverture et horaire
- 9.15 Les 100 Tours de Centour
- 9.30 Les Oriens
- 9.45 En mouvement
- 10.00 You Hou
- 10.15 Virginie
- 10.30 Conseil-Express
- 11.00 Les Trouvailles de Clémence
- 11.30 Le conte Yoster a bien l'honneur
- 12.00 Skippy
- 12.30 Les Coqueluches
- 13.30 Téléjournal
- 13.35 Femme d'aujourd'hui
- 14.30 Le temps de vivre
- 16.00 Bobino
- 16.30 Le grenier
- 17.00 Sur la côte du Pacifique
- 17.30 L'heure de pointe
- 18.00 Ce soir
- 19.00 Daniel Boone
- 20.00 Grand-Papa
- 21.30 Vedettes en direct
- 1.00 Rue des Pignons
- 1.30 Le 60
- 2.30 Téléjournal
- 2.55 Nouvelles du sport
- 3.05 Reflet d'un pays
- 3.00 Cinéma: Les Vacances portugaises

JEUDI 27 JANVIER 1977

- 9.10 Ouverture et horaire
- 9.15 Les 100 Tours de Centour
- 9.30 Les Oriens
- 9.45 En Mouvement
- 10.00 La boîte à lettres
- 10.15 Une fenêtre dans ma tête
- 10.30 Conseil-Express
- 11.00 Les Trouvailles de Clémence
- 11.30 Les animaux chez-eux
- 12.00 Prince Noir
- 12.30 Les Coqueluches
- 13.30 Téléjournal
- 13.35 Femme d'aujourd'hui
- 14.30 Cinéma: Fiacre 13: le crime
- 16.00 Bobino
- 16.30 Le Gutenberg
- 17.00 L'île au Trésor
- 17.30 L'heure de pointe
- 18.00 Ce soir
- 19.00 Les exclus
- 19.30 Les Grands Films: James Bond Operation Tonnerre
- 22.00 Mon pays, mes amours
- 22.30 Téléjournal
- 22.55 Nouvelles du sport
- 23.05 Mesdames et messieurs
- 24.05 Brigade spéciale

VENDREDI 28 JANVIER 1977

- 9.10 Ouverture et horaire
- 9.15 Les 100 Tours de Centour
- 9.30 Les Oriens
- 9.45 En mouvement
- 10.00 Tam-Tam
- 10.15 Virginie
- 10.30 Conseil-Express
- 11.00 Grandeur nature
- 11.30 Histoires sans paroles
- 12.00 Toumai
- 12.30 Les Coqueluches
- 13.30 Téléjournal
- 13.35 Femme d'aujourd'hui
- 14.30 Cinéma: Fiacre 13: le châtiement
- 16.00 Bobino
- 16.30 Sol et gobelet
- 17.00 Madame et son fantôme
- 17.30 L'heure de pointe
- 18.00 Ce soir
- 19.00 Les Pierrafeu
- 19.30 Marcus Welby M.D.
- 20.30 Le pour et le contre
- 21.30 Scénario
- 22.00 Science-réalité
- 22.30 Téléjournal
- 22.55 Nouvelles du sport
- 23.05 Cinéma: La Loi
- 1.00 Ciné-Nuit: Les Séquestrés d'Altona

SAMEDI 29 JANVIER 1977

- 8.55 Ouverture et horaire
- 9.00 Demetan, la petite grenouille
- 9.30 Wickie

- 10.00 La pierre blanche
- 10.30 Lassie
- 11.00 Les enfants du 47A
- 11.30 Es-tu d'accord?
- 12.00 Les héros du Samedi
- 13.00 Sportheque
- 14.00 Femme d'aujourd'hui
- 15.00 Techno-Flash
- 15.30 Ciné-Jeunesse: Tintin: le trésor de Rackham le rouge Les enfants et les Olympiques
- 17.00 Bagatelle
- 18.00 Genies en herbe
- 18.30 Téléjournal
- 18.35 Partout
- 19.00 Cosmos 1999
- 20.00 La soirée du hockey
- 22.30 Téléjournal
- 22.45 Nouvelles du sport
- 23.00 La politique fédérale
- 23.10 Cinéma: Un nommé Cable Hogue
- 1.00 Ciné-Nuit: Les petits chats
- 2.30 Fin des Emissions

DIMANCHE 30 JANVIER 1977

- 9.00 Woody le Pic
- 9.30 Mon ami Guignol
- 9.45 La bible en papier
- 10.00 Le jour du Seigneur
- 11.00 Son et images
- 11.30 Ciné-magazine
- 12.00 La semaine verte
- 13.00 D'hier à demain
- 14.00 L'Univers des sports
- 15.30 L'heure des quilles
- 16.30 Le monde en liberté
- 17.00 Second regard

- 18.00 Déclic
- 18.30 Téléjournal
- 18.35 Telescopie
- 19.00 Quinze ans plus tard
- 19.30 Les beaux dimanches
- 22.30 Téléjournal
- 22.45 Sports Dimanche
- 23.00 Politique provinciale
- 23.10 Ciné-Club: Entre l'eau et le feu
- 24.30 Fin des Emissions

LUNDI 31 JANVIER 1977

- 9.05 Ouverture et horaire
- 9.10 The Sunrunners
- 9.30 Les Oriens
- 9.45 En Mouvement
- 10.00 Du Soleil à 5 cents
- 10.15 Au jardin de Pierrot
- 10.30 Conseil Express
- 11.00 Les trouvaillies de Clémence
- 11.30 Rinaldo Rinaldini
- 12.00 Cher oncle Bill
- 12.30 Les Coqueluches
- 13.30 Téléjournal
- 13.35 Femme d'aujourd'hui
- 14.30 Cinéma: La fureur des Apaches
- 16.00 Bobino
- 16.30 Alexandre et le Roi
- 17.00 Le Robinson Suisse
- 17.30 L'heure de pointe
- 18.00 Ce soir
- 19.00 La p'tite semaine
- 19.30 La petite histoire des grandes coopératives au Québec
- 20.00 Y a pas de problème
- 20.30 Avec le temps
- 21.00 Télé-Sélection

- 22.30 Téléjournal
- 22.55 Nouvelles du sport
- 23.05 Comment Yukong déplaça les montagnes

MARDI 1 FEVRIER 1977

- 9.10 Ouverture et horaire
- 9.15 100 Tours de Centour
- 9.30 Les Oriens
- 9.45 En mouvement
- 10.00 You Hou
- 10.15 Minute Moumoute
- 10.30 Conseil-Express
- 11.00 Les trouvaillies de Clémence
- 11.30 Vers l'an 2000
- 12.00 Les chevaux du Soleil
- 12.30 Les Coqueluches
- 13.30 Téléjournal
- 13.35 Femme d'aujourd'hui
- 14.30 Cinéma: Mon curé chez les pauvres
- 16.00 Bobino
- 16.30 Nic et Pic
- 17.00 Cineastes de la faune
- 17.30 L'heure de pointe
- 18.00 Ce soir
- 19.00 Le monde merveilleux de Disney
- 20.00 Grand-Papa
- 20.30 Vedettes en direct
- 21.00 Rue des Pignons
- 21.30 Le 60
- 22.30 Téléjournal
- 22.55 Nouvelles du sport
- 23.05 Rencontres
- 23.35 Propos et confidences
- 24.05 Cinéma: La Fureur de vivre

7 RIVIERE-DU-LOUP CANAL 7 RIVIERE

RIVIERE-DU-LOUP CANAL 7 RIVIERE

MERCREDI 26 JANVIER 1977

- 9.11 O Canada
- 9.15 100 Tours de Centour
- 9.30 Les Oriens
- 9.45 En mouvement
- 10.00 You Hou
- 10.15 Virginie
- 10.30 Conseil Express
- 11.00 Trouvailles de Clémence
- 11.30 Le Comte Yoster
- 12.00 Skippy
- 12.30 Les Coqueluches
- 13.31 Téléjournal
- 13.36 Femmes d'aujourd'hui
- 14.31 Le temps de vivre
- 16.00 Bobino
- 16.30 Le grenier
- 17.00 Sur la Côte du Pacifique
- 17.30 L'heure de pointe
- 18.00 Ce soir
- 18.30 Présent Régional
- 19.00 Hawaii 5-0
- 20.00 Grand-Papa
- 20.30 Symphonien
- 21.01 Rue des Pignons
- 21.31 Le 60
- 22.30 Téléjournal Nat. Int. Prov.
- 22.55 Nouvelles du Sport & Météo
- 23.05 Reflet d'un pays
- 00.02 Cinéma: Vacances Portugaises

JEUDI 27 JANVIER 1977

- 9.11 O Canada
- 9.15 Les 100 Tours de Centour
- 9.30 Les Oriens
- 9.45 En mouvement
- 10.00 La boîte à lettres
- 10.15 Minute Moumoute
- 10.30 Conseil Express
- 11.00 Trouvailles de Clémence
- 11.30 Les animaux chez eux
- 12.00 Le Prince Noir
- 12.30 Les Coqueluches
- 13.31 Téléjournal
- 13.36 Femmes d'aujourd'hui
- 14.31 Cinéma: Fiacre 13 "Le crime 1"
- 16.00 Bobino
- 16.30 Le Gutenberg
- 17.00 Profil
- 17.30 L'heure de pointe
- 18.00 Ce soir
- 18.30 Présent Régional
- 19.00 Chère Isabelle
- 19.30 Grands-Films: Deux hommes dans la ville
- 21.31 JO
- 22.30 Téléjournal Nat. Int. Prov.
- 22.55 Nouvelles du sport & Météo
- 23.05 Mesdames et Messieurs
- 00.05 Brigade Spéciale

VENDREDI 28 JANVIER 1977

- 9.11 O Canada
- 9.15 100 Tours de Centour
- 9.30 Les Oriens
- 9.45 En mouvement
- 10.00 Tam Tam
- 10.15 Virginie
- 10.30 Conseil Express
- 11.00 Pour vous Mesdames
- 11.30 Histoires sans paroles
- 12.00 Toumai
- 12.30 Les Coqueluches
- 13.31 Téléjournal
- 13.36 Femme d'aujourd'hui
- 14.31 Cinéma: Fiacre 13 "Le châtiement"
- 16.00 Bobino
- 16.30 Picolo
- 17.00 Madame et son fantôme
- 17.30 L'heure de pointe
- 18.00 Ce soir
- 18.30 Présent Régional
- 19.00 Les Pierrafeu
- 19.30 Encore debout
- 20.00 Vedettes en direct
- 20.31 Le pour et le contre
- 21.30 Scénario
- 22.00 La corne d'abondance
- 22.15 Le Supplément
- 22.30 Téléjournal Nat. Int. Prov.
- 22.55 Nouvelles du sport & Météo
- 23.05 Cinéma: La loi
- 00.30 Ciné-Nuit: Séquestrés d'Altona

SAMEDI 29 JANVIER 1977

- 8.56 O Canada
- 9.00 Demetan la petite grenouille
- 9.30 Wickie

- 10.00 La pierre blanche
- 10.30 Lassie
- 11.00 Les enfants du 47A
- 11.30 Es-tu d'accord?
- 12.00 Les Héros du Samedi
- 13.00 Sportheque
- 14.00 Femmes d'aujourd'hui
- 15.00 Techno Flash
- 15.30 Cinéma: Tintin: Le trésor de Rackham le Rouge Die Olympiad Ker Kinder
- 17.00 Disco-Tourne
- 18.00 Soirée Canadienne
- 19.00 Cosmos 1999
- 20.01 Hockey
- 22.31 Téléjournal
- 22.47 Nouvelles du sport
- 23.01 Politique Fédérale
- 23.10 Cinéma: UN homme cable Hogue
- 00.30 Ciné-Nuit: Les petits chats

DIMANCHE 30 JANVIER 1977

- 8.56 O Canada
- 9.00 Yogi et compagnie
- 9.30 Mon ami Guignol
- 9.45 L'évangile en papier
- 10.00 Le jour du Seigneur
- 11.00 Rex Humbard
- 12.00 La semaine verte
- 13.00 D'hier à demain
- 14.00 L'Univers des Sports
- 15.30 L'heure des quilles

- 16.30 2000 ans après Jésus Christ
- 17.00 Second regard
- 18.00 Marcus Welby
- 19.00 15 ans plus tard
- 19.31 Beaux Dimanches
- 22.30 Téléjournal
- 22.46 Sport Dimanche
- 23.00 Ciné-Club: Entre l'eau et le Feu

LUNDI 31 JANVIER 1977

- 9.07 O Canada
- 9.10 The Sun Runner
- 9.30 Les Oriens
- 9.45 En Mouvement
- 10.00 Du soleil à 5 cents
- 10.15 Au jardin de Pierrot
- 10.30 Conseil Express
- 11.00 Trouvailles de Clémence
- 11.30 Rinaldo Rinaldini
- 12.00 Cher oncle Bill
- 12.30 Les Coqueluches
- 13.31 Téléjournal
- 13.36 Femmes d'aujourd'hui
- 14.31 Cinéma: Fureur des apaches
- 16.00 Bobino
- 16.30 Alexandre et le Roi
- 17.00 Robinson Suisse
- 17.30 L'heure de pointe
- 18.00 Ce soir
- 18.30 Présent Régional
- 19.00 La p'tite semaine
- 19.30 Les Berger
- 20.00 Y a pas de problème
- 20.30 Avec le temps
- 21.00 Télé-Sélection: Enquête à Lisbonne

- 22.30 Téléjournal Nat. Int. Prov.
- 22.55 Nouvelles du Sport & Météo
- 23.05 Comment Yukong déplaça les montagnes

MARDI 1 FEVRIER 1977

- 9.11 O Canada
- 9.15 100 Tours de Centour
- 9.30 Les Oriens
- 9.45 En Mouvement
- 10.00 You Hou
- 10.15 Minute Moumoute
- 10.30 Conseil Express
- 11.00 Trouvailles de Clémence
- 11.30 Vers l'an 2000
- 12.00 Les chevaux du Soleil
- 12.30 Les Coqueluches
- 13.31 Téléjournal
- 13.36 Femmes d'aujourd'hui
- 14.31 Cinéma: Mon curé chez les pauvres
- 16.00 Bobino
- 16.30 Nic et Pic
- 17.00 Nanny
- 17.30 L'heure de pointe
- 18.00 Ce soir
- 18.30 Présent Régional
- 19.00 Walt Disney
- 20.00 Grand-Papa
- 20.30 Symphonien
- 21.00 Rue des Pignons
- 21.31 Le 60
- 22.30 Téléjournal Nat. Int. Prov.
- 22.55 Nouvelles du sport & météo
- 23.05 Lawrence Welk show
- 00.05 Cinéma: La fureur de vivre



[D.G.] Un des couples à l'honneur lors de la rencontre magnymontoise Francine et Richard Langlois, M. Langlois, à l'extrême gauche, et son épouse figurent en compagnie de M. Denis Gaudreau président de la Chambre de Commerce de Montmagny, M. Paul Loiselle organisateur de la soirée et M. Cajetan Gauthier premier notable de la municipalité.

[D.G. Peuple-Courrier]



[D.G.] Un autre couple nouvellement arrivé, pose en compagnie d'invités d'honneur. De gauche à droite, nous retrouvons Mgr. Paul-Émile Deschênes, curé de la paroisse St-Thomas, M. Raynald Poirier, nouveau résident, M. Julien Giasson, député à l'Assemblée Nationale, accompagné de son épouse et finalement Mme Gyslaine Poirier.

Les nouveaux résidents magnymontois à l'honneur

(D.G.) Montmagny accueillait officiellement 18 nouveaux couples au sein de sa communauté lors de la "Rencontre Magnymontoise" au Centre Sportif Le Bûcheron, samedi le 22 janvier dernier. C'est la Chambre de Commerce de Montmagny l'instigatrice de cette activité sociale qui dure plusieurs années. Plusieurs citoyens ont participé à cette fête.

Le maire de Montmagny, M. Cajetan Gauthier, le député de Montmagny-l'Islet, M. Julien Giasson, le président régional de la Chambre de Commerce, M. Roland Mathurin, le curé de la paroisse St-Thomas Mgr Deschênes et son confrère de la paroisse St-Mathieu l'abbé Marmencomposaient la table d'honneur.

M. Denis Gaudreau, président de la Chambre de Commerce, a pris la parole pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux résidents. Il a déclaré: "Nous pouvons vivre heureux chez-nous tous ensemble, les uns avec les autres. Notre meilleur souhait serait que cette soirée magnymontoise demeure gravée dans notre mémoire et que les liens ainsi créés ne s'effritent pas."

Pour sa part, M. le maire Gauthier a déclaré: "13,000 âmes sont prêtes à vibrer au même rythme que le vôtre."

Par ailleurs il adresse une prière aux nouveaux résidents, il leur demande de mettre de côté quelques préjugés afin d'essayer de connaître les Magnymontois davantage. Il a conclu en affirmant: "Tous ensemble, nous voulons que votre séjour parmi nous soit une source d'enrichissement et de manière réciproque".

Par ailleurs, paradoxalement M. Giasson, se penche sur la question des départs. "Les structures industrielles et commerciales ne permettent pas à tous les citoyens de rester en nos murs", a-t-il révélé. Cependant, il a souhaité la bienvenue aux nouveaux résidents et il a félicité l'association responsable de l'organisation de cette soirée pour son travail constant dont le but est d'améliorer le milieu et la qualité de vie. Pour sa part, Mgr. Deschênes, a souhaité la bienvenue aux paroissiens. Au cours de la cérémonie, on a remis un certificat aux couples à l'honneur qui devaient par la suite signer le livre d'or de la cité.

En tout, 17 couples étaient présents et un n'a pu se présenter, il s'agit de Michel et Michelle Aubé ancienement de Malartic. M. Aubé est propriétaire de Canadian Tire. Les autres nouveaux résidents sont Ginette et

Denis Barnabé de la maison Voyages en liberté; Diane et Raymond Bégin, ancienement de la région de Gatineau et qui occupent des fonctions de professeur dans le cas de Mme Bégin et employé à la Banque Royale pour son époux. Nadine et Mario Couture de Lévis se joignent à notre communauté, M. Couture occupe la fonction de gérant chez Laurentides Finances; Thérèse et Georges Daigneault de Cowansville, celui-ci travaille comme assistant-gérant chez Lasalle Blanket.

Rose-Anne et Louis Delisle ont intégré nos rangs en partance de Ste-Foy, M. Delisle est responsable commercial et annonceur à la station radiophonique C.K.B.M.; Denise et Bernard Laforest, auparavant de St-Hyacinthe, ce dernier postule un emploi comme inspecteur de Groupe Commerce.

Francine et Richard Langlois de Montréal sont arrivés en nos lieux où M. Langlois œuvre comme propriétaire de Draperies Montmagny. Un couple nous arrive de Sept-Iles, il s'agit de Lise et Gyslaine Lavoie, conseiller en communication à Québec-Téléphone. Denis Lagacé et Danielle Méthot s'activent à la Banque Royale depuis décembre 1976. Ils provenaient de Valleyfield.

M. Raynald Poirier employé à la caisse populaire de Berthier et son épouse ont élu domicile à Montmagny depuis juin 1976. M. Pierre Rioux, avocat, auparavant de Ste-Foy et son épouse Diane demeurent à Montmagny depuis l'hiver 1976.

Mlle Claire Rousseau, également avocate, a joint nos rangs en partance de Montréal. Jacqueline et Ramon Villadiego, celui-ci exerce la profession de cardiologue, font partie des nouveaux résidents tandis que M. Guy Roy de Québec, enseigne

depuis peu à la Polyvalente Casault et finalement M. Gérard Leclerc de Amqui occupe la fonction d'assistant-gérant chez Peoples.

M. Paul Loiselle, l'artisan principal de cette soirée réussie s'est dit satisfait du déroulement et de la participation des concitoyens.



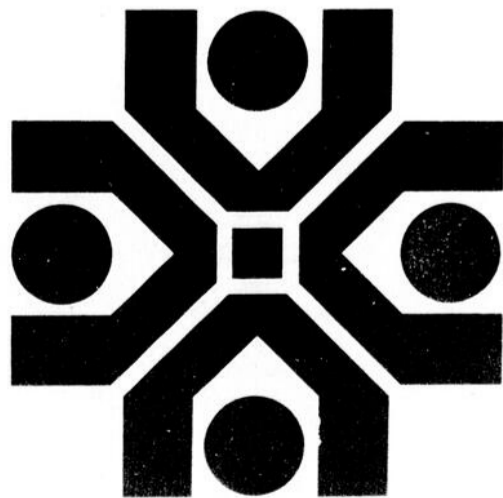
**VOUS AVEZ
DES PROBLEMES
D'IMPOT?**

Vous voulez vous en sortir?

Alors, pourquoi hésiter?

Les plans d'épargne-retraite et
d'épargne-logements sont là pour vous!

Donc, pour vos problèmes d'impôts,



consultez

la caisse
d'établissement
des Alleghanys

856-3263

CE SONT VOS CONSEILLERS

ESCOMPTE

10% sur les produits

20% sur les soins

30% sur les épilations à la cire

"On perce les oreilles"

Dépositaire des produits

du Dr. Renaud & Lise Watier

L'Esthétique Enr.



Martine



Line

17 St-Jean Baptiste Ouest

Montmagny

248-2277

Les Familles d'Accueil, qu'est-ce a dire?

On entend souvent parler de "familles d'accueil". Autrement dit, on dit "foyers nourriciers". Mais on ne sait pas toujours très bien ce que cela veut dire. En bref, voici des réponses à quelques questions.

Qu'est-ce que c'est?

Une famille d'accueil est une famille ordinaire avec des capacités particulières d'amour et de compréhension qui reçoit chez elle durant quelques mois un enfant privé de son milieu familial naturel.

Il existe aussi des familles d'accueil pour adultes et personnes âgées qui ont besoin de protection sociale et qui ne peuvent trouver place dans un centre d'accueil. Mais on les distingue nettement des familles d'accueil pour enfants.

Pourquoi des familles d'accueil?

Par l'intermédiaire des familles d'accueil, l'enfant placé a la possibilité de faire l'expérience d'une vie familiale normale et chaleureuse, tout en conservant l'espoir d'un retour possible chez ses parents naturels à plus ou moins brève échéance.

Pour qui sont les familles d'accueil?

Pour les enfants de 0 à 18 ans ayant besoin de vivre dans un milieu familial stable et bien organisé. Les raisons de placement sont diverses mais visent en général à assurer la protection et le plein épanouissement des jeunes qui ont besoin d'aide. Cependant, il faut ajouter une précision: Tous les placements sont faits après étude des ressources humaines de la famille naturelle et sont envisagés à court terme, c'est-à-dire, de 6 mois à 1 an, en attendant un retour possible de l'enfant auprès de ses parents.

Recrutement:
Du 26 janvier au 25 février, le Centre de Services Sociaux de La Pocatière fait sa campagne annuelle de recrutement de familles disponibles, pour garder chez elles un jeune de 12 à 18 ans.

Si vous êtes intéressé à vivre l'expérience, à partager votre bonheur. Communiquez au:

Centre de Services Sociaux
400, 3ième rue
La Pocatière
Cté Kamouraska P.Q.
Téléphone: 856-2561

ST-PASCAL-KAMOURASKA
BONNE OPPORTUNITE
Salaire assuré plus boni.
Sécurité d'emploi.
Pour informations
492-2315

Carrières
et
professions

GERANT DES VENTES DEMANDE ET SOYEZ A VOTRE PROPRE COMPTE
Mise de fond: **\$2,000.00**
DANS VOTRE VILLE OU REGION
—NOUVEAUTE—
Téléviseur Couleur à Ecran Géant [54 pouces] pour Résidence.
Téléviseur Couleur, Ecran Géant [7 pieds] pour Commerce
Revenus de plus de \$12,000.00 à temps partiel. Plus de \$25,000.00 à plein temps (territoire protégé).
Ecrivez à:
JASPER VIDEO
8585 rue Nevers,
St-Léonard
H1R 2L9

REPRESENTANT
Important concessionnaire de voiture américaine est à la recherche d'un représentant dynamique pour la vente de voitures neuves et usagées. Expérience non nécessaire. Auto fournie plus avantages marginaux. Les intéressés (es) doivent faire parvenir leur Curriculum vitae à: Le Peuple-Courrier, 55 de la Fabrique, Montmagny, P.Q. G5V 2J3 Dept. P.A.

248-1562
JEAN LEMIEUX
Entrepreneur en construction
R. R. 1, Montmagny, Qué. G5V 3R8

OFFRE D'EMPLOI
POSTE OFFERT: Instructeur ébéniste
FONCTIONS
Personne qui agit comme instructeur auprès des stagiaires en fabriquant, construisant et rénovant suivant les plans ou esquisses des meubles, incluant la finition en appliquant ses connaissances de l'appariement des grains et des teintures selon les essences et en appliquant les techniques de coupage et en marquetterie; en réglant les machines-outils et ajustant les outils. Peut préparer les plans ou esquisses lorsque demandé.
Apporte aux stagiaires [Handicapés] les techniques d'ébénisterie pour production de type industrielle.
Participer à l'élaboration et l'expansion de programmes destinés aux stagiaires en vue de leur assurer une activité dirigée et de les aider à se réadapter.
QUALIFICATIONS REQUISES:
1— Posséder d'une école reconnue par le Ministère de l'Education un diplôme d'ébénisterie ou de menuiserie ou posséder un certificat de qualification approprié et/ou posséder dans ce métier une connaissance équivalente.
2— Posséder un minimum de trois années d'expérience dans le métier.
3— Posséder des aptitudes d'instructeur.
CONDITIONS DE TRAVAIL:
Selon la convention collective signée entre la F.T.W. et le M.A.S.
SALAIRE:
\$13,000.00 par année avec indexation annuelle.
Les candidats intéressés à ce poste devront faire parvenir leur curriculum vitae avant le 7 février 1977 à l'attention de:
LES ATELIERS DU GRAND PORTAGE INC.
101, Boulevard Cartier, C.P. 1146
Rivière-du-Loup, Qué.
G5R-4C3
Attention: Michel Proulx Directeur Général

PAS DE PORTE A PORTE
Nous avons un urgent besoin de personnel à temps plein ou partiel. Salaire au-dessus de la moyenne
Avantages sociaux et sécurité d'emploi. Pour entrevue:
MONTMAGNY
BELLECHASSE
L'ISLET **248-4738**

CENTRE LOCAL DE SERVICES COMMUNAUTAIRES ST-PAMPHILE
OFFRE D'EMPLOI
TITRE D'EMPLOI: Un [e] téléphoniste-réceptionniste, temps plein.
ENDROIT: C.L.S.C. St-Pamphile
FONCTIONS PRINCIPALES:
Accueille les bénéficiaires et les visiteurs et leur donne des renseignements d'ordre général;
—Reçoit et transmet les messages et les appels téléphoniques;
—Utilise un standard ou un poste central [console...] et facilite, transmet les communications intérieures et extérieures;
—Accepte les messages, vérifie, contrôle et enregistre les appels interurbains et les frais, s'il y a lieu;
—Exécute du travail de bureau concernant son occupation;
—Exécute toute autre tâche connexe à la demande de son supérieur immédiat.
EXIGENCES:
—Détenir un diplôme de secrétariat émis par une école reconnue par l'autorité compétente, option: dactylographie;
—Connaître suffisamment le fonctionnement des appareils normalement utilisés;
—Connaître suffisamment le fonctionnement des appareils et le travail de l'admission;
—Posséder au moins un an d'expérience pertinente.
TRAITEMENT:
Selon la convention collective
Les personnes intéressées doivent faire application sur les formules du C.L.S.C. disponibles au C.L.S.C., accompagné de leur curriculum vitae avant le 9 février 1977, à l'adresse suivante:
C.L.S.C. St-Pamphile
Rue du Foyer, C.P. 580
St-Pamphile, Cté L'Islet, P.Q.
Tél.: 356-3378
à l'attention du Directeur Général

CENTRE LOCAL DE SERVICES COMMUNAUTAIRES ST-PAMPHILE
OFFRE D'EMPLOI
TITRE D'EMPLOI: Travailleur [euse] social [e] à temps complet;
ENDROIT: C.L.S.C. St-Pamphile, Cté L'Islet, P.Q.
FONCTIONS PRINCIPALES:
—Dispense les services sociaux de première ligne [évaluation psycho-sociale...];
—Participe à l'équipe multidisciplinaire et collabore avec le personnel déjà en place;
—Fait du travail de référence;
—Participe et/ou élabore, et/ou actualise un ou des programmes sociaux de première ligne [urgences sociales et/ou scolaires élémentaires...];
—Exerce des activités d'évaluation et d'analyse dans un ou des programmes sociaux;
—Exécute toute autre tâche connexe à la demande de son supérieur immédiat;
EXIGENCES:
—Doit détenir un diplôme universitaire terminal en service social;
—Etre membre de la Corporation professionnelle des travailleurs sociaux du Québec;
—Etre capable de travailler en équipe;
—Doit posséder une automobile afin de se déplacer sur le territoire;
TRAITEMENT:
Selon la convention collective;
Les personnes intéressées à ce poste doivent faire application sur les formules disponibles au C.L.S.C. et les faire parvenir accompagnées de leur curriculum vitae avant le 17 février 1977 à l'adresse suivante:
C.L.S.C. St-Pamphile
Rue du Foyer, C.P. 580
Ville St-Pamphile, Cté L'Islet P.Q.
Tél.: [418] 356-3378
à l'attention du Directeur Général.

Les Pavillons Jeunesse (Joliette)
EDUCATEURS-EDUCATRICES
[milieu semi-ouvert ou sécuritaire]
L'INSTITUTION:
Centre d'Accueil et de Réadaptation devant recevoir des adolescents et des adolescentes en difficulté ou présentant des problèmes d'ordre affectif.
LA FONCTION:
Inséré (e) dans une équipe pavillonnaire, l'éducateur (trice) doit répondre aux besoins physiques et psychologiques des jeunes, de façon à permettre le retour dans un milieu de vie normal.
LE CANDIDAT:
Il (elle) a au moins 21 ans et une 12e année scolaire. Sa personnalité constitue son principal atout. Sur cette base, le D.E.C. en éducation spécialisée et l'expérience pertinente permettront d'établir les priorités d'engagement.
LE TRAITEMENT:
Il sera établi selon les normes du Ministère des Affaires Sociales.
Les personnes intéressées devront faire parvenir avant le 11 février 1977, leur curriculum vitae à:
LES PAVILLONS JEUNESSE [JOLIETTE], SERVICE DU PERSONNEL,
C.P. 104, Joliette, Qué.,
J6E 3W7



**"Nul n'est censé
Ignorer la Loi"**
par Me Marcel Morin

Pour un Club de golf à St-Jean Port-Joli

QUI EST RESPONSABLE DES CHEMINS?

Voilà une question dont la réponse n'est pas facile. En effet, la grande majorité des citoyens ne connaît les limites de la responsabilité des corporations municipales et du gouvernement provincial. Ce sont donc ces deux ordres de gouvernement qui peuvent assumer une responsabilité pour leurs chemins.

Examinons maintenant la responsabilité que pourrait encourir le gouvernement québécois en matière de route ou chemin.

La Loi de la Voirie prévoit à son article 35 des dispositions limitant la responsabilité. En effet, il est stipulé que:

"Les dommages aux bandages et aux ressorts d'un véhicule ne sont pas imputables à un défaut d'entretien ou de réparation de la route, du chemin ou du pont où des dommages ont été subis.

La présence sur la chaussée ou un pont d'une pierre, d'un morceau de bois, ou de tout autre objet tombé d'une voiture en marche ou détaché de ce pont ou de l'accotement de cette chaussée, n'est pas non plus imputable à un défaut d'entretien ou de réparation de la route ou du pont, sauf toutefois dans les cas de faute ou de négligence de la part des employés du ministère de la Voirie [des Transports maintenant] préposés à l'entretien de la dite route.

Les dommages causés par une pierre ou autre objet lancé par les pneus d'une voiture en marche ne sont pas imputables à un défaut d'entretien ou de réparation de la route ou d'un pont".

Ces limites de responsabilité s'appliquent à l'entretien des routes provinciales, des routes régionales, des chemins améliorés ou des ponts. L'article 45 de la loi de la Voirie désigne ces chemins sous le vocable: chemin que le ministre de la Voirie entretient.

Dans chaque cas, il est nécessaire de vérifier s'il s'agit bien d'un chemin que le ministre de la Voirie entretient car souvent le gouvernement entretient des chemins qui ne sont pas sa propriété mais celle des corporations municipales.

L'article 97 de la Loi de la Voirie exclut du champ de responsabilité du ministre des Transport les dommages suivants:

A) Tous les dommages causés par un constructeur ou entrepreneur d'une route ou d'un pont durant l'exécution des travaux de construction ou d'amélioration qui auront été confiés par le ministre à ce constructeur ou entrepreneur;

B) De toute perte ou diminution de commerce, de toute dépréciation à la valeur d'une propriété et de tous autres inconvénients occasionnés par le détournement ou le changement de niveau d'un chemin ou par la construction ou la reconstruction d'un pont ou par l'élimination d'une traverse à niveau".

En ce qui concerne l'entretien des chemins l'hiver ou en toutes saisons, il serait possible de retenir la responsabilité du gouvernement provincial si la victime de dommages peut prouver une faute ou une négligence des employés du ministère des Transports. A titre d'exemples, mentionnons un trou béant dans la chaussée non indiqué, l'asphalte dont la composition révèle une trop forte concentration de substance huileuse, inondations de propriétés dues au mauvais égoutement du chemin.

La semaine prochaine nous aborderons la responsabilité des corporations municipales.

Marcel Morin, Avocat.

(C.C.) Après ceux de St-Pacôme et de Montmagny, la Côte-Sud se verra-t-elle bientôt dotée d'un troisième parcours de golf. Il semble bien que oui si l'on en croit M. Jacques Toussaint, président du Club de golf des Trois-Saumons Inc.

Rencontré le 8 janvier dernier à son domicile, ce dernier nous a affirmé que l'organisme qu'il préside était déjà propriétaire de deux terres adjacentes au Domaine de Gaspé qui, jadis, servait de terrain de jeux aux enfants de St-Jean Port-Joli.

D'une superficie d'environ 225 acres, ces terrains sont bordés au sud et à l'ouest par la rivière Trois-Saumons qui fait un coude à cet endroit, au nord ils vont jusqu'à la voie ferrée du Canadien National. Dans la partie ouest du domaine acquis, on retrouve même un petit lac.

Il semble que ce projet soit né de besoins bien précis. En effet le golf, tout comme le ski d'ailleurs, est un sport qui a vu le nombre de ses adeptes se multiplier au cours des dernières années.

Une mini-enquête téléphonique nous a permis de constater que les golfeurs de la région sont insatisfaits des conditions qui leur sont offertes présentement. Nous avons ainsi appris que, au plus fort de la belle saison, les clubs de la région sont remplis à leur pleine capacité. De plus, ils donnent la priorité à leurs membres, ce qui est bien normal mais insuffisant pour une population de plus en plus avide de plein-air.

Il ne faut pas oublier, non plus, que St-Jean Port-Joli n'est qu'à une heure de route de Québec. Quand on sait que les "green" de la région de la capitale, Lévis, Pont-Rouge, Loretteville, ne fournissent plus à la demande et que les amateurs sont soumis à des périodes d'attente de deux à trois heures, on se demande si bon nombre d'entre eux ne préféreraient pas prendre la route et aller un peu plus loin.

De toute façon ces déplacements ne seraient pas chose neuve. Ceux qui fréquentent le restaurant, La Roche à Veillon, savent très bien qu'il compte de nombreux citoyens de Québec parmi sa clientèle. En parlant de La Roche à Veillon, il faut dire que la Commission Touristique du Port-Joli, qui possède et administre cette boîte, a déjà fourni près de \$20,000 dollars à la Corporation du Club de Golf des Trois-Saumons. Elle s'est engagée à donner, dans un second mou-

vement autant d'argent que pourront en recueillir par eux-mêmes les administrateurs du club de golf. Le président, M. Toussaint, pense à procéder dans un avenir assez rapproché à une vente de parts sociales, parts qui pourraient être acquises au coût de \$200 l'unité environ. Pour l'aménagement complet du terrain, construction d'une voie d'accès au site, d'un chalet, éclairage, etc... M. Toussaint prévoit des déboursés approximatifs de

l'ordre de \$300,000. En plus d'être financés par la Commission Touristique et par la vente de parts sociales, ces frais pourraient, en bonne partie, être amortis par un emprunt bancaire quelconque.

Quand on sait que le parcours de St-Pacôme, le Club de Golf de la Pruchière, a terminé les deux derniers exercices financiers avec des profits de \$25,000 répartis sur les deux années, peut présumer que le club de

St-Jean ne tarderait pas à devenir rentable.

A la fin de l'entrevue, M. Toussaint n'a pas manqué de souligner que la mise sur pied du projet qu'il défend contribuerait à la création d'une dizaine d'emplois dans la municipalité de St-Jean Port-Joli. De plus, les nombreux touristes qui fréquentent déjà la région seraient sans doute portés à prolonger leur séjour, ce qui créerait un apport économique non négligeable.

BOURSES: COURS D'ÉTÉ DE LANGUES SECONDES

Dans le cadre d'un plan établi par le ministère de l'Éducation du Québec en liaison avec le Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) et financé par le Secrétariat d'État, 2966 bourses sont offertes aux élèves et aux étudiants québécois de niveau post-secondaire désireux de suivre des cours intensifs (6 semaines) de français ou d'anglais langue seconde durant l'été 1977 dans les autres provinces et au Québec.

Conditions d'admissibilité:

Sont admissibles les élèves qui terminent leurs études secondaires (V^e secondaire) à la fin de l'année scolaire 1976-1977 et les étudiants des niveaux collégial et universitaire, à la condition qu'ils satisfassent aux exigences suivantes:

- 1 — Être citoyens canadiens ou « immigrants reçus »;
- 2 — Être âgés de 16 ans au 31 décembre 1976;
- 3 — Faire des études à temps plein durant l'année scolaire 1976-1977.

N.B.: Sont considérés comme étudiants à temps plein les étudiants des niveaux collégial et universitaire, inscrits aux sessions d'automne 1976 et d'hiver 1977.

La bourse comprend les frais de scolarité, d'hébergement, de nourriture, de participation aux activités socio-culturelles, et de matériel d'enseignement. Les frais de transport aller-retour sont à la charge du boursier.

Les demandes d'envoi de formulaires seront acceptées jusqu'au 7 mars 1977; tous les formulaires seront cependant mis à la poste en même temps le même jour soit le 21 mars. Les bourses seront accordées DANS CHAQUE RÉGION ADMINISTRATIVE selon l'ordre de réception au ministère des formulaires dûment remplis et expédiés par la poste, et non pas dans l'ordre de réception de la lettre par laquelle l'élève ou l'étudiant demande à recevoir un formulaire.

Un certain nombre de boursiers québécois devront suivre les cours au Québec même, puisque le nombre des boursiers qui seront dirigés vers les établissements d'autres provinces est LIMITÉ.

Pour recevoir une formule de demande de bourse, écrire à:

Monsieur Maurice Beaulieu
Conseiller linguistique
Coordonnateur: Cours d'été de langues secondes 1977
Bureau des sous-ministres
Ministère de l'Éducation
Centre administratif « G »
1035, rue de Lachevrotière
Québec G1R 5A5



Conseil des ministres
de l'Éducation (Canada)

Secrétariat d'État

EDOUARD FORGUES
ENTREPRENEUR GENERAL 259-7937
70 Boul. Blais Ouest, (Rte 2) Berthier-sur-Mer
Vendeur des maisons fabriquées en usine présente le modèle

HABITEC 2000 | **Nova**

ATTENTION, vous êtes intéressés?

Vous qui désirez installer un système de chauffage électrique dans votre résidence neuve, ou désirez convertir votre système à l'huile existant **POURQUOI PAS UN SYSTEME A AIR CHAUD ELECTRIQUE** avec tout les avantages d'installer • un HUMIDIFICATEUR AUTOMATIQUE • un FILTRE ELECTRONIQUE • SYSTEME D'AIR CLIMATISE CENTRALE.

— Pour plus de renseignements consultez-nous.

Labrecque & Fils Enr. VENTE — INSTALLATION — REPARATION
PLOMBERIE — CHAUFFAGE
358 est Boul. Taché, Montmagny
Tél.: 248-1261 — 248-2430 — 248-1745 — 248-1948

PETITES ANNONCES

MONTMAGNY: 248-0415 LA POCATIERE 856-1514

A VENDRE

MAISON à vendre Plein pied 5 1/2 pièces à St-François 259-7474 19-1-3fs

TOYOTA COROLLA de luxe, 1973, en très bon état. Prix à discuter. 248-5885 26-1-2fs

TABLES et lampe coloniale finie érable LUSTRES, FLUORESCENTS, TAPIS, lavabo, toilette. 247-3112 26-1-2fs

LAVEUSE-ESSOREUSE de marque Hitachi à l'état neuf Tel.: 248-2960 19-1-2fs

CAMION FORD 350 1 tonne 1970, moteur V-8, avec radio, boîte fermée, en bonne condition. Prix \$1.000. 248-0286 26-1-2fs

MOTONEIGE Autoski 1974, 28 forces en bonne condition. 248-1748 26-1-2fs

MOTONEIGE de marque Artic Cat Pantera 1975, 2 cylindres 340, 28 forces, 2500 milles, 1 an de service, état neuf, prix à discuter. 247-3758 26-1-2fs

MOTOCYCLETTE A VENDRE Honda, 400cc, 1976, équipée, 2000 milles, état neuf. 856-2144 26-1-2fs

DUPLEX à la Pocatière. Pour information 856-3671 le soir. 26-1-2fs

CHALET à vendre, Cap St Ignace, Route de l'Espérance. S'adresser à Jean Yves Fortin, 246-5593, 248-2790 4-8-JNO

TRAINEAUX avec manchons peints en rouge. 2 grandeurs avec ou sans charrues. Prix de manufacture. S'adresser à Manufacture de coffres de cèdres. 77, 7e rue. 248-2536 17-11-11fs

MAISON 28 X 38 6, rue Forgues, Berthier-sur-Mer. Terrain 70 X 130 Libre immédiatement. Sous-sol semi-fini Tel.: 248-1807 5-1-JNO

SKI-DOO à vendre John Deer refroidi au liquide 440 Prix raisonnable 884-3854 le soir après 5 heures. 19-1-2fs

MOTO-SKI Nuvick 1975, \$550, après 6 heures 248-1455 Etat neuf 19-1-2fs

CHARGER 1969 moteur 383, raison 2e auto, 6 pneus Michelin, très bonne condition 248-0847 19-01-4fs

TERRAINS à vendre, Chemin des Poiriers, 18.863 pieds carrés, 25.399 pieds carrés S'adresser 248-3553 25-2-JNO

MEUBLES ET APPAREILS ELECTRIQUES usages de toute marque, en très bonne condition avec garantie Tel.: 248-5875 6-10-JNO

JEUNES CHIOTS Braque Allemands Labrador et Chesapic boy et autres races. 248-3172 29-9-JNO

MOTONEIGE YAMAHA 1977, 340 CC à l'état de neuf 248-3305 19-1-2fs

TARIF DES PETITES ANNONCES

Pour 15 mots: \$2.00
Chaque mot supplémentaire: \$0.05 le mot.
Première parution: minimum \$2.00
Parution suivante: moins \$0.25

P.S.: LE MONTANT DE L'ANNONCE EST PAYABLE A L'AVANCE.

JEUNE CHIOT Esquimaux, Husky, Samoyed. S'adresser à 248-2458 19-1-4fs

MAISON A VENDRE Cap St-Ignace 3e rang Nord-Est, avec garage annexé, finition extérieure pierre de stucco 5 1/2 pièces Tel.: 246-3730 19-1-3fs

SKI DOO BOMBARDIER 1971, parfait ordre moteur 640 cc. TABLE DE BILLARD réglementaire avec accessoires complet. SCIE SUR PIED de 8 pouces avec moteur 1/2 force. ANNEXE A L'HUILE 35.000 BTU très propre. EQUIPEMENT GARDIEN DE BUT Cooper professionnel 248-1245 le jour, 248-5732 le soir. 19-1-3fs

MOTONEIGE GPX 433, Yamaha 1975, 1.000 milles 248-0921 19-1-3fs

JULL DOZER John Deer 350 avec toit sécuritaire 248-3002 de 8h A.M. à 1h P.M. 19-01-2fs

MAISON A VENDRE, 2 logements, située sur le Boul. Taché Est. Prix à discuter. 248-3587 19-01-JNO

LOGEMENT 5 1/2 pièces chauffé \$150. par mois 167-7e rue. EPLUCHEUSE DE PATATES à vendre MAISON à vendre Tel.: 248-5573 19-1-2fs

NOVA 1974 bas millage, V-8 350, transmission manuelle Tel.: 247-3318 19-1-8fs

La solution au coût élevé du logement, VOTRE MAISON M.B. fait au Québec dans la Beauce. Produit connu. 50 modèles disponibles. Livré sur place. Dépasse les normes de la C.H.L. achat sans intermédiaire vous payez moins cher. Tel.: 469-2835, Garage Irving, St-Paul 19-1-6fs

CARRIOLE à motoneige shimo pres- que pas usagée. 1 PAIRE DE TENTURES rouges 75 X 82 Tel.: 884-3107 19-1-2fs

Remerciements de sympathie

Les familles Léopold Bernier et Gaudreau remercient sincèrement toutes les personnes ayant témoigné leurs sympathies lors du décès de M. Jean-Paul Bernier le 18 octobre dernier, soit par des offrandes de messe, tributs floraux soit par des visites au salon mortuaire ou par leur présence à l'église lors des funérailles le 13 octobre 76 en l'église de Ste-Félicité le 21 octobre.

Mme. Napoléon Toussaint et sa famille remercient sincèrement les parents et amis qui ont témoigné leur sympathie lors du décès de M. Napoléon Toussaint de Ste-Perpétue soit par des offrandes de messe, tributs floraux, visites au salon ou par leur présence à l'église lors des funérailles le 13 octobre 76 en l'église de Ste-Perpétue.

M. Omer Boulanger et ses enfants remercient sincèrement les parents et les amis qui ont témoigné leur sympathie lors du décès de Mme Omer Boulanger de Buckland soit par des offrandes de messe, des tributs floraux des visites au salon mortuaire ou par leur présence à l'église lors des funérailles le 8 janvier 77 en l'église de Buckland.

M. et Mme Lucien Gosselin, agr. de l'Islet-sur-Mer se joignent à M. et Mme Gabriel Morin de Chicoutimi pour remercier toutes les personnes qui ont bien voulu sympathiser avec eux à l'occasion du décès de M. et Mme Paul Morin, née Claire Gosselin, survenu dans un accident routier à Chicoutimi, le 31 décembre 1976.

La famille de Mme François Boulet remercient sincèrement toutes les personnes qui ont témoigné leur sympathie lors du décès de Mme François Boulet soit par des offrandes de messe, des tributs floraux, des visites au salon mortuaire ou par leur présence à l'église lors des funérailles le 11 Décembre 1976 en l'église de St-Mathieu.

Nous voulons leur dire combien nous avons été touchés par les nombreuses marques de sympathie sous quelque forme que ce soit. A tous ceux que nous ne pourrions rejoindre personnellement, les familles Morin et Gosselin désirent leur exprimer leur plus vive gratitude pour le réconfort apporté dans cette cruelle épreuve.



PHOTO-SOUVENIR DE NOEL.— La Fête de Noël à l'école Ste-Marie de Ville de l'Islet fut un grand succès, comme en témoigne cette photographie. Aussi les responsables tiennent-ils à remercier les membres du Comité d'école et les nombreux donateurs qui ont apporté leur collaboration.

La voix du peuple

Rendons à César...

Dans son numéro du 19 courant, le Peuple-Courrier reproduisait la photo d'une crèche de Noël qui, au dire de nombreux paroissiens, a fait l'orgueil de notre Cathédrale au cours des fêtes d'années. Cependant, la légende, au bas de la photo, comportait une erreur considérable; les personnages qui en constituaient le centre d'attraction, une oeuvre réellement artistique, de l'aveu de tous ceux qui ont pu l'admirer sur place, ont été tricotés entièrement à la main, grâce au travail minu-

tieux de quelque douze dames du Club de l'Age d'Or et non pas, comme il est dit, par les élèves de l'élémentaire.

Loin de nous l'idée de minimiser le mérite de nos jeunes étudiants dont l'apport a été plutôt de réaliser un décor vraiment digne de l'oeuvre qu'il s'agissait de mettre en évidence.

Il est bon, croyons-nous, de remettre les faits dans leur véritable perspective afin que justice soit rendue à chacun.

La direction du Club

COMMISSION DE CONTROLE

DES PERMIS D'ALCOOL

DU QUEBEC

AVIS

Les personnes ci-après mentionnées ont demandé les permis suivants

NOM	ADRESSE	CATEGORIE
Québec, le 14 janvier 1977		
COMTE DE BELLECHASSE		
BEAULIEU, Lorenzo (Suite à une vente)	(Buckland) Notre-Dame Auxiliatrice de Buckland (paroisse)	(1) Restaurant (1) Bar avec danse et spectacles
COMTE DE MONTMAGNY-L'ISLET		
DELADURANTAYE, Bertrand Pour le bénéfice de: Place Germeir Inc.		Autorisation de danse et spectacles dans (1) Bar existant au 1er étage centre droit. (1) Bar additionnel avec danse dans le Restaurant existant de 21.00 hres à 3.00 hres a.m. 1er étage centre côté gauche. (2) réceptions. (Annulation de (1) Restaurant au 1er étage centre côté droit).
COMTE DE MONTMAGNY-L'ISLET		
ROYER, André (Suite à une vente)	Route No. 24 St-Fabien-de-Panet (paroisse)	Epicerie

Atin d'être valide, toute objection à ces demandes doit être faite par écrit, dûment motivée et assermentée dans les 15 jours du présent avis au: **SECRETAIRE GENERAL** Case Postale 190, Station B, Québec 2, Qué. G1K 7A6

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTMAGNY

COUR SUPERIEURE

NO: 300-14-000029-76

ALICE MERCIER BLANCHET, rentière veuve non remariée de Philippe-Auguste Blanchet, domiciliée à 840, rue St-Alfred, Drummondville. Demandeur

VS

Héritiers de Joseph Mercier, et Héritiers de Martial Mercier, et Héritiers de Zotique Mercier, et Gérard Mercier, tous de lieux inconnus. Défendeurs

ORDONNANCE

Il est, par les présentes, ordonné au(x) défendeur(s) de comparaître personnellement ou par le ministère de son [leur] procureur, au Greffe de la Cour Supérieure du district de Montmagny, et ce, dans un délai de UN MOIS à compter de la première publication du présent ordre dans le journal "Le Peuple-Courrier" en français et en anglais, de Montmagny. [Deux fois]. Prenez AVIS qu'une copie de la requête en reconnaissance judiciaire du droit de propriété est déposée au dit Greffe à votre intention. BUREAU DU PROTONOTAIRE Le 14 janvier 1977

Signé: Monique Lévesque Protonotaire-Adjoint de la Cour Supérieure, District de Montmagny

COPIE CONFORME Monique Lévesque Protonotaire-Adjoint de la C.S.M.

CANADA PROVINCE OF QUEBEC DISTRICT OF MONTMAGNY

IN THE SUPERIOR COURT

NO: 300-14-000029-76

ALICE MERCIER BLANCHET, annuitant, widow not remarried of Philippe-Auguste Blanchet, residing at 840 Street St-Alfred, Drummondville. Plaintiff

VS

Heirs of Joseph Mercier, and Heirs of Martial Mercier, and Heirs of Zotique Mercier and Gérard Mercier, All to unknown address. Defendants

ORDER

It is ordered to the defendant to appear personally or by their attorneys, at the Office of the Prothonotary of Superior Court of the district of Montmagny, this, within one month from the date of the first publication of the present order; to wit:

In the Journal "Peuple-Courrier" of Montmagny, twice in French and twice in English.

Take notice that copy of the "Requête en reconnaissance judiciaire du droit de propriété" have been deposited at the Office of the Superior Court for you. MONTMAGNY, January 14, 1977.

[Signed] Monique Lévesque Prothonotary A. C. S.

TRULY COPY Monique Lévesque Prothonotary A. C. S.

PROVINCE DE QUEBEC CORPORATION MUNICIPALE DE VILLE DE LA POCATIERE COMTE DE KAMOURASKA

AVIS DE PROMULGATION RE: REGLEMENT NO.: 2-77

AVIS PUBLIC

A TOUS LES CONTRIBUABLES DE VILLE DE LA POCATIERE, COMTE DE KAMOURASKA:

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par le soussigné, CLAUDE CRETE, greffier de la Ville de La Pocatière, comté de Kamouraska:

QUE ce Conseil a adopté à son assemblée spéciale du 18ième jour de janvier 1977, le règlement no: 2-77 pourvoyant à déterminer les différents taux d'imposition pour l'année 1977, pour la Corporation municipale de Ville de La Pocatière;

QUE les intéressés pourront consulter ledit règlement au bureau de la corporation;

QUE ce règlement entrera en vigueur conformément à la loi;

DONNE A VILLE DE LA POCATIERE CE 19 IEME JOUR DE JANVIER 1977.

Claude Crete
Claude Crete, greffier

ARMOIRES DE CUISINE à vendre, très propre, nouveau style. Tél. entre 9 et 12 hrs a.m. 248-2346 ou 6.30 hrs et 7.30 248-2346 26-1-2fs

FORD Galaxie 500 1971, 2 portes, air top très bonne condition, prix à discuter. 356-5097 26-1-1fs

Aurait à vendre maison construction de 3 ans avec revenu, 2 garçonniers au sous-sol. Prix \$38,000 248-1828 26-1-2fs

SKIROULE 1974, SOUFFLEUSE à neige 6 forces. 246-3787 26-1-1fs

OLDSMOBILE Omega 1976 4000 milles, 8 cylindres, 5 vitesses 248-5827 ou 248-3491 26-1-1fs

LAVEUSE ESSOREUSE Over en très bon état. 248-3282 26-1-1fs

SUCRERIE à vendre, 2,200 entaillies, prix à discuter. S'adresser à Tourville 359-2365 26-1-1fs

CHEVAL DE TRAIT 1600 hrs, 10 ans, travaille très bien, prix à discuter avec l'acheteur. 359-2802 26-1-1fs

SECHEUSE à linge, en bon état. Prix à discuter. 598-6291 26-1-1fs

MOTONEIGE Skirole SX 71, 2 cylindres moteur sache 440, en très bon ordre, appeler 884-3327 4 St-Vallier, Bellechasse 26-1-1fs

BUTLASS Salon 1974, bien équipée, très bonne condition. 246-5975 26-1-1fs

AUTO NEIGE à vendre John Deer 1974, 32 forces, 259-7472 26-1-1fs

CAISSE ENREGISTREUSE électrique de marque Nationale Donnant lecture sur papier \$100.00. 248-3838 26-1-1fs

VEGA 71, très bonne condition, 18,000 milles. Peinture neuve, toute équipée, Prix \$1000. 598-6128 26-1-2fs

DIRECTEMENT DU PROPRIETAIRE 1973 MERCURY Marquis, Brougham H.T. à portes, 48,000 milles, Parfaite condition, très, très propre, 4 pneus Michelin. Prix spécial \$2200. 259-7741 26-1-JNO

4 PETITES CHIENNES A DONNER, race St Bernard. 598-6442 26-1-1fs

MAISON A VENDRE St Jean Port Joli, rue Jean Leclerc, tous les services le jour 598-6441, le soir 598-6254 26-1-10fs

MAISON à vendre à Rivière Ouelle. Pour information 856-1154 le soir 26-1-4fs

BUNGALOW 1976 25 X 48 pi. 6 pièces, tapis sous-sol, pré-fini. 247-3112 26-1-4fs

TERRE A VENDRE 150 arpents. 248-1815 26-1-4fs

MINI SECHEUSE en très bon état, 2 ans d'usage \$100. 852-2246 26-1-3fs

SET DE CUISINE Colonial, très propre deux ans d'usage, bon prix. 598-6498 26-1-3fs

CHIEN GRAND DANOIS faune, pure race, vacciné, 1 an, prix à discuter, cause départ. 852-2907 26-1-3fs

PLYMOUTH VOLARE bleu, 1976, toit blanc, 8,100 milles, manuel, 318 p.cu. garantie 6 mois, Prix \$4,200. Tel. 248-4842 ou 1-628-4442 Québec 26-1-2fs

ROULOTTE Bellevue 1976, 23 pieds, tout équipée. Tel. 248-6143 26-1-2fs

LAVE VAISSELLE Portatif Kitchen Aid, 1 poêle électrique Bélanger chatelet 5, 1 comptoir de cuisine avec évier et chantepleur 248-3337 26-1-1fs

FOURNAISE à l'huile en bon état. Prix d'aubaine. 248-3408 26-1-1fs

MAISON 6 1/2 pièces avec une garçonniers. Poste de gaz si désiré. Libre immédiatement Situé 90 rue St-Pierre. Tél.: 248-0327 12-1-4fs

TOYOTA 4 X 4, Jeep 1976 neuve. Prix à discuter. Tél.: 259-7565 12-1-3fs

SPACIEUSE MAISON à vendre avec vaste terrain, situé sur la rue St-Ignace. Appeler après 4 hrs. 248-5835 12-1-3fs

ARMOIRES DE CUISINE Gregg et Destel. Set de cuisine colonial et canadien, bahut et vaisselier. Yvon Blanchet, 261 ave Ste-Anne Montmagny 248-2544 5-1-4fs

STEREO D'AUTO Pioneer T-828, 8 WRMS, 8 tracks. N'a servi que 4 mois pris de détail \$99.95 sans taxe pour \$75.00. Avec commande à distance 248-3680 5-1-4fs

Nous vendons des coupons de tapis, draperies, laine, tissus à la livre, aussi des tapis à la verge de \$2.00 à \$15.95 la verge carré. Nous faisons aussi le posage garanti. Au garage à tapis 391, Poul. Taché Est 248-6110 12-1-JNO

Directement du propriétaire, MAISON DE CAMPAGNE, grand terrain, avec un lac près du golf de Montmagny. Pour informations 248-1456 après 7 hrs 248-0343 le jour. 15-12-JNO

ORGUE NEUF Solina pour maison, modèle G110, 2 claviers et touché avec pédalier. Batteurs électroniques à même. Finition bois noyer. MAISON au 3e rang ouest La Pocatière, environ 3 milles de la ville. Pour renseignement, communiquer avec: Wilfrid L. Martin, La Pocatière. Tél.: 856-3446 12h 1/2 à 1h 1/2 [midi] 6h 1/2 à 8h 1/2 [soir] 12-1-JNO

TERRAIN idéal pour un commerce à la sortie 240, rte 20, 25 cents le pied carré. Tél.: 248-6110 30-6-JNO

GARCONNIERE 2 1/2 pièces et 4 1/2 pièces avec stationnement. S'adresser Giasson Inc. 52 ouest, St-Jean Baptiste 248-1424 15-12-JNO

CHAMBRE A LOUER près de la Polyvalente. Tél.: 248-2259 29-12-JNO

LOCAL A LOUER conviendrait pour bureau, libre le 1er février 77. Prés du centre ville. Tél.: 598-3336 5-1-JNO

LOGEMENT 2 1/2 pièces, meublé. 248-2741 26-1-1fs

GARCONNIERE à louer pour 1 personne seulement. 248-1228 26-1-JNO

LOGEMENT 4 1/2 pièces au Village Ste Louise 498-5400 26-1-JNO

GARCONNIERE 1 1/2 pièce, entrée privée, stationnement pour auto. 248-1932 26-1-2fs

Aurait à louer 5 1/2 pièces près de la polyvalente et Centre d'Achats 248-1828 26-1-2fs

CHAMBRE à louer pension si désiré. 5 jours par semaine. 248-1781 26-1-1fs

LOGEMENT à louer à 261, ave Bossé Montmagny, libre le 1er février 77. 248-0955 26-1-1fs

ON DEMANDE

Couple sérieux et responsable demandé à temps partiel comme associés dans une entreprise de mise en marche. Entre 5 et 7 hrs. 833-0833 26-1-4fs

SECRETARE à temps partiel pour association de Montmagny. Pour informations 248-1230 le jour, 248-0277 le soir 26-1-1fs

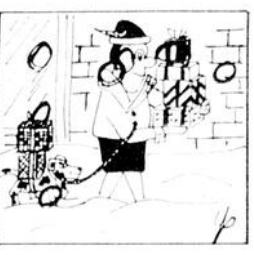
Attention, ambitieux et sérieux, 18 ans et plus, avec auto. Possibilité entre \$6.00 et \$8.00 l'heure à ses débuts. Avancement rapide. Avenir garanti S.V.P. pas de vendeur. Pour avoir une entrevue. 248-4737 26-1-1fs

St Pascal, Kamouraska. URGENT PERSONNEL demandé temps plein ou partiel. Bonne opportunité pour entrevues 492-2314 26-1-1fs

AIDE-FAMILIALE 35 à 50 ans pour tenue de maison, avec expérience, petite famille, salaire selon expérience 248-1290 12-1-3fs

LIT SUPPERPOSE en parfait ordre, propre avec sommier et matelas. Tel.: 598-6355 12-1-3fs

Rivière-Ouelle, personne pour prendre soin d'une dame âgée et partager maison. Excellent chez-soi. Sera logée gratuitement. Ecrire à Département T.H. Peuple-Courrier 55 de la Fabrique, Montmagny 5-1-8fs



A LOUER

CHAMBRES avec salle de bain, cuisine, salon, tapis mur à mur, chauffage électrique fournis, près de la polyvalente. Après 6 hrs 248-1633 7-4-JNO

CHAMBRE à louer à la semaine à l'Auberge Chemin du Roy, à l'Islet sur Mer. 247-5113 22-12-JNO

Beau 2 1/2 meublé, chauffé, éclairé, stationnement compris, près des centres, 38 rue du Peuple No. 2. 248-5719 19-1-2fs

LOGEMENT neuf 2 1/2 pièces non meublé Avenue Mercier. Tél.: 248-2413 19-1-2fs

CHAMBRE à louer avec permis de cuisine 248-0915 19-1-2fs

PROPRIETAIRES DE TERRES A BOIS

Sommes acheteurs de coupe de bois mou ou de bois franc
Pour informations:
Québec: 687-2359

Dame seule possède un très bon commerce, désirerais le partager avec personne sérieuse. Pour rendez-vous appeler 11h 1/2 à 12h 1/2 ou entre 4 h. et 6 heures après-midi 248-6881 19-1-3fs

GARDIENNE demandée à plein temps. Nourrie seulement 248-1999 19-1-2fs

Opportunité pour personnes ambitieuses qui désirent travailler à plein temps ou à temps partiel. Tél.: 246-5671 8-12-JNO

Particulier achèterais antiquités. Bon prix 884-3161 12-1-4fs

ON OFFRE

ACHETERAIS Achèterais Snow Jet 65, 66, 67 pour morceaux. 246-3781 26-1-1fs

Secrétaire offre ses services dans la région, 2 ans d'expérience. Tél.: 856-3079 12-1-4fs

MEUBLES NON PEINTS en bois dur prêts à la finition. SET DE CUISINE, cabinet de coin, bahut, vaisselier, LES CUISINES CANADIENNES ENR. 248-3863 4-2-JNO

Garderais enfants de 2 à 5 ans, du lundi au vendredi le jour ou à la journée. Tél.: 248-0860 19-01-3fs

ARMOIRES DE CUISINES, FERMES DE TOIT ET "KITS" DE MAISON: pour estimé gratuit et sans obligation, consultez-nous à 160, rue, Montmagny, 248-3863. LES CUISINES CANADIENNES 4-2-JNO

SERVICE DE MUSIQUE pour mariage et toutes autres occasions. Pierre Mercier, organiste. Tél.: 248-3535 9-10-JNO

On offre services pour faire le ménage de 8 à 5 heures. Tél.: 248-2146 12-1-3fs

MAISON A LOUER
248-1486

FOIN ET PAILLE DE BONNE QUALITE, EN BALLES DE 60 LIVRES A VENDRE:
S'adresser: Le jour 469-2212
Le soir 469-2062

RECHERCHONS
Ferme sans roulant avec maison et bâtiments, environ 100 arpents.
Tél. Bernières: 831-3333

A VENDRE
TERRAINS, dans un nouveau développement situé sur l'Avenue Bossé. Pour renseignements:
Tél. 248-2978 ou 248-1246

Immeubles Montmagny
ROBERT BERNIER COURTIER
199, rue du Manoir **248-2652**

A VENDRE
Hôtel, Motel, Restaurant, Epicerie, etc... Bloc appartement, propriétés de tout genre et chalets. Urgent et pressant besoin de propriétés et chalets.
• Propriété 2 logements sur la 7ième rue, Montmagny. Libre immédiatement.
• Propriété refaite à neuf avec tapis à la grandeur. 2 chambres à coucher, rue Ste-Anne.
• Garage, tout équipé, Route 2, L'Islet, cause de vente santé.
• Propriété, 6ième rue, avec foyer, 4 chambres, 2 salles de bain, salon, vivoir, salle à manger.
• Propriété neuve 5 pièces, tapis, chauffage électrique, rue principale, Berthier, libre immédiatement.
• Propriété 2 logements, rue du moulin
• Bloc à appartements avec magasin et trois logements à vendre, 3ième avenue, très bonnes conditions de paiement.
• Bar salon, restaurant tout équipé, à vendre ou à louer dans le centre ville de Montmagny.
• Plein-pied, construction d'un an, 6 pièces, situé sur la route du golf.
Confiez la vente de votre propriété à un expert avec 20 années d'expérience à votre service.
Vendeur des propriétés usinées de qualité supérieure aux autres. 12 modèles différents.
Prêt 1er et 2e Hypothèque

ON DEMANDE
Fermes en opération, terres différentes grandeurs avec ou sans roulants ou animaux. Terres boisées, terrains.
J. Antoine Couillard
999 De Bourgogne, Ste-Foy, Québec.
Tel.: 658-7000 Res.: 681-5231
le Permanent

IMMEUBLES
G/MC INC
9, rue des Erables Rivière-du-Loup
TEL: 862-9015
COURTIER

A VENDRE

1/2 duplex - situé 12e avenue à LA POCATIÈRE - 6 1/2 pièces - chauffage électrique - terrain paysagé et asphalté - il faut vendre!

Restaurant 30 places - avec équipement - situé au centre de ST-PASCAL - très grand terrain - vendu sans la résidence si désiré - nouveau prix -

JOCELYN BELANGER
Représentant
Secteur Kamouraska
Tél. 852-2612

Profitez des jours...

"VOTRE DOLLAR... PLUS"


SPECIAUX DU 24 AU 30 JANVIER 1977

**ANTISUDORIFIQUE
SECRET SPRAY**
9oz. + 30% Rég. 2.30



Spécial: **1.37**
Limite 3 par client

**CREME POUR LA PEAU
NOXEMA**
2/4 oz. = 8 oz.
(220 ml.)



Spécial: **1.59**
Limite 3 par client

**VICKS
VAPORUB**



150 ml. ou 6 oz.
Spécial: **1.79**
Limite 3 par client

STAYFREE
MAXI-SERVIETTES ADHESIVES En 10



Spécial: **0.79**
Limite 3 par client

ASPIRINE
100 COMPRIMÉS - 5 GR CHACUN



En format de 100
Spécial: **0.89**
Limite 3 par client

**RINCE-BOUCHE
LAVORIS**
12 oz.



Spécial: **0.89**
Limite 3 par client

ASPIRINE
AROMATISE
Format pour Enfants
ASPIRIN
Comprimés d'Acide Acétylsalicylique
24 COMPRIMÉS - 14 GR CH.



POUR ENFANTS
Spécial: **3/0.89**
Limite 3 par client

**DISSOLVANT DE VERNIS
CUTEX**
3 oz.
Spécial: **0.39**
Limite 3 par client



**LIMES A ONGLES
CUTEX**
7 pouces Spécial: **0.39**
Limite 3 par client

**LOTION APRES-RASAGE
OLD SPICE**
4.8 oz.



Spécial: **1.79**
Limite 3 par client

**DESODORISANT EN BATON
OLDSPICE**
Spécial: 2.6 oz.
1.19
Limite 3 par client



STAYFREE
MINI-SERVIETTES
ADHESIVES



En 48
Spécial: **1.94**
Limite 3 par client

A SURVEILLER NOS AUTRES SPECIAUX DANS TOUS NOS RAYONS

ROGER BLANCHET

114 DE LA GARE MONTMAGNY
248-0343

555 RUE TACHE ST-PASCAL
492-6328

1 DE L'EGLISE OUEST ST-PAMPHILE
356-3341